

Du Pays Sézannais

n°14. juin 2013



Du Pays Sézannais – n°14 – juin 2013

Publication du Centre d'Étude du Pays Sézannais

Directeur de la publication et rédacteur en chef : René Guyot

Ont collaboré à ce numéro : Viviane Arnoux, Jean-Pierre Béal, René Bourgoin, François Bouttier, Jean-Luc Bression, Florent Brisson, Danièle Cercellier, Margaux Charleux, Luc Dassens, Elisabeth Demeuve, Maurice Dervin, Luc Duchamp, Maurice Dugay, Claude Faivre, François Gaspar, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Bernard Haltel, Gérard Labrune, Daniel Laprun, Claudie Lepont, Chantal Leroy, Jacqueline Lesage-Haudry, Jean Maclin, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Françoise Marck, Monique Marquet, Jany Massart, Alexandre Niess, Jacques Perciot, Marie-Thérèse Poilvert, Annette Prévost, Maryse Mahmoudian-Renard, Marlyse Rosay, Jean-Claude Samson, Jean-Claude Terrillon, Anaël Topenot, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis, François Verdier, Philippe Vergez, Bernadette Vitoux, Jean-Marie Vivenot.

Contacts (courrier des lecteurs, publicité, rédaction) :

CENTRE D'ÉTUDE DU PAYS SÉZANNAIS,

11 place de la mairie, 51120 PÉAS.

Tél. : 03 26 81 41 58

Site internet : <http://www.ceps.ovh.org/spip/>

n° ISSN : 1298-0706

direction artistique  **www.la-boulangerie.net**
maquette et mise en page  **GORLICKI Marie** 06 08 90 95 77

LEMAIRE & THIEBAUT IMPRIMEURS - SÉZANNE

édito

GRENOUILLAGE ET TRAVAIL SIMPLE

Chers amis auteurs et lecteurs, vous avez entre les mains un numéro de la revue « Du Pays Sézannais » qui jamais encore n'avait atteint cette dimension : 100 pages. Le mérite en revient également à nos annonceurs, qu'il faudra un jour, d'une manière ou d'une autre, remercier comme il se doit. Car au delà d'un soutien à nos actions, aux manifestations des UCIA, aux institutions utiles du Sud-Ouest-Marnais, c'est la vitalité, l'animation et l'attractivité de nos bourgs qui sont favorisées. Le petit commerce familial, de proximité, l'artisanat local des centres villes sont détruits par l'agression de plus en plus décomplexée des logiques qui prospèrent à l'abri des grands hangars des périphéries. Les dernières élections aux CCI confortent cette tendance. C'est une orientation néfaste, tant pour les centres historiques que pour les habitants de ces lieux. Il suffit pour s'en convaincre, de penser aux situations dans les grosses agglomérations proches : Romilly, Reims (où s'implantent de nouveaux centres commerciaux semblables à ceux des banlieues), ou même Troyes (où se cache la précarité derrière des façades bariolées à neuf). Ce mode de produire et de proposer est concomitant d'un mode de consommer qui impose des minimas de qualité, puisqu'il fonctionne sur une extension de la sphère du travail simple. Et au travail simple (le travail simple s'oppose au travail complexe, c'est à dire au travail qualifié et de compétence) correspondent des besoins simples (conditionnés par des niveaux de vie modestes) en habitat (zones pavillonnaires économiques du style Borloo), et dangereusement aussi en civilité et en culture. Il convient d'honorer les membres de nos associations, sportives et culturelles, et pour nous particulièrement ceux du CEPS et de l'Amicale des Auteurs du Pays Sézannais. Je ne les citerai pas tous ici, car leur noms sont inscrits en fin de chacun des numéros de la revue, mais je mettrai en exergue les nouveaux venus dans l'Amicale cette année : Luc Dassens, Luc Duchamp, Claude Faivre, Daniel Laprun, Jacques Perciot, François Verdier, Bernadette Vitoux. Soit 7 auteurs sur les 19 (un record) qui ont contribué au présent numéro. Par leur implication dans les activités du CEPS, ils interviennent

dans le façonnement d'un environnement propice à l'épanouissement culturel du « travail complexe ». Ils le suscitent, le captent et le maintiennent dans notre micro région. C'est une des conditions à l'implantation d'entreprises de haute valeur ajoutée, à la fréquentation par des personnalités du spectacle, des arts et de l'économie. Nous avons tous à l'esprit des exemples à donner. Qui oserait proposer un désert culturel à ses amis ou à ses employés ? Voilà pourquoi à Sézanne et dans le pays sézannais nous pouvons saluer nos médiathèques et nos bibliothèques, notre lycée, nos collèges et nos écoles, la cherté de nos maisons, la faiblesse du solde démographique et la séduction de certaines de nos places. Dans la modestie de nos fleurissements comme de nos projets. Dans l'élégante pudicité de nos grands hommes et de leurs créations, de nos grands monuments, de nos grands sites. Les commémorations de 1814 et de 1914 approchent. Elles vont faire passer des défaites pour des lanternes. Mais on ne s'éclaire pas tous à la lumière de ces lanternes saugrenues. Paraît qu'on aurait pu voir émerger un mémorial géant de la première guerre mondiale, pas même sur le champ de bataille, mais à côté de Mondement ! Assurément, la grenouille était déjà plus grosse que le boeuf.

René Guyot

sommaire

page 6



HISTOIRE MONASTIQUE

Le prieuré de la Madeleine et sa fontaine

par Jean-Claude TERRILLON

page 13



CHRONIQUE HISTORIQUE

Chronique du pays sézannais

au temps de Claude Haton (1553-1582) - troisième partie

par René GUYOT

page 22

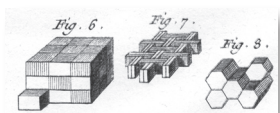


DESTINS CROISÉS

Destins croisés : une famille sézannaise d'origine russe

par Gérard LABRUNE

page 24



TRADITIONS INDUSTRIELLES

La tuilerie de Vindey au XVIII^e siècle

par François GASPARD

page 31



HYDRAULIQUE URBAINE

L'eau et ses points de puisages à Montmirail

par Claude FAIVRE

page 36



MÉTIERS DU SIÈCLE DERNIER

Les professions de santé à Pleurs et le docteur Choquart

par Maurice DERVIN

page 41



GÉOLOGIE

Phénomènes de captures

par Jean MACLIN

page 46



HISTOIRE NAPOLÉONNIENNE

25 mars 1814,

deux terribles rencontres oubliées en pays ferton

par Florent BRISSON

page 53



PATRIMOINE

Lavoirs et lavandières d'entre Marne et Seine

par René GUYOT

page 69

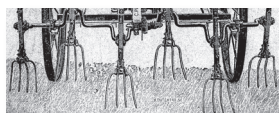


PERSONNALITÉS ASSOCIATIVES

**Émile Perrot, ancien élève du Collège de Sézanne
et fondateur de l'Amicale des Anciens Élèves**

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

page 74



VIE RURALE

La fenaison aux Épées, à la fin du XIX^e siècle

par Josiane GILSON

page 79



ASSOCIATIONS ACTUELLES

La gymnastique à l'école des garçons de Sézanne

par Margaux CHARLEUX

page 82



POÉSIE

L'Éteule *par Maryse MAHMOUDIAN*

Cannelle... *par Bernadette VITOUX*

Arc en ciel et crayon noir *par Georges VALLADIS*

avec la complicité de Janie MASSART

peintures et poésies pages 50 et 51

page 87



NOTES DE LECTURE

L'idée si douce d'une mère *par Luc DASSENS*

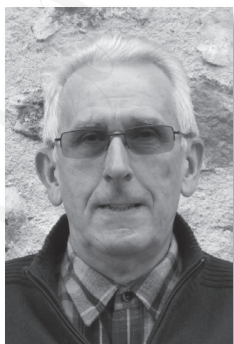
Le canton de Fère-Champenoise, Vues d'hier et d'aujourd'hui
par Daniel LAPRUN

Le goût de la chanson *par Jacques PERCIOT*

Olga Charlotte Auber *par Elisabeth DEMEUEVE*

Héloïse *par Chantal LEROY*

Mademoiselle Chambon *par Margaux CHARLEUX*



Le prieuré de la Madeleine et sa fontaine

par Jean-Claude TERRILLON

L'effervescence est grande, en cette journée de l'automne 1302, sur le plateau qui domine le flanc Est de Villenauxe, au lieu-dit *La Madeleine* : cavaliers, moines et arpenteurs parlementent et s'affairent pour tenter de fixer les limites séparant les terres du prieuré situé à cet endroit de celles du seigneur de Montgenost. Il s'agit de trouver une issue au conflit de voisinage opposant ce seigneur aux moines bénédictins de l'abbaye de Nesle-la-Reposte, fondateurs du prieuré. Un conflit d'un enjeu tel que les protagonistes en ont appelé à l'ar-

bitrage du Pape, qui a bien voulu agréer leur demande. D'où ces négociations de terrain, que va bientôt entériner un décret signé par le cardinal Lemoine, légat du pape auprès du roi Philippe le Bel, le 20 décembre 1302.

C'est ainsi, à force de donations et de procédures habiles et pugnaces, que nos Bénédictins firent prospérer ce prieuré de la Madeleine qu'ils avaient fondé quelques décennies plus tôt, sous le pontificat d'un pape Alexandre. De quel Alexandre s'agissait-il ? Le décret précité, qui en porte la mention, ne le précise malheureusement pas. On peut seulement en déduire que la fondation daterait de la fin du XII^e siècle si cet Alexandre était le troisième du nom, ou du milieu du XIII^e s'il s'agissait d'Alexandre IV. Toujours est-il qu'après la décision du cardinal Lemoine, nos Bénédictins se trouvèrent en possession d'un magnifique domaine comportant 300 arpents de bonnes terres réparties sur les actuels territoires de Villenauxe, Nesle-la-Reposte et Montgenost, et de vignes magnifiquement exposées sur le flanc ensoleillé des coteaux de la Madeleine.



La chapelle du prieuré de la Madeleine était bâtie en surplomb de Villenauxe, comme un défi lancé aux Augustins dont le prieuré prospérait à l'intérieur de la ville...

L'ensemble s'organisait autour d'une chapelle, d'une maison et de bâtiments d'exploitation qui s'élevaient sur la ligne de crête, en surplomb de Villenauxe, comme un défi lancé aux Augustins dont le prieuré prospérait à l'intérieur de la ville et aux Templiers dont les terres s'étendaient vers l'ouest, autour de leur commanderie de Fresnoy.

Mais ce n'était probablement pas seulement cette position élevée qui incita les moines à construire leurs bâtiments à cet endroit ; la présence d'une source capable d'assurer l'approvisionnement en eau de la communauté dut être le facteur déterminant de ce choix. Le soin qu'ils mirent à protéger le précieux bien en atteste : ils couvrirent la source d'une voûte de grès et aménagèrent, en contrebas, un bassin qui facilitait le puisage de

l'eau. Ils ne pouvaient pas alors imaginer que, plusieurs siècles plus tard, cet édicule serait le seul témoignage physique de leur existence.

Cette existence, on n'a aucune idée de ce qu'elle fut entre 1302 et 1652, car les archives sont muettes sur cette période. Tout juste nous apprennent-elles que les revenus du prieuré étaient encore considérables au début du XVII^e siècle, d'où il infère que ces trois siècles et demi furent probablement une ère de prospérité et que, peut-être, on n'a plus parlé de nos moines parce que « les gens heureux n'ont pas d'histoire ! »

Si bonheur il y eut, il cessa brutalement en 1652. Cette année là, en effet, les troupes venues de Lorraine pour prêter main forte aux Grands du royaume menant la fronde contre l'autorité royale,

saccagèrent tout sur leur passage, et un funeste destin voulut que le prieuré de la Madeleine se trouvât sur leur chemin... Les terres furent dévastées et les fiers bâtiments disparurent de l'horizon, ruinés, brûlés, anéantis...

On imagine ce qu'il fallut de prières et de profondeur de foi, après un tel désastre, pour que les moines trouvent l'énergie nécessaire à la remise en état des lieux. Ils réussirent à réédifier les bâtiments utilitaires et s'efforcèrent de relancer l'exploitation du domaine. Effort admirable, mais qui resta vain, si l'on en juge par les plaintes des prieurs commendataires successifs déplorant la faiblesse des revenus qu'ils tiraient de « leur bénéfice » depuis ces malheureux événements.

Car le prieuré avait été placé sous le statut de « la commende », dévo-

« Jean, Cardinal légat du Saint Siège apostolique, salut dans Notre Seigneur à tous ceux que ces présentes lettres verront. Que tous sachent que y ayant eu difficulté par devant nous, entre le prieur chapelain de la Madeleine et le seigneur de Montgenost, pour les limites de certaines terres labourables. Les parties ayant fait un compromis entre elles pour s'en rapporter complètement à nous, et le dit compromis nous ayant été mis entre les mains, Nous, voulant bien entrer dans leurs bonnes intentions et nous joindre à eux pour finir à la satisfaction des parties leurs difficultés, nous déclarons et disons que toutes les terres actuellement en labour, ou présentement en non-valeur, généralement sans aucune exception, qui commencent à la fontaine de la Magdeleine et se continuent jusqu'au bois du dit seigneur, appartiennent à la dite chapelle et au dit chapelain, comme appartiennent pareillement à la dite chapelle et au dit chapelain toutes celles qui se trouvent à main droite de la dite fontaine et vont jusqu'à certaines bornes que nous ordonnons être mises entre le dit seigneur et le dit chapelain.

Tout ce qui est au-delà des dites bornes appartiennent au fief et à la justice du dit seigneur de Montgenost. De l'autre côté de l'accin de ladite chapelle, les terres s'étendent jusqu'au dit bois et au chemin qui conduit à Barbonne. Pour les autres terres qui appartiennent encore à la chapelle et qui sont de l'autre côté du dit chemin de Barbonne, elles s'étendent d'une part jusqu'au dit bois, d'autre part en suivant le dit chemin de Barbonne jusqu'aux mergères et les bornes qui se trouvent dans la montagne et jusqu'à la fin des terres de la cense Picard qui appartiennent au monastère de Nesle, comme la position des bornes, pour la séparation du dit monastère, le fait assez connaître.

Nous disons encore qu'après avoir lu les lettres de la fondation de la dite chapelle et de la donation de 300 arpens de terres en faveur de la dite chapelle et le privilège de Notre Saint Père le pape Alexandre, nous disons et déclarons qu'en vertu d'un tel privilège qu'elles sont en franc-allevé, comme exemptes de toutes charges et décimes.

Nous le déclarons de même pour les prés et pâtures, même pour les vignes qui sont au-dessous de la dite fontaine de la Magdeleine qui se trouvent appartenir au dit chapelain. Et, afin que le présent jugement demeure stable et aye son exécution, Nous avons ordonné d'y faire apposer notre sceau, l'an de Notre Seigneur MCCCII. »

Texte intégral du décret du cardinal Lemoine.

lue à des religieux qui se tenaient physiquement éloignés du domaine auquel ils n'étaient liés que par le seul intérêt financier. On connaît les graves inconvénients de ce système, qui fut à l'origine de la décadence de nombreux prieurés et abbayes de France. À la Madeleine, ces inconvénients se trouvèrent accrus quand, en 1662, par une méprise inexplicable, le bénéfice du prieuré fut attribué simultanément à deux prétendants : Dom Albéric Sorlet et Étienne Goutte. Il s'ensuivit un procès qui s'éternisa tant qu'il n'avait pas abouti lorsque Dom Sorlet décéda, en 1778.

Inutile de préciser que la situation du prieuré ne s'améliora pas pendant ces luttes stériles : les friches envahirent une partie des terres et les habitants des environs s'approprièrent le reste.

Quelques années plus tard, en 1698, des malfaiteurs incendièrent les bâtiments qui avaient été reconstruits après la dévastation de 1652. Puis les pierres des ruines furent progressivement prélevées par les bâtisseurs locaux pour servir de matériaux de remploi.

À partir de ce moment, les prieurs commendataires successifs s'épuisèrent en vains procès, requêtes, monitoires, exploits... pour essayer de recouvrer leurs biens. Le temps de la Révolution arriva sans que le prieuré soit rétabli. Ce qui restait du domaine fut dispersé entre les acquéreurs de biens nationaux. Il n'en subsista plus alors que la trace des fondations des anciens bâtiments et, quelques mètres au-dessous, la fontaine, dont la voûte de grès se dressait, intacte, sur le flanc du coteau.

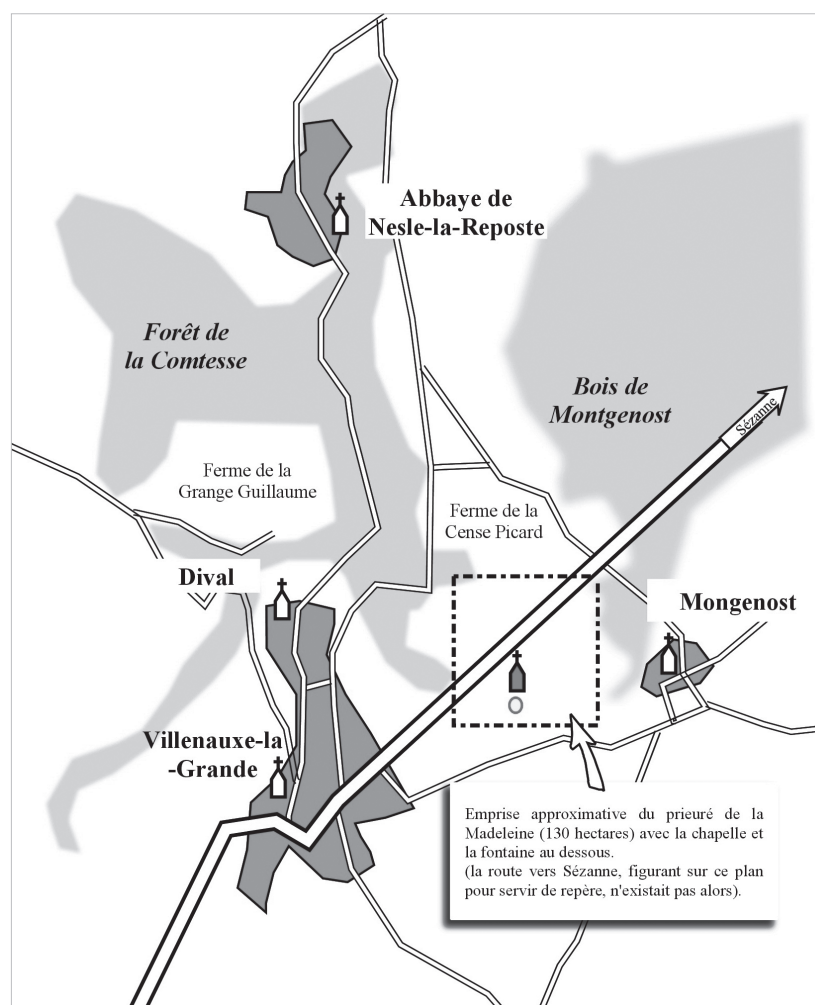
§

Les travailleurs des champs appréciaient de pouvoir se rafraîchir à cette antique fontaine et les habitants de Montgenost prirent l'habitude d'utiliser son bassin pour laver leur linge. Mais on ne fit rien pour empêcher le temps de faire son travail de sape et la source fut bientôt comblée par les gravats de la voûte et d'autres matériaux sur lesquels se développa une végétation qui recouvrit le tout.

En 1854 plusieurs personnes s'émurent de cette situation ; elles s'en plaignirent au maire de Villenauxe, en lui rappelant les bienfaits que la source procurait naguère aux travailleurs des champs et des vignes alentour. Elles lui proposè-

rent de lancer une souscription auprès des habitants pour en financer la réparation

Le maire, M. Victor Guyon, était un homme entreprenant ; il relaya leur demande auprès de la population et fit établir un devis et des plans plus ambitieux que ce que demandaient ses administrés. En effet, il envisagea non pas de réparer l'antique voûte, mais de reconstruire un nouveau bâtiment qui, en souvenir de l'ancien prieuré, aurait l'aspect d'une chapelle. Il n'hésita pas à faire voter par son conseil municipal un budget complétant le produit de la souscription pour mener son projet à bien, de sorte que les travaux purent commencer au printemps 1855.



*Schéma de la situation géographique.
et de l'emprise approximative du prieuré, par Jean-Claude Terrillon*

L'enlèvement des gravats mit à jour le carrelage de briques qu'avaient posé les moines au fond de la fontaine, quelques siècles plus tôt, ainsi que le conduit de bois la reliant au bassin. C'est tout ce que l'on conserva de l'ancien édicule. On arracha jusqu'aux anciennes fondations que l'on refit en grès. On construisit une nouvelle voûte de briques doublée de pierres à l'extérieur, dont on recouvrit le sommet de gazon. On ferma la face sud de cette voûte par un fronton triangulaire au centre duquel on aménagea une porte formée de deux pilastres de pierre calcaire, surmontés d'un cintre de briques.

C'est ce fronton qui conféra à l'édifice l'aspect d'une chapelle. Et pour bien affirmer la référence à l'ancien prieuré, on scella à l'intérieur de la fontaine un piédouche destiné à recevoir une statuette de sainte Madeleine.

On confia la fabrication de celle-ci à un artiste amateur local, M. Émile Juillot, clerc d'un notaire de Villenauxe, qui la modela dans l'argile du pays et la fit cuire à la tuilerie locale. Pendant ce temps, M. Dudet, serrurier, confectionnait la porte métallique qui protégerait la statue et la source, et les maçons achevèrent de réparer le bassin situé en contrebas de l'édifice.

L'inauguration qui fut organisée le dimanche 23 septembre 1855 donna lieu à une fête grandiose qui enthousiasma Jacques Gérost, chroniqueur local et témoin de la scène. Écoutons une partie de son récit : « *M. le Curé et son clergé sont partis de l'église vers les 3 heures de relevée, processionnellement, avec la bannière de St Pierre et St Paul et la bannière de la Sainte Vierge appartenant à la confrérie, la statuette en plâtre de la vierge portée sur un brancard, accompagné de 12 petites*

filles en blanc, couronnées, guidées par quelques grandes demoiselles. Puis la statuette de sainte Madeleine portée sur un autre brancard et accompagnée de 4 grandes demoiselles portant les cordons de la bannière de la Vierge. Des côtés, en avant de la procession, étaient les petits enfants de la première communion, le suisse en tête, les officiers de l'église et le chantre, puis M. le Curé et le bedeau et une foule du peuple suivant la procession. On chanta, en marchant, quelques psaumes et les litanies de la Sainte-Vierge. La procession arriva à la fontaine vers les 4 heures. Là, M. le Curé bénit et aspergea la fontaine, et le bassin qui est en dessous, ainsi que la statuette, et le public nombreux, qui était venu de la ville et des villages voisins... »

De nombreuses personnes burent l'eau de la fontaine fraîchement bénite, en emplirent des bouteilles ou y trempèrent leur chemise, persuadées qu'elle leur serait de quelque secours contre les maux dont elles souffraient. Le soir, il y eut danse publique dans les champs voisins à la lumière des bougies qu'on avait accrochées sur la fontaine ; le temps étant magnifique, la fête se prolongea jusqu'au lendemain matin.

§

Il s'écoula à peu près un siècle avant que la fontaine ne retombe dans l'oubli.

Au début du XX^e siècle, elle eut d'abord à pâtir de l'exploitation des filons d'argile, situés en amont, qui perturbèrent le cours de la source et en réduisirent le débit au point qu'elle se mit à tarir durant la saison sèche. Puis les progrès techniques firent qu'on n'en eût plus besoin, ni pour laver le linge, ni pour se désaltérer. Alors on s'en

désintéressa et la végétation la dissimula à nouveau à la vue des hommes.

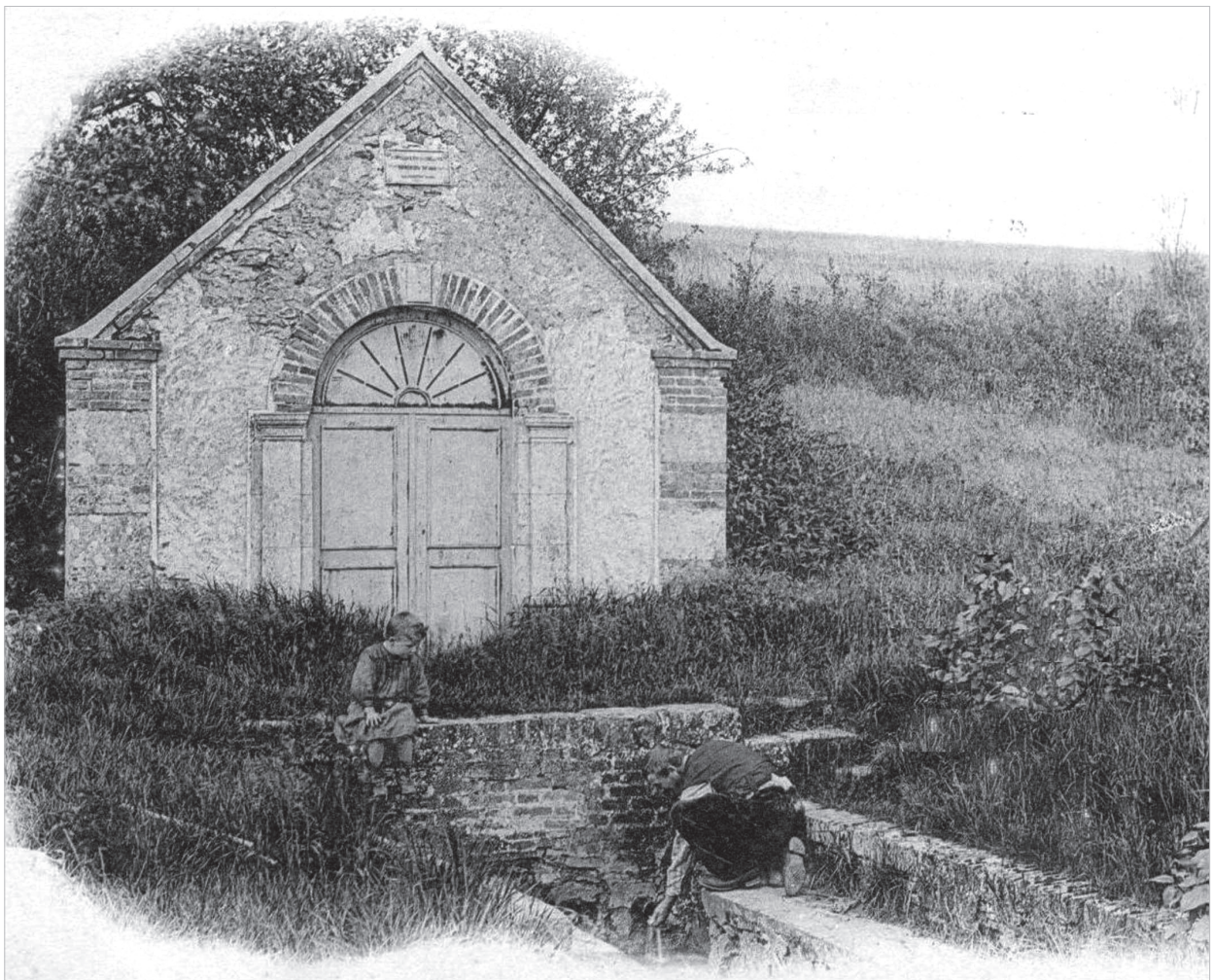
Et à nouveau, comme en 1854, il y eut des personnes pour s'émouvoir de cette situation, non plus pour des raisons utilitaires, mais par souci de la préservation de notre patrimoine historique. Un premier projet de restauration, envisagé dans les années 1990, n'aboutit pas. Puis, au début des années 2000, une nouvelle solution apparut lors d'une entrevue entre la municipalité et les responsables du centre de détention de Villenauxe, installé depuis quelques années sur les anciennes terres du prieuré, à peu de distance de la fontaine. Ces responsables étaient en quête d'opérations de réinsertion de détenus proches de leur libération : la restauration de la fontaine de la Madeleine parut, à tous, s'inscrire parfaitement dans un tel programme.

Après quelques réunions de mise au point, quatre détenus furent choisis pour travailler sous la direction d'un maître de stage, M. Michel Diguët, un ancien artisan maçon de Villenauxe, qui avait accepté d'assurer cette responsabilité.

En août 2002, une entreprise de travaux publics, financée par la commune, dégaga la fontaine de sa gangue végétale et aplanit le terrain environnant. Alors l'équipe put se mettre au travail.

Pendant un mois, toute la maçonnerie extérieure fut reprise : relèvement des pierres éboulées, réfection des angles et des arases, rejointoiement des murs. Sur la voûte, au lieu du gazon d'autrefois qui avait disparu, on construisit un toit de petites tuiles anciennes qui accentua l'aspect de chapelle que M. Guyon avait souhaité donner à l'édifice un siècle auparavant.

L'intérieur de la fontaine était en



La fontaine au début du XX^e siècle.



Différentes vues de la fontaine telle qu'elle était devenue en 2002.

bon état, y compris le sol de briques posé par les moines, et il ne fut pas nécessaire d'y toucher. En revanche le bassin situé en contrebas était disloqué et il fallut le rebâtir entièrement. Ce ne fut pas sans émotion qu'à cette occasion, on dégagait le conduit de bois datant de l'époque des moines, que monsieur Géroست décrivait dans ses comptes rendus des travaux de 1855, et que l'on découvrait à nouveau, intact et parfaitement apte à remplir la fonction pour laquelle les artisans de l'époque l'avaient modelé. Grande émotion aussi lorsqu'on tira de la boue le pied de la statue de sainte Madeleine disparue depuis longtemps et dont, malheureusement, on ne retrouva pas le reste.

L'inauguration, organisée le 20 septembre 2002, n'eut pas le faste de celle de 1855. Elle se déroula en présence des représentants de la commune et de l'administration pénitentiaire, entourés de quelques

vendangeurs qui étaient alors en pleine activité dans le vignoble voisin. Lors des journées du patrimoine qui suivirent cette cérémonie, les habitants de Villenauxe se rendirent en nombre sur le site : certains retrouvaient avec satisfaction la fontaine de leur jeunesse, mais beaucoup la découvraient, ignorant totalement son existence sous l'épais bosquet qui, jusqu'alors, la cachait à leur vue.

§

Il reste à espérer que, de siècle en siècle, il y ait des hommes de bonne volonté pour préserver la petite fontaine qui, pour le moment, a retrouvé une fière allure, perchée sur son coteau, visible à plusieurs kilomètres à la ronde, point blanc se détachant sur le vert des vignes qui l'entourent, vignes prospères, comme le fut longtemps le prieuré dont elle perpétue le souvenir avec bonheur.

Bibliographie

Archives Départementales de l'Aube : Cahiers de M. Géroست : 2J478 (20^e, 26^e et 27^e cahiers); 2J493 - Archives du subdélégué de l'Intendant de Champagne : C2006, C2010. - Histoire de Villenauxe par M. Maurice Jacob (document dactylographié, non publié) : 2J242.

Toutes les photographies ont été prises par les membres d'Archéonoxe ou font partie des collections de l'association (vue de la fontaine au début du XX^e siècle).



La fontaine en 2002.



La fontaine après restauration.



Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582)

par René GUYOT

contribution de Luc DUCHAMP

conservateur des Archives de Provins, directeur des bibliothèques et du musée de Provins

contribution de François VERDIER

président actuel de la SHAAP

Troisième partie :

*Intérêt des ressources provinoises
pour l'histoire générale du pays sézannais*

Cet article fait suite à la première partie livrée dans la revue « Du Pays Sézannais » numéro 11 de septembre 2010, et à la seconde, parue dans la même revue numéro 12 de septembre 2011. Ici, enfin, nous soulignerons l'importance à donner à des lieux, à des institutions et à des historiens voisins pour l'enrichissement de nos propres recherches, en l'occurrence ceux du provinois.

III. Lumière originale et exceptionnelle sur le pays sézanais grâce aux Mémoires de Claude Haton

1) LES LEÇONS DE L'ÉPOQUE, ET CELLES DE CLAUDE HATON

*Une chronique cependant lacunaire
– Les signes célestes – Insécurité
imputable à l'homme – Répétition de
l'histoire ?*

C'est une évidence facile d'insister sur la masse énorme d'informations collectée par Claude Haton.

Mais il n'a pas tout dit, parce qu'il ne savait pas tout, parce qu'il ne pouvait pas tout dire et parce qu'il ne voulait pas dire tout. Chloé Pata (op. cité, page 18), preuves à l'appui a relevé certaines sources auxquelles Claude Haton avait du puiser, à savoir : ses paroissiens en proximité privilégiée avec leur prêtre, les marchands, ses relations bien placées (on sait les liens qu'il entretenait avec la Cour), ses voyages (dans la capitale et dans plusieurs pays étrangers) qui faisaient de lui un témoin direct, ses fonctions « militaires » qui l'obligeaient à être à l'affût des renseignements et à en obtenir (contacts avec des messagers). De plus il a utilisé comme un cher-

cheur sérieux, les actes officiels qu'il a su rapporter opportunément. Cependant nous sommes en droit d'émettre des réserves quant à l'exactitude des récits. Premièrement parce que l'ouvrage n'a été commencé qu'en 1574; c'est à dire qu'une grande partie de la chronique ne s'appuie que sur des souvenirs. On raconte (Rivot, Histoire civile de Provins, tome II, p. 559, écrits reproduits par Ythier, Histoire des illustres de Provins, p. 187) qu'« il [Haton] dit lui-même que ce qui lui a donné l'occasion d'écrire fut la mort de frère Aubin Charles, dominicain, docteur en Sorbonne et théologal de Saint-Quiriac, qui, revenant de Rosay-en-Brie, fut assassiné à l'entrée de la forêt de Chenoise le 4 juillet 1574 ». Secondement la liberté d'expression, d'écriture et de pensée devait être extrêmement limitée, voire déconseillée, même dans l'exercice la plus consciencieuse de la fonction religieuse. Claude Haton ne connaît que trop, puisqu'il la raconte, la mésaventure d'un jeune prêtre originaire de « Meel-sur-Seine » venant prêcher à Provins et critiquer la multiplication des cultes des saints, promu illico hérétique et « condamné à tenir prison dans le couvent quelques jours, à jeusner au pain et à l'eau et à ne prescher en quelque église et autre lieu que ce fut de six mois [...] passer devant messieurs l'official et gens doctes de l'Église de Sens ». De quoi glacer les sangs d'un Claude Haton très au fait de l'histoire du catholicisme ! Troisièmement certaines affirmations ne concordent pas avec la vérité, discréditant le récit de Claude Haton. Donnons un exemple. Celui de la marche de Guise depuis Baccarat, dont la description entre en contradiction avec les dires des acteurs Duplessis-Mornay et d'Aubigné. Dans le détail,

les incohérences de Haton sont disséquées par Dom Jacques Hourlier, dans *La bataille de Dormans 1575*, SACSAM, tome XCII, 1977, pages 175 à 191, en particulier note 22 de la page 183.

Si l'on devait qualifier d'un mot l'époque de Claude Haton ce serait bien celui d'« insécurité ». Une insécurité imputable à la nature (ou à Dieu) contre laquelle il n'est pas de réponse, et une insécurité exercée par les hommes et contre laquelle s'insurge Claude Haton.

Les manifestations de la fureur divine (variations et dérèglements du climat, apparitions célestes) demeurent une constante des Mémoires, et y tiennent une réelle importance. Nous rappellerons ici que le recensement d'Haton constitue un véritable travail de météorologue par la constitution de ce qui a pu être appelé un « bulletin météorologique » (Pierre La Croix, *Claude Haton chroniqueur briard au temps des guerres de religion*, SHAAAP, 1988, page 49 et ss.) et un « journal de la santé publique » (voir ci-dessus) dans un autre domaine. Claude Haton a tendance à voir dans les drames climatiques l'intervention de Dieu en punition des égarements de son prochain. Punition sélective, qui s'abat de préférence sur les hérétiques ou qui préserve miraculeusement les attributs de la bonne religion. Sans doute a-t-il en souvenance l'anéantissement de la cathédrale de Troyes jusqu'à ses fondements, renversée en 1229 par « un tourbillon ténébreux où une statue et les chasses des saints sont restés indemnes » (Arch. Aube, G 2592). Mais en règle générale, Claude Haton, dans la description des phénomènes physiques de ce type, se place d'abord en observateur et en enquêteur.

Quant aux apparitions, Chloé Pata (op. cité, pages 27 à 29) rapporte ces « faits extraordinaires » et les analyse dans la perspective qui est celle de Claude Haton.

S'agissant des comètes, l'antiquité n'en n'a pas été privée. Le moyen-âge non plus puisque, selon Aubri de Trois-Fontaines, pour ne citer que cet auteur local, il s'en est présenté en l'an 677 (Aubri de Trois-Fontaines, « Chronica », in *Monumenta Germaniae Historica*, Édition Georges-Henri Pertz, Scriptorium tome XXIII, Hanovre, 1874, réimpression 1963), en 838 (op. cité p. 732), en 876, 1017, 1066, 1096, 1097, 1106 qui est décrite de la façon suivante : « mense februario in occidente oritur cometa admodum gracilis sedignea, cui radii miro modo lactei visi sunt dyatim crescere atque sub orione ad orientem protendere. Visus est globus etiam igneus tertia quidem nocte ab eadem stelle in terram cadere » (op. cité, p. 816), en 1208, en 1241, laquelle relation forme l'avant dernière phrase et l'avant dernière information de la Chronique. Depuis l'aube de l'humanité, la comète fascine, intrigue toujours autant. En 1898 dans notre région, tout au long de novembre, une pluie d'étoiles filantes éclaire la nuit. L'année suivante c'est « un corps en ignition que l'on croit être un bolide d'un assez fort volume qui est tombé sur le pierré du chemin de fer en amont du pont de Dormans [...]. Ce bolide en tombant, a produit l'effet d'un violent coup de vent qui a fait s'entrechoquer les fils télégraphiques ; il a fait un trou dans la pierre meulière du pierré puis est allé se perdre dans la Marne en produisant un très fort bouillonnement accompagné d'épaisses vapeurs et faisant jaillir l'eau à plusieurs mètres de hauteur » (Courrier de

Sézanne, 31.08.1899). Un soir de début août 1898, « du Nord-Nord-Ouest ou dans la direction des côtes voisines de Sans-Souci et de Larigot s'échappaient simultanément ou alternativement, et de façon continue, de longs rayons blanchâtres puis se prolongeant presque jusqu'au zénith de la voûte céleste. À l'Occident, vers la Brie, sous le même dôme étoilé, mais légèrement nébuleux ou voilé, s'élançait également une lueur blanche ou rosée, dont les jets répétés et d'étendue assez modeste à l'horizon restreint et boisé, faisaient croire à un incendie éloigné. Le sol et l'atmosphère depuis longtemps surchauffés et saturés d'électricité causaient-ils par échange d'effluves subits, spontanés et successifs, ces lueurs étranges et quelque peu mystérieuses qui rappelaient à 28 ans de distance, le ciel rouge ou lie de vin que la plus grande partie de l'Europe eut à contempler avec effroi [...]. Jusque sur mer paraît-il, ces signes apparurent comme des projections lumineuses, provenant de phares puissants et inconnus. Ici donc chacun cherchait à savoir d'où sortait l'incendie, ou si l'on n'avait point à faire à quelque aurore boréale, comète imprévue, météore ou signe quelconque confirmant les bruits de guerre qui se répandent depuis quelques temps [...] » (Courrier de Sézanne, 13.09.1898). Fin décembre 1899, faisant suite à l'article de la même année, le journaliste emploie deux colonnes entières pour dissenter sur la chute des « bolides » et la fin du monde. Car jamais les phénomènes célestes inexplicables n'ont été dissociés d'un malheur ultime à venir. Et Claude Haton qui connaît les prédictions de Nostradamus (1503-1566) et qui en parle, croit aux présages. C'est ici qu'il convient de souligner le peu

d'effet dévolu à la prière par Claude Haton. Malgré le regain donné par « Le Vray Discours des Grandes processions en 1583 » (voir Société d'histoire et d'archéologie de Senlis, 1880, page 46 et 1923, page XXXII) les marches suppliantes ne trouvent pas grâce auprès de Claude Haton, et il ne s'en cache pas. Sur l'affluence nulle aux processions, Haton déclare qu'« [...] il ne s'en trouva pas un des trois estatz qui entrast par humilité en penitence de ses pechez (ny moy le premier, affin que on n'estime pas que je fusse meilleur que les aultres) » (Mémoires, 1573). On rencontre là la malice de Claude Haton qui fait prendre ses options a-dogmatiques (refus de la procession) pour des vertus personnelles dont il est dépourvu (en l'occurrence la modestie). Virtuose de la plume, ou magicien de la formule ?

Claude Haton semble se méfier de la religion (celle des autres surtout) et des religieux (y compris ceux de son propre camp). Il s'emploie abondamment à montrer l'effroyable désolation que l'une et les autres répandent sur la terre. C'est quasiment l'objet central de ses Mémoires, avec deux autres catégories de responsables qui sont les soldats et les puissants. Un constat d'accusation version moderne, dans lequel ces trois fauteurs de malheurs se complètent, se relaient, s'entraident pour attenter à Dieu et à la création. Tous unis dans un même dessein inique. C'est la monarchie qui demande à l'évêque de Troyes, le 23 décembre 1534, de lutter contre l'hérésie damnée, de mener des enquêtes, de déléguer des hommes en conséquence (Arch. Aube, G 1282). C'est en retour le « paiement des gens de guerre estant pour le service de Sa Majesté ès pays de Champagne et

de Brie » par le chapitre de la cathédrale de Troyes à Nicolas Molé, commissaire de l'extraordinaire des guerres, en 1568 (Arch. Aube, G 1256), financement de soldats qui « ne marchent sous aucun drapeau et n'ayant aucun chef honnête » (Arch. Aube, G 1283). Une guerre livrée en définitive à la liberté, finement programmée et se renforçant au cours du temps, ainsi que l'attestent les directives royales suivantes. En novembre 1567 des lettres portent que toutes personnes qui seront pourvues d'offices de judicature devront faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine (Arch. nat., Ordonnances enregistrées au Parlement de Paris sous le règne de Charles IX, X1A 8627, fol. 66 v°). En septembre 1568 des lettres privent de leurs charges les officiers appartenant à la religion réformée (op. cité, X1A 8627, fol. 3337 v°). Et en octobre, on ordonne la saisie du temporel des bénéfices « possédez par gens desvoyez de la religion catholique, apostolique et romaine et deserteurs d'icelle » (op. cité, X1A 8627, fol. 357 v°, 358 r°).

C'est dans le même temps une guerre serrée contre le livre, véhicule de liberté et de libération. Les fascicules beziens et maroticques sont interceptés, à la joie proclamée de Claude Haton. Dès 1528 il est reproché au sézannais Nicolas Boivin d'étudier la Bible à la lumière du luthérisme (Arch. Aube, G 4205); en mars 1551 on intrigue à l'encontre d'habitants qui lisent des livres suspects et qui posent des questions (Arch. Aube, G 1284); deux mois plus tard, un délibéré impose que soient cités tous ceux qui passent pour enseigner et pour lire (id). Puis ce sont les imprimeurs qui sont inquiétés: soit ils sont soumis à une interdiction d'exercer (Arch. Aube, G

1291), soit ils sont qualifiés d'huguenots tel Jean Dureau en 1569 (Arch. Aube, G 1286). Enfin on brûle les livres.

Piètre idée donc des religieux, des soldats et des puissants colportée par Claude Haton, entre autres... à propos de l'insécurité, principalement imputable à l'homme. (doc. 45)

La nature qui paraît particulièrement agressive pour Claude Haton a toujours fait preuve de caprices négatifs. Les inondations de 1910, la sécheresse de 1976, la tempête de 1999 étaient-elles pires que les mêmes calamités quatre siècles en arrière ? Ce qui différencie dramatiquement les deux époques, sur le plan des catastrophes, est l'intervention au premier rang de l'homme lui-même : Tchernobyl en 1986 et Fukushima en 2011. L'humanité a-t-elle progressé ? On ne saurait être affirmatif si l'on compare le temps de Claude Haton d'avec le nôtre. Seulement la société n'évolue pas de manière linéaire. Sur le trend ascendant se greffe un mouvement cyclique. Et comme au XVI^e siècle, nous vivons assurément une formidable période de régression sur les plans économique, politique et moral, portée par

la phase actuelle du libéralisme.

Rien n'a changé quant aux mœurs. Rien quant aux avidités. Un contemporain d'Haton, Jean de Beaufort condamnait les malversations des puissants corrompus qui s'enrichissaient sur le budget de l'État (Le trésor des Trésors de France, volé à la Couronne, par les incognües faussetez, artifices et suppositions commises par les principaux officiers des Finances..., 1615). Haton, avec une certaine crainte, pense qu'il faut tout de même « mesdire » [= dénoncer] les grands personnages (Mémoires, 1562, 227) dont aucun n'emporte sa sympathie : « Dieu a baillé à la France des princes et roy telz que le peuple le meritoit, et du roy et princes des subjectz telz qu'ilz roy et princes le meritoient, et a esté le tout permis de Dieu pour la pugnition des ungs et des aultres... ». La vulgarité s'est hissée aux échelons les plus élevés des plus hautes institutions... les petits chefs locaux imitent. (doc. 46)

2) L'INTÉRÊT DES ARCHIVES ET DES ÉTUDES PROVINOISES

La Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins par François Verdier – Le Fonds Ancien de la bibliothèque de Provins et le musée de Provins par Luc Duchamp

Les recherches sur l'histoire locale du XVI^e siècle ne sont heureusement pas closes avec l'édition intégrale des Mémoires. On se rapprochera des souvenirs de ceux qui ont vécu les événements. De Pierre de L'Estoile : Journal pour le règne de Henri III 1574-1589, Paris, Gallimard, 1943 (8^e édition, texte intégral) ; du même pour la suite du précédent ouvrage : Les belles figures et drogeries de la Ligue 1589-1600, Paris, Paul Daffis, 1877 (tirage à 100 exemplaires) ; de Jacques Carorguy, greffier au bailliage de Bar-sur-Seine : Recueil des choses les plus mémorables advenues dans le royaume de France 1582-1595, Édition Honoré Champion, 2011 (manuscrit 2426 de la médiathèque de l'agglomération troyenne), etc...

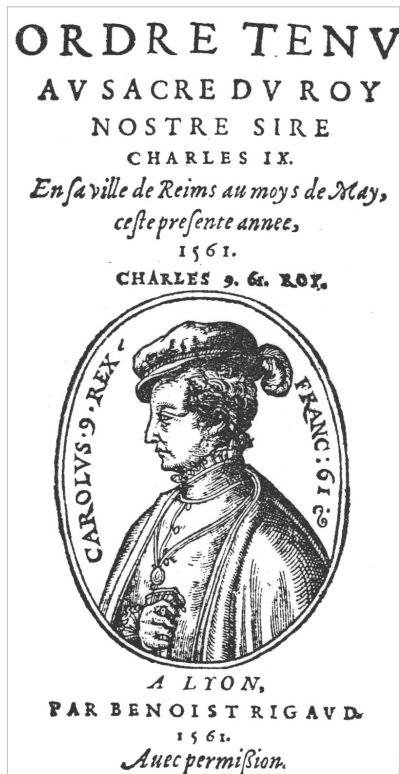
Et puis il faut penser se rendre à Provins même. Pour y rencontrer les membres de la SHAAP (cercle d'histoire) qui organisent des manifestations et publient dans le bulletin de la société. Pour y consulter le fonds ancien de la bibliothèque, dans un cadre et une ambiance des plus plaisantes. Cela nous permettra d'approfondir encore plus le personnage de Claude Haton. Par exemple par la lecture d'une double page de Jean-Pierre Andry, non publiée, qui liste les dates où il est parlé de Claude Haton (avec la source pour chacune d'elles). Par exemple par une mention très ancienne de la famille Haton (en 1242) dans une charte titrée « Jean, doyen de



doc. 45 *Les soldats et leurs oeuvres,*
d'après Callot, in Arluison et Blanquernon,
Petite histoire de la Champagne, Paris, SEP, 1910, p. 43.

Saint-Quiriace et Hemeric, doyen de la chrétienté de Provins, témoins du don fait à l'abbaye du Mont-Nostre-Dame-les-Provins par le clerc Jean, dit Bouviers, du Champ-Haton» (Michel Vessière, Une communauté canoniale au moyen-âge: Saint-Quiriace de Provins XI-XIII^e siècles, SHAAP, Provins, 1961, page 332).

J'ai demandé à François Verdier et à Luc Duchamp de présenter la SHAAP et le Fonds ancien de Provins. Nous les remercions d'avoir accepté. Nos remerciements s'adressent également à Ghislaine Ravel qui a parlé plus haut du colloque national Claude Haton, à l'occasion de la sortie de l'intégrale des Mémoires.



doc. 46 Charles IX,
Benoist Rigaud, Ordre tenu au sacre
du roy nostre sire Charles IX
en sa ville de Reims au moys de may
ceste presente année 1561,
page de couverture.

Sommaire de l'article

Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582)

Introduction

I. Une source historique inestimable : les Mémoires de Claude Haton

1) CLAUDE HATON, LE TÉMOIN DE SON TEMPS

Sa naissance – Sa famille immédiate – Patronymie succincte – Ses fonctions ecclésiastiques – Riches vies temporelle et mondaine – Claude Haton intégré dans son siècle – Son regard sur les déboires de ses contemporains – Le dénonciateur des crimes de ses coreligionnaires

2) LES RÉCITS DE CLAUDE HATON DANS UNE ÉPOQUE TROUBLÉE

La France opulente – Dégradation soudaine des mœurs (de la société, des nobles, du clergé) – Le conflit inter-religieux – Les progrès des idées de la Réforme (chez les religieux, chez les nobles) – Une époque de grande barbarie – La version partielle d'un narrateur impliqué (l'anti-huguenot virulent, le superstitieux, l'anti-juif, le prêtre homme de guerre, le récurrent péché de chair) – Une nature hostile – Souffrance et misère du peuple

3) LES MÉMOIRES, D'HIER À AUJOURD'HUI

Le manuscrit – Le style littéraire de Claude Haton – Un ouvrage subversif – L'édition SHAAP – Claude Haton en son temps (colloque de 2009) par Ghislaine Ravel – L'édition Bourquelot, et différences entre les deux

II. Extrême gravité des événements sur la période : le pays sézannais dans la tourmente

Anglure, Barbonne, Barbuise et Courtavant, Baye, Le Baizil, Bethon, Les Bordes, Broyes, Champguyon, Connantre et Corroy, Courgioux, Dormans et Montaiguillon, Escardes, Les Essarts-le-Vicomte et La Forestière, Esternay, Étoges, Fontaine-Denis, Le Gault, Gaye, La Gravelle, Joiselle, Marcilly-sur-Seine, Le Mériot, Le Meix-Saint-Époing, Montceaux-les-Provins, Montgenost et Le Mesnil-les-Barbonne, Montmirail, Montolivet-les-Montmirail-en-Brie, Nesle-la-Repote, La Noue, Orbais, Plancy, Le Plessis-Mériot, Pleurs, Potangis, Le Reclus, Resson, Saint-Bon, Saint-Genest, Saint-Gond, Saint-Martin-du-Boschet, La Saulotte, Sézanne, Le Thoul, Vertus, Villenauxe-la-Grande

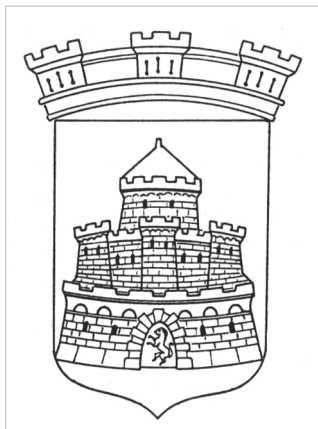
III. Lumière originale et exceptionnelle sur le pays sézannais grâce aux Mémoires de Claude Haton

1) LES LEÇONS DE L'ÉPOQUE, ET CELLES DE CLAUDE HATON

Une chronique cependant lacunaire – Les signes célestes – Insécurité imputable à l'homme – Répétition de l'histoire ?

2) L'INTÉRÊT DES ARCHIVES ET DES ÉTUDES PROVINOISES

La Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins par François Verdier – Le Fonds Ancien de la bibliothèque de Provins et le musée de Provins par Luc Duchamp



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

PAR FRANÇOIS VERDIER
président de la SHAAP

La Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins vit le jour le 15 décembre 1992 à l'hôtel de ville de Provins qui est toujours son siège social. Les fondateurs de cette société en avaient fixé les objectifs : « 1° D'encourager les recherches historiques et archéologiques relatives à Provins et à ses environs. 2° D'étudier toutes les questions qui y sont relatives. 3° De publier sur ce sujet les travaux de ses membres. 4° De faciliter et de rendre attrayante aux étrangers la visite des monuments anciens de la ville et de la région. »

Ces objectifs sont toujours ceux de la SHAAP. Pour les réaliser, elle publie un bulletin annuel composé d'articles de qualité, tant d'histoire que d'archéologie. Son effort d'édition se prolonge par une collection intitulée Monuments et travaux dans laquelle elle publie des travaux originaux d'histoire locale. Elle publie aussi des manuscrits qu'elle détient dans ses archives.

Elle organise des conférences en invitant les historiens les plus éminents du moment. Elle organise des excursions et fait découvrir à l'aide de conférenciers ou de spécialistes, quelquefois universitaires, les trésors du patrimoine des régions proches de Provins.

La SHAAP s'est aussi investie depuis sa création dans la sauvegarde des monuments de Provins et de sa région. Les premières plaques posées sur les bâtiments de la ville et qui sont encore pour la plupart en place, l'ont été par la SHAAP. Elle intervint pour le classement et la restauration des monuments les plus emblématiques. Elle restaura elle-même la Maison romane qui abrite aujourd'hui le Musée de Provins et du Provinois. Monument qu'elle possède avec la Tour dite du Bourreau, siège de son secrétariat et de ses archives et la chapelle Saint-Hubert, sur la route de Provins à Sourdun.

Elle possède enfin une bibliothèque et un fonds d'archives, enrichis des donations et des legs de ses sociétaires. Une partie des collections d'archéologie et d'art exposées au Musée de Provins et du provinois lui appartient.

Le rayonnement de la SHAAP se prolonge de la ville vers les cantons de l'arrondissement où des délégués cantonaux relaient l'activité de la société. L'assemblée générale annuelle se réunit une année sur deux à Provins, l'autre, au chef-lieu d'un des cantons.

Fort de ses cinq cents membres, la SHAAP est une société dynamique qui se renouvelle. Récemment, deux ateliers viennent d'ouvrir de nouvelles voies de recherche : dans les archives notariales provinoises et dans les archives du patrimoine industriel et ouvrier. Bientôt elle s'efforcera de constituer un patrimoine d'archives orales.

Si vous souhaitez avoir un aperçu de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, consultez sur l'internet le site : www.shaap.fr

Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins
BP 42 77482 PROVINS Cedex

LE FONDS ANCIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET LE MUSÉE DU PROVINOIS

PAR LUC DUCHAMP

conservateur des Archives de Provins, directeur des bibliothèques et du musée de Provins

L'ensemble des collections, encyclopédiques ou patrimoniales, comprend 25000 documents, 16 titres de périodiques régionaux de 1838 à nos jours, plus de 1000 manuscrits de 1137 à nos jours (série ms), 11 incunables, 350 volumes du XVI^e siècle, environ 3000 volumes du XVII^e siècle et 8000 du XVIII^e siècle, le reste étant du XIX^e et du début du XX^e. Les documents, manuscrits, ouvrages imprimés, périodiques et estampes sont pour la plupart antérieurs à 1940.

Le noyau de la « nouvelle » bibliothèque (après l'incendie de 1821) est principalement constitué du fonds de l'abbé Pierre-Nicolas Ythier (1738-1809), doyen du chapitre de Saint-Quiriace, qui avait réuni 3000 volumes imprimés ou manuscrits (archives privées, documents concernant la collégiale et de nombreux ouvrages liturgiques tels que sermons, traités de théologie et de droit canon). Ce noyau est complété au XIX^e siècle par le fonds des frères Félix et Émile Bourquelot qui se sont attachés à développer les collections et la connaissance de l'histoire provinoise. Félix Bourquelot (1815-1868), archiviste-paléographe et professeur de l'École des Chartes, laisse l'ensemble des sources, des manuscrits et des notes de travail des ouvrages qu'il a publiés. Émile Bourquelot (1824-1896), bibliothécaire, est à l'origine de la création du musée d'art et d'histoire locale en 1875. Tous deux ont légué l'intégralité de leurs bibliothèques personnelles. Viennent s'ajouter, par ordre d'importance, le fonds Maximilien Michelin (1788-1863), bourgeois provinois, médecin et collectionneur. Ce fonds est plus important par la qualité des pièces que par leur quantité et il peut être considéré supérieur en valeur documentaire au fonds Ythier. Il contient entre autres le cartulaire de la ville (ms 89) qui représente une des principales sources sur le Provins médiéval, une trentaine d'imprimés rares de l'époque moderne, ou encore 80 manuscrits dont le premier est constitué de 263 chartes et de

pièces originales du XII^e et des siècles suivants. Un inventaire manuscrit sommaire en a été dressé par Félix Bourquelot. La collection a été complétée par Jules Michelin, fils de Maximilien avec des manuscrits et des recueils de pièces historiques imprimées ou manuscrites, reliées par thèmes. Les Michelin appartenaient à une dynastie d'imprimeurs provinois. Existait d'autres fonds que nous allons seulement citer. Le fonds Antoine Lebrun provient de Pierre-Antoine Lebrun (1785-1873), membre de l'Académie et de la Chambre des Pairs. Le fonds Jules-César-Marie Lelorgne de Savigny (1777-1851), naturaliste, membre de l'expédition de Bonaparte en Égypte. Le fonds André Lefèvre (1834-1904), archiviste-paléographe et professeur à l'École d'anthropologie. Le fonds Julien Bellanger (1833-1917), bibliothécaire et chroniqueur dans les journaux locaux. Le fonds Émile Dodillon (1848-1914), vétérinaire épris de littérature, qui a légué ses papiers personnels.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un notable de Provins, Victor Garnier (1783-1878), lègue à Provins un petit hôtel particulier afin d'y accueillir la bibliothèque et le musée de la ville. Les collections muséographiques ont aujourd'hui rejoint le musée de Provins et du Provinois (voir ci-dessous), sis à la Maison romane, une bibliothèque de lecture publique accueille les fonds contemporains, et la Villa Garnier abrite le fonds ancien. Les chercheurs ont accès à ces trois sites. À la Villa Garnier, trois salles sont mises à la disposition du public pour la consultation du fonds ancien et des archives communales. Elles accueillent aussi les imprimés des XIX^e et XX^e siècles. (docs. 1 et 2)

Nous indiquerons plus particulièrement pour les historiens du pays sézannais les sources suivantes, constituées d'abord des livres, périodiques et placards du XIX^e siècle : ensemble à valeur encyclopédique, couvrant tous les domaines et toutes les disciplines, puisqu'il a été formé à partir des ouvrages issus des fonds Bourquelot, Lebrun, Savigny, Lefèvre, Bellanger, Dodillon, etc. On trouve aussi la collection de journaux locaux du XIX^e avec quelques titres pour le XX^e et quelques périodiques complets : Le Briard, La Brie, La Feuille de Provins, La Liberté, L'Union, La République de Seine-et-Marne, L'informateur, Le Nouvel Informateur, Les Affiches de Seine-et-Marne. Cette collection imprimée comporte également des récits publiés sur la guerre de 1870 ou de la Commune de Paris. Puis dans la série des collec-

tions d'archives, les sources suivantes, évoquées chronologiquement.

· XII^e-XV^e siècles : ensemble intéressant les dimensions tant politiques qu'économiques de la vie des époques pré-modernes. Plus de 400 chartes couvrent des domaines variés : revenus, rapports des comtes avec les serfs ou les propriétés des diverses institutions mais aussi avec la « Commune de Provins », institutions religieuses établies aux alentours tels les Templiers (ms 56), les Cisterciennes, l'abbaye de Faremoutiers (ms 51), le Paraclet (Abélard a enseigné à Provins), la léproserie de Close-Barbe. L'ensemble de documents est pour la plupart issu de la chancellerie comtale et un grand nombre se rapporte aux foires de Champagne à Provins et aux institutions religieuses de l'époque (les chapitres de Saint-Quiriace, Notre-Dame-du-Val, l'Hôtel-Dieu et le prieuré de Saint-Ayoul, les cordelières et cordeliers installés au XIII^e siècle, Augustiniens de l'abbaye Saint-Jacques). Si une grande partie de ces chartes (mais pas toutes encore) a été publiée par Bourquelot dans le cadre de son étude sur les foires de Champagne (Imprimerie impériale, Paris, 1865-67, nouvelle édition, 1970), de nombreuses sources demeurent encore inédites, en particuliers deux importants ensembles : le cartulaire de Michel Caillot, et le cartulaire de la ville.

· XVI^e siècle : deux ensembles. Le fonds Rivot, nommé d'après Claude Rivot (1702-1784), maire de

Provins. On y trouve six volumes manuscrits ; ce sont des chroniques de l'origine de la ville jusqu'à l'époque contemporaine du rédacteur, comprenant les transcriptions de documents anciens, dessins, plans, annales de la ville... Et le fonds Ythier (déjà cité). Ythier a sauvé la mémoire de documents ayant disparu dès son époque.

· XVII^e siècle : deux collections demeurent peu exploitées : le fonds Eustache Grillon (1637-1675), médecin, mss 42-43, 93, comporte entre autres une histoire des comtes de Champagne et de Brie ; le fonds Louis Ruffier (1642-1719), apothicaire et maire de Provins, qui fournit aussi des copies de documents sur l'histoire et la généalogie des comtes de Brie et de Champagne.

· XVIII^e siècle et Révolution française. Le fonds Charles-Jean Dudit de Maizières (1727-1782), académicien. Le fonds François de Baculard d'Arnaud (1718-1805), écrivain. Une mention spéciale doit être accordée à la collection sur la Révolution française qui n'a pas été exploitée car elle n'a pratiquement pas été consultée. Y sont conservés les inventaires des biens d'églises, les évaluations des fortunes, les bulletins des lois de l'époque révolutionnaire, la production administrative locale, les cahiers de doléances, les affaires de police, le registre de la Société populaire, celui des délibérations de la Société patriotique, etc..

· XIX^e et XX^e siècles. Le fonds de l'abbé Pasques



doc. 1 Victor Garnier, donateur du pavillon qui abrite le fonds ancien.
Photo René Guyot



doc. 2 La Villa Garnier, siège du fonds ancien ; accès par le n°16 de la rue Valentin-Abeille. Le Jardin Garnier.
Photo René Guyot

(1744-1830) comprenant les manuscrits de cet ancien curé de Vénisy (Yonne), secrétaire de la Société d'agriculture et historien de Provins. Le fonds Émile Dodillon, déjà cité. Le fonds Félix Bourquelot, déjà cité. Quant à la première guerre mondiale, le maréchal Pétain ayant établi un quartier général à Provins lors de la bataille de la Marne, un fonds concernant les activités militaires – y compris des dépêches de sous-préfecture pour la période 1900 à 1920 – retrouvées récemment et à ce jour totalement inédites, est en partie consultable. (doc. 3)

Le musée de Provins et du Provinois a été fondé en 1967 permettant de présenter les collections de la SHAAP (voir texte de François Verdier) et celle de la ville. La cour de l'ancienne école de Célestines (ville haute) est devenu un jardin où fleurissent en mai les rosiers de Provins, rapportés de Damas par Thibaut IV de Champagne. Cette maison (Maison Romane) est propriété de la société d'histoire, mais le musée qui y est installé est devenu municipal, après la signature d'une convention entre la ville et cette

société, en 1993. Le musée est contrôlé par la Direction des musées de France, et porte le label « musées de France ». Il présente différentes collections, rappelant l'histoire locale de Provins, et certains de ses artistes.

Les collections archéologiques qu'il abrite proviennent de fouilles effectuées dans toute la région. Des silex, céramiques, outils, bijoux attestent la présence humaine à l'âge du bronze et du fer ; des statuettes et des pièces montrent également la présence de l'homme au II^e siècle avant JC. Sont aussi présentées des pièces plus récentes, du moyen âge et de la renaissance, comme des sarcophages mérovingiens, des poteries et des sculptures provenant d'édifices disparus. Provins au XII^e siècle comptait une vingtaine d'églises. Il n'en reste que trois. Une partie du mobilier religieux est présenté au second étage du musée. Le musée possède plusieurs statues, de pierre ou de bois (parfois polychrome), qui prouvent le métissage entre les cultures bourguignonnes, champenoises et d'Ile-de-France. Une salle est réservée à la céramique et à l'argile.



doc. 3 *La Maison romane.* Photo René Guyot

La Maison romane est l'un des bâtiments civils les plus anciens de Provins. La façade, classée Monument historique, remonte au XII^e siècle. Elle est construite en petit appareil régulier, maçonné par lits. Dès le XII^e siècle elle aurait abrité une école rabbinique, et peut-être même une synagogue. À deux pas de la place du Châtel, elle est en effet située dans l'ancien quartier juif, à proximité du palais des comtes de Champagne. Bien qu'assez éloignée de la collégiale Saint-Quiriace, elle a pu être une maison canoniale : on aperçoit sur la façade un tirant en fer où figurent les trois croix. On ne sait pas grand chose de ce qu'elle devint jusqu'à ce qu'elle accueille l'école de filles Sainte-Lucence, dirigée par les religieuses de la Congrégation des dames Célestines. Après la laïcisation, elle devint une garderie, puis une école communale. Quand une nouvelle école a été construite en ville haute, la Maison romane a été abandonnée. C'est la société d'histoire (SHAAP) qui l'achète en 1961, et la restaure.



Destins croisés : une famille sézannaise d'origine russe

par Gérard LABRUNE

Sauf pour quelques bellicistes, va en guerre ou autres génies démoniaques, la guerre est une calamité pour les populations qui la subissent.

Au milieu de la boue, du sang, de l'horreur, de l'anonymat de la mort du soldat, il arrive, aussi, qu'elle génère des destins hors du commun : héros, martyrs et parfois, plus rarement des miracles...

Sézanne fut le théâtre de l'un d'eux en permettant à deux êtres parfaitement étrangers l'un à l'autre, originaires de deux pays différents de se rencontrer et finalement fonder une famille...

LUI, Pierre Botchkoff, est né en janvier 1896 en Sibérie.

Orphelin de mère il est élevé par son Grand-père au milieu des chevaux.

Il sera « réquisitionné » dans le cadre d'un accord entre le Tsar Nicolas II et le gouvernement Français : « des hommes contre des armes ». Le premier manque de fusils pour combattre l'Allemagne au titre de « la triple alliance » ; la France craint le manque d'effectifs tant l'hécatombe de la première année de guerre a été terrible...

Palabres, promesses plus ou moins

tenues entre les 2 Pays, finalement ce sont les premiers dix mille hommes qui partent pour la France, « triés » pour leur alphabétisme, leur couleur de cheveux (blonds ou châains) et leurs yeux gris ou bleus !!

Ainsi enrôlé de force, voilà Pierre parti pour la France en Guerre. Il lui faudra, pour cela, contourner l'Europe en plein conflit car nous sommes en 1916 !



*Le père de Madame Vinciati,
en costume militaire russe.*

Trains russes, trains Japonais pour arriver dans un port Chinois ou il embarquera, avec ses camarades sur des paquebots Français affrétés pour la circonstance... Ce sera l'occasion d'une grande « croisière » au large de l'Inde pour remonter ensuite le Canal de Suez et finalement s'amarrer à Marseille ou les soldats Russes arrivent sous les « vivats » de la foule.

Formé au maniement des armes (le fameux Lebel) au camp de Mailly il fera partie, avec ses compagnons, de la grande offensive du printemps 1917 sous le commandement du Général Nivelle. À Courcy sur les bords du canal de la Marne, c'est une véritable hécatombe :

Quatre mille Russes tués et blessés ; deux cent cinquante mille morts chez les Français !!

Pierre Botchkoff ne sera que légèrement blessé ce qui est une véritable chance quand on mesure l'étendue de dégâts humains...

Tandis que des mutineries éclatent dans les rangs Français, les soldats Russes apprennent que leur pays vient de chasser le Tsar pour instituer un régime révolutionnaire. Déjà les premiers soviets de soldats sont formés par des civils et la crainte du gouvernement Français d'une « contagion » parmi les troupes nationales entraîne la décision d'éloigner les brigades russes.

C'est ainsi qu'elles seront désormais cantonnées au camp de la Courtine (département de la Creuse), à la place des prisonniers Allemands qui s'y trouvaient...

Dans le camp, c'est la division, voire la mutinerie entre ceux qui souhaitent rentrer au pays et se mêler aux événements et ceux, perplexes, qui hésitent et qui quitteraient volontiers la France pour la Russie sans pour autant se mêler à la politique

Pierre Botchkoff est de ceux là et il opte finalement pour demeurer en France.

Il y a laissé d'ailleurs quelques souvenirs, puisque, charpentier de métier, il a pendant ses permissions, construit avec ses compatriotes, la petite chapelle en bois du camp de Mailly.

Il est démobilisé le 18 novembre 1918 à Orléans.

Après quelques pérégrinations, il se stabilisera finalement à Sézanne en se faisant embaucher à l'usine Labesse (briques réfractaires Lafarge) où il reconstruit les charpentes en bois des bâtiments détruits.

C'est durant cette période qu'il fait la connaissance d'une jeune femme, cuisinière au café de la gare et qui deviendra son épouse...



La petite chapelle de Mailly construite par les soldats russes, toute en bois et dans le style des églises orthodoxes.

ELLE, Tatiana Lutchenko est venue d'Ukraine en France en 1927 avec un contrat en bonne et due forme de personnel de ferme, comme il en existait à l'époque avec l'Italie ou la Pologne pour recruter du personnel féminin dans nos campagnes qui manquaient de bras pour les travaux des champs !

Elle s'emploiera à Corroy, à Pleurs puis à Sézanne. Épreuve difficile quand on ne parle pas un mot de Français !

Elle fera même venir sa petite sœur à Pleurs ou durant leurs « loisirs » on leur demandait de chanter en duo les chansons de leur pays.

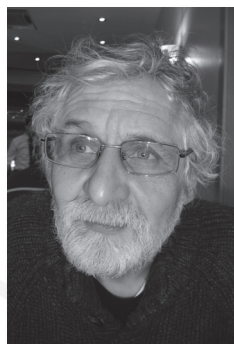
Tous ces « émigrés » formeront une petite colonie où se côtoieront plusieurs nationalités et c'est dans cette colonie, sans doute nostalgique du pays que se rencontreront Tatiana et Pierre. Ils opteront plus tard pour la Nationalité Française.

De leur rencontre et de leur union naîtront quatre enfants dont Madame Vinciati Simone qui réside avec son mari à Sézanne depuis sa naissance...

Les trois garçons accompliront leur « devoir national », l'un dans la Marine, pendant 5 ans ; il combattra en Indochine. Le second fera son service National dans les Pompiers de Paris pendant 3 ans. Enfin, le troisième sera appelé sous les drapeaux pour combattre pendant la guerre d'Algérie.

Tatiana et Pierre décideront la même année, en 1967, à six mois d'intervalle.

Ces destins exceptionnels que le hasard a réunis pour que se fonde une famille sont directement issus de la guerre qui, en cette occurrence a produit une sorte de miracle que je voulais raconter en leur nom.



La tuilerie de Vindey au XVIII^e siècle

par François GASPAR

En 1708, messire Claude-Nicolas Morel, mousquetaire du roi, fait construire une tuilerie à Vindey. La présence d'argile de bonne qualité et de gisements de pierres à chaux sur le territoire de la commune, ainsi qu'une vaste forêt toute proche, sont des conditions idéales pour l'implantation d'une tuilerie à cette époque.

Ce noble est le fils cadet de Marius-Basile Morel (1632-1726) seigneur de Boistiroux, Vindey et Le Meix-Saint-Époing, et de Antoinette-Marie Collart (1646-1726). Claude-Nicolas a deux sœurs et deux frères dont l'aîné, Pierre-Benoît, perpétuera la lignée des seigneurs de Vindey. Claude-Nicolas deviendra conseiller au Grand Conseil du roi et décèdera sans postérité.

La tuilerie est constituée de plusieurs bâtiments :

- Le logement du tuilier de 38 pieds de long (environ 12 m) sur 19 pieds de large (environ 6 m) avec une chambre et une pièce dotée d'un four à pain. Appuyés contre la maison, au nord un poulailler et à l'est une porcherie

- Une grange couverte de tuiles de 52 pieds de long (environ 16 m) sur 26 pieds de large (environ 8 m)

- Une « halle sur poteaux » de 55 pieds de long (environ 18 m) sur 30 pieds de large (environ 10 m) construite en bois et couverte de paille

- Un four à chaux et à tuiles ayant une base approximativement carrée de 6 m de côté environ. Ce four nécessite un entretien régulier et d'importantes réparations après chaque saison de fonctionnement

LES EXPLOITANTS SE SUCCÈDENT...

La tuilerie est louée en 1719 à Charles Gay, avec trois arpents et demi de terre (un arpent représente un peu moins d'un demi-hectare), moyennant 60 livres de rente annuelle et quatre muids de chaux (un muid de chaux contient environ 160 litres). Charles Gay décède à Vindey le 20 février 1730 à l'âge de 56 ans ; sa veuve meurt la même année, âgée de 45 ans. En 1737, leur fils Denis Gay est tuilier à Vindey. (1)

*documents pages suivantes :
Planches de l'Encyclopédie,
à Paris, chez PancKoucke, 1783.
(Collection particulière)*

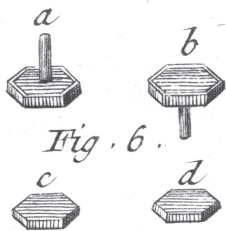
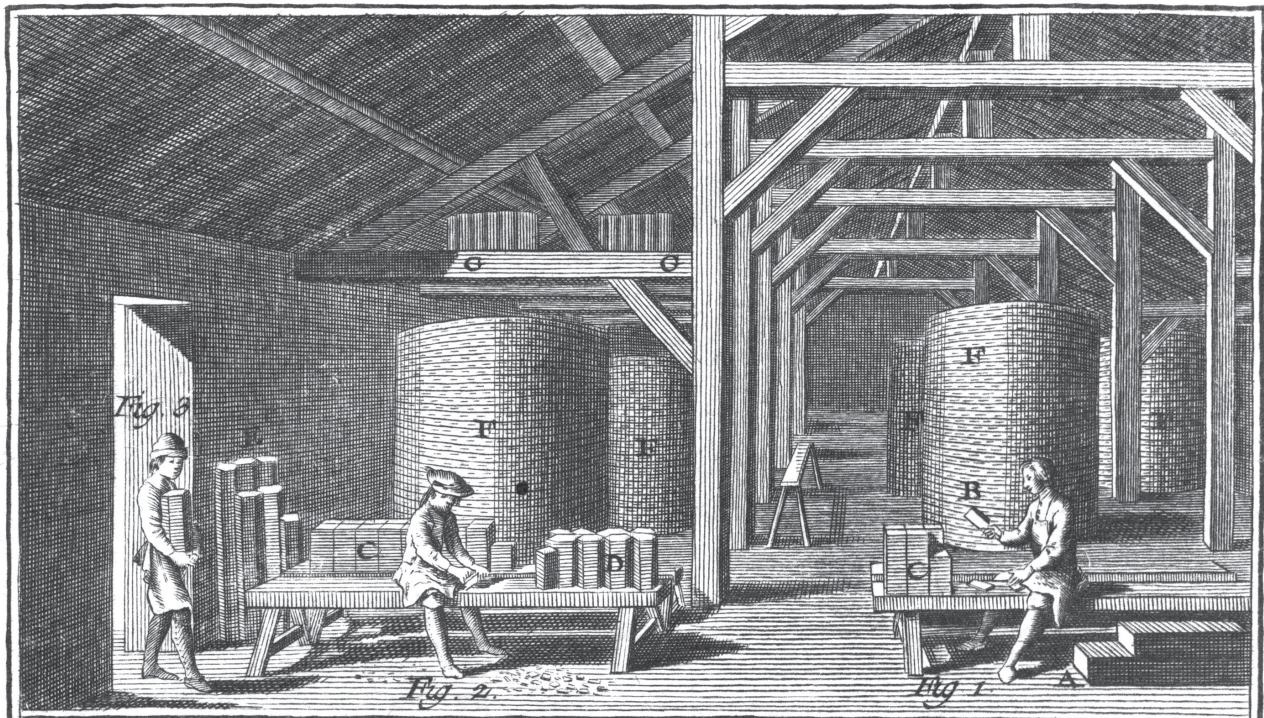


Fig. 6.



Fig. 5.

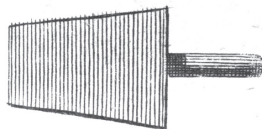


Fig. 8.

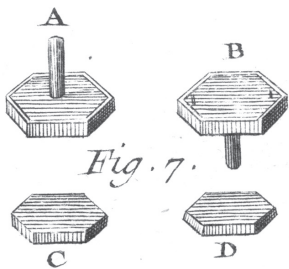


Fig. 7.

17	18	20	19
13	14	16	15
9	10	12	11
5	6	8	7
1	2	4	3

Fig. 4.

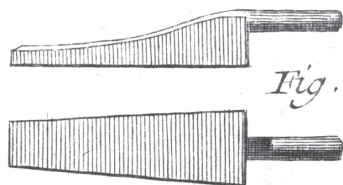


Fig. 9.

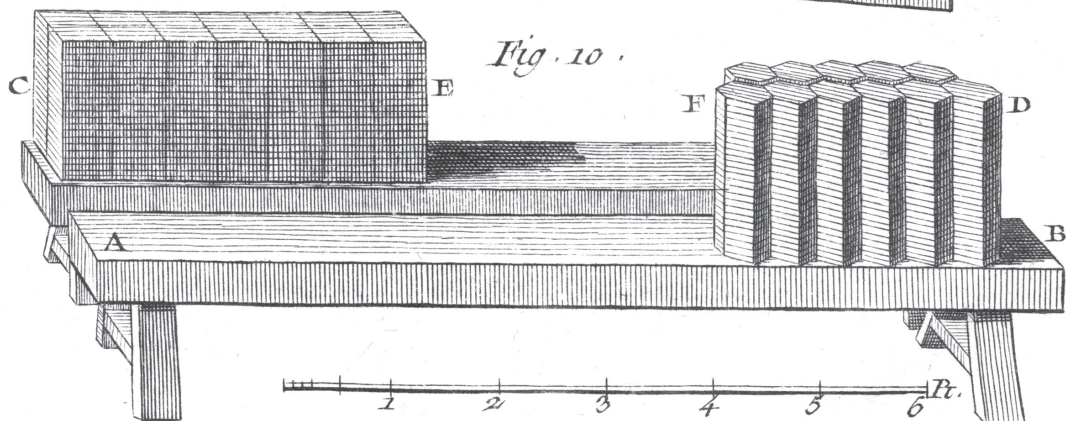
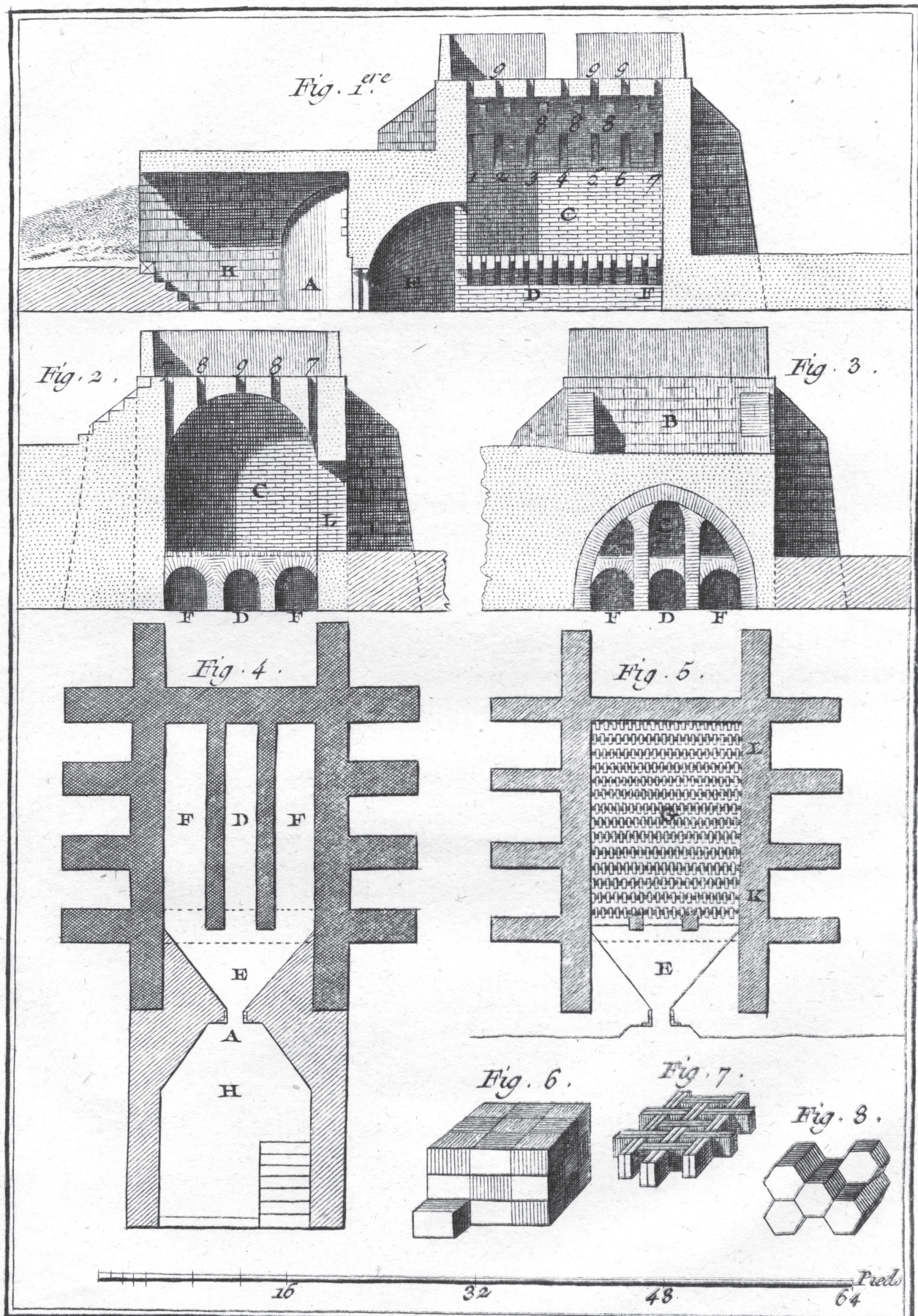


Fig. 10.

Tuilerie.

Benard Dux



Le jeudi 16 février 1741, les «garçons domestiques de Denis Gay, thuilier», employés à extraire des pierres à chaux «dans un trou au-dessus de la fontaine des Cuchots» à Vindey, périssent «ensevelis sous les ruines de la terre». Louis Davesne, 24 ans, et Louis Paschal, 19 ans sont enterrés au cimetière le lendemain par Cadet, curé de Vindey. (2)

Un an plus tard, le 11 avril 1742, Denis Gay, veuf depuis le 13 mai dernier de son épouse Marie Helardin (29 ans), est inhumé au cimetière à l'âge de 31 ans.

Pierre Jannard, avec l'aide de son fils Séverin, exploite alors la tuilerie jusqu'en 1762.

En 1763, Charles Jacopin, vigneron à Vindey, et Françoise Gay, veuve de Louis Jacopin, louent la tuilerie à Edme Petit, thuilier, originaire de Châtillon-sur-Morin, en échange de 100 livres et quatre muids de chaux annuels. (Il existe

alors des tuileries à Châtillon-sur-Morin, attestées sur des documents ultérieurs par l'indication de «l'ancien chemin des tuileries» en direction du Bricot). Edme Petit est l'époux de Marguerite Cadet qui décède en 1766.

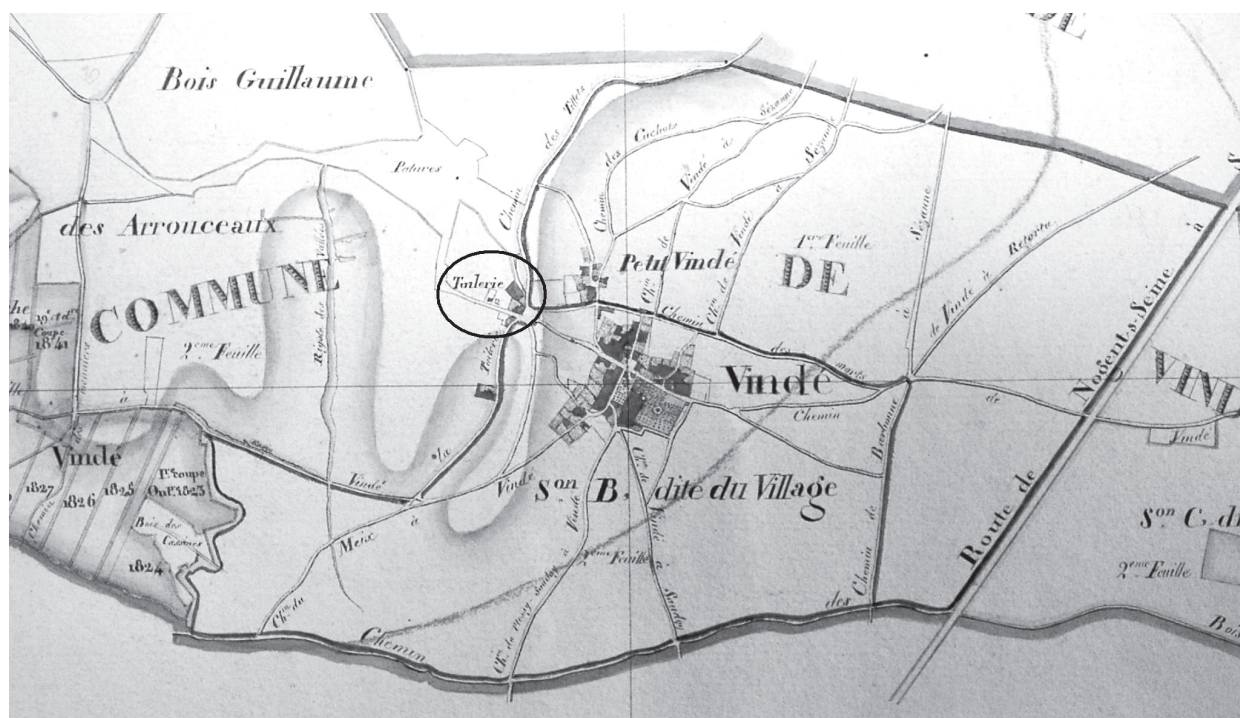
Cette même année 1766, la tuilerie est louée pour neuf ans à Jean Vinot, thuilier, et Marie-Jeanne Diot, sa femme qui décède en 1775.

En 1776, André-Jean Vinot et Marie Sulpice, son épouse en secondes noces, louent la tuilerie moyennant 130 livres, mille tuiles et quatre muids de chaux annuels.

Les époux Vinot jouissent de la tuilerie, d'un jardin, d'un accin (un clos avec quelques arbres) et de trois arpents de terre en une seule pièce, avec la faculté de tirer des pierres à chaux au lieu-dit «les Cuchots» à Vindey; de même, ils peuvent continuer à tirer de la terre à tuiles «dans les endroits ordinaires». (3)

En 1785, le seigneur de Vindey, Charles-Gilbert Morel, achète la tuilerie à Charles Jacopin. Le prix de vente est de 800 livres plus le capital de la rente de 60 livres et quatre muids de chaux.

Charles-Gilbert, vicomte de Morel, seigneur de Vindey, Le Meix-Saint-Époing, Le Bricot, Courtavant et autres lieux... conseiller au Parlement de Paris, est le petit-neveu du fondateur de la tuilerie, Claude-Nicolas Morel. Il est né à Paris le 20 janvier 1759 et a épousé le premier mai 1780, Marie-Renée-Élisabeth Choppin d'Arnouville, née le 23 février 1763 à Paris. Charles-Gilbert vit à Paris mais se rend régulièrement au château familial de Vindey dont il a hérité.



Localisation de la tuilerie dans le village de Vindey.
Archives départementales de l'Aube, dossier 144 J 1131.



*Charles-Gilbert Morel,
ci-devant seigneur de Vindey,
en 1824.
Archives départementales de l'Aube : 144 J 82.*

LES TUILIERIES DE LA RÉGION DE SÉZANNE

À cette époque, il y a six tuileries à Sézanne : deux tuileries appartiennent à la famille De Mars, les autres à la veuve Voisembert, à Thimothée Lefevre, à la veuve Marest et à la famille Noiset. Ces tuileries, bien qu'anciennes, ne possèdent ni privilège royal, ni arrêt, ni même lettres patentes du roi pour les protéger.

Dans la région, il existe aussi une tuilerie à Broyes, appartenant au seigneur De Dampierre, une autre à Réveillon, appartenant aussi à un seigneur, le dénommé De Cotte, et d'autres tuileries à Mondement, La Celle-sous-Chantemerle, Montmort, Saint-Martin-d'Ablois et Dormans. Chaque tuilerie fabrique entre 140 et 200 mille tuiles, briques et carreaux de terre chaque année ainsi que 1800 muids de chaux environ. Une tuilerie occupe une dizaine d'ouvriers pendant six

mois de l'année : des manouvriers extraient la terre, des hommes de halle la façonnent et la font sécher, d'autres ouvriers plus spécialisés en assurent la cuisson. Toute l'année, des « domestiques » transportent les pierres à chaux, la terre et le bois destiné au four. Les fabrications nécessitent de la « terre à pipe », du limon et du sable. Chaque ouvrier gagne environ 200 livres par an. Un millier de tuiles ou de briques se vend de 10 à 12 livres (à noter qu'une faîtière coûte huit fois plus qu'une tuile ordinaire), un millier de briques ou de carreaux se vend 15 livres et un muid de chaux 3 livres. En comparaison, le millier d'ardoises est vendu 25 livres (par la demoiselle de Saint-Mars à Sézanne, par exemple). (4)

Les tuiliers sézannais fournissent la ville et les environs, y compris Vindey, car la production locale, dont la réputation est excellente, est parfois insuffisante pour satisfaire les besoins du village. Cependant, le coût du transport des tuiles, briques et muids de chaux est très élevé proportionnellement à leur prix de fabrication.

À la fin de l'Ancien régime, on remarque parmi les tuiliers sézannais : Jean-Baptiste Billot aux Grandes-Tuileries, Antoine Martin et Nicolas Billot dans le faubourg Gohier, Jacques Galochat, Jacques Vinot, Jean-Baptiste et Nicolas Vinot, Copic, Denis Carré, Claude-Nicolas Duchesne, Jeannart (dès 1759, Séverin Jeannart et Charles Cornet sont tuiliers à La Celle-sous-Chantemerle), Charles Very, Louis-Thomas Maut, Jacques Caritte, Pierre Masson et François Cousin. Charton est marchand tuilier à Sézanne et Jacques Manuelle est « couvreur en tuiles » à Vindey. (5)



*Parcelle 262 : tuilerie ;
parcelle 263 : maison ; parcelle 264 : jardin ; parcelle 265 : verger.
Archives départementales de l'Aube, dossier 144 J 1131.*

À VINDEY...

En 1787, Morel de Vindé loue la tuilerie à Charles Sulpice, garçon majeur originaire de Baye, dont le père laboureur assure le cautionnement. Charles Sulpice se marie à Vindey le 7 janvier 1788 avec Marguerite-Nicolas Masson, fille mineure d'un manouvrier de Saint-Loup. Jean Vinot sera le parrain de plusieurs de leurs enfants. Les impôts du couple correspondent aux impôts d'un vigneron aisé du village (le couple est le treizième des plus imposés des 41 roturiers de Vindey, presque tous vignerons). (6) Charles Sulpice décède le 29 juin 1793 à l'âge de 41 ans au hameau de la tuilerie de Vindey, lieu-dit aussi appelé «la fosse aux pleux». Le 23 septembre 1793, sa jeune veuve épouse Louis-Auguste-Marie-Gabriel Callop, né le 4 juin 1752 et curé de Saudoy : c'est l'un des tous premiers ministres du culte de la région de Sézanne à se marier au début de la révolution.

En février 1793, Jean Vinot et Marie Sulpice son épouse signent à nouveau un bail de neuf années comprenant la tuilerie, le jardin et l'accin, plus 4 arpents de terre en deux pièces, 14 arpents de terre en une seule pièce au lieu-dit «la Caillotièr» (sur le finage de Saudoy) et une pièce de pré au Meix-Saint-Epoing (à l'emplacement actuel de la gare) moyennant 490 francs, 6 muids de chaux, 4000 tuiles et 12 faîtières (les produits finis doivent être livrés au jour fixé par le propriétaire dans un rayon de 6 ou 7 lieues avec voiture et chevaux...). (7)

En 1802, le bail est renouvelé pour trois ans mais le propriétaire en retranche quatre arpents. Jean Vinot, «vu son âge avancé»

(73 ans), cède son bail à son fils Louis et à son épouse pour poursuivre l'exploitation de la tuilerie. Le 19 janvier 1796, Louis Vinot (16 ans) épouse Marie-Angélique Brouard (15 ans). Jean Vinot décède le 19 juin 1805.

En 1808, le propriétaire Morel de Vindé fait aménager une écurie dans la tuilerie qui présente à cette époque «deux chambres basses à feu, grenier dessus, écurie, ravallée (appentis), grange, vacherie (étable), porcelière (porcherie), poulailler, halle, four, fourneaux et autres bâtiments, fosse ou mare autour de laquelle sont quelques arbres plantés...» (8)

Les baux de la tuilerie sont reconduits en 1807, 1814 et 1817. Cependant, les gisements en terre à tuiles de l'exploitation s'épuisent. Louis Vinot ayant réussi, très intelligemment, à acheter les terres environnant ces endroits, Morel de Vindé fait rechercher de nouveaux gisements sur le territoire de Sézanne aux lieux-dits «Rupienne», «la Limonière» et «au-dessus du bois Guillaume» notamment.

En 1823, Louis Vinot refuse de renouveler le bail de la tuilerie sauf si le propriétaire reconstruit le four qui tombe en ruines. La dépense paraît trop importante à Morel de Vindé qui cherche un autre locataire, sans succès. Morel se résout donc à vendre sa tuilerie... et ne trouve aucun acquéreur. Finalement, le 22 janvier 1824, Joseph Leloir, géomètre à Vindey, fondé de procuration et régisseur de Charles-Gilbert Morel, signe l'acte de vente de la tuilerie avec... Louis Vinot et Marie-Angélique Brouard ! L'ensemble contient 1 hectare 50 centiares aux lieux-dits «la Tuilerie» et «la Sacote»,

18 ares 50 centiares au lieu-dit «le Petit-Vindey» ou «les Cuchots» et 27 ares au lieu-dit «au-dessus du bois Guillaume» sur le territoire de Sézanne. Ce dernier terrain sert à tirer de la terre à tuiles mais se révèle beaucoup moins intéressant que prévu. Le prix de vente de l'ensemble est de 4000 francs payables en cinq ans, de 1825 à 1829, avec un intérêt de cinq pour cent. (9)

Louis Vinot, récent propriétaire d'une autre tuilerie à Sézanne, semble avoir réussi une belle opération à Vindey : un achat à un prix très raisonnable et un étalement des paiements très favorable. Sa nouvelle situation de propriétaire et non plus de locataire de la tuilerie de Vindey lui permet de réparer le four. Quelque temps plus tard, il va privilégier cependant la tuilerie de Sézanne, mieux située du point de vue logistique. Mais une menace se profile : bientôt la concurrence entre les différentes tuileries sézannaises commence à faire baisser le prix des tuiles. Le coût d'entretien de la tuilerie de Vindey ne favorise pas le développement de la fabrique : il ne s'agit plus de travailler comme au siècle précédent mais de tenter de s'adapter en recherchant de nouveaux débouchés de plus en plus éloignés.

Louis Vinot décède le 19 décembre 1840 à Vindey à l'âge de 61 ans. Ses deux fils, Louis-Denis et Jacques-Hubert sont aussi tuiliers : l'aîné, 39 ans, après avoir habité à Sézanne, s'installe à Esclavolles où réside déjà sa sœur et son mari, Étienne-Honoré Pilavoine ; le cadet, 37 ans, est tuilier à Sézanne.

L'exploitation de la tuilerie de Vindey est poursuivie par Auguste-Nicolas Vinot, tuilier de 28 ans,

et sa femme Flore-Adélaïde Vinot, 25 ans. Le couple a quatre enfants et héberge le grand-père, Jean-Louis Vinot, tuilier né le 14 janvier 1789 à Sézanne, veuf de Marguerite-Élisabeth Guillaume. Jean-Louis Vinot décède à Vindey le 21 juillet 1849. Auguste-Nicolas Vinot, maître-tuiliier du village, semble avoir quitté Vindey avec sa famille entre 1861 et 1866.

Toutes ces familles de tuiliers, frères, beaux-frères, oncles et cousins travaillaient ensemble et portaient haut la renommée de qualité des fabrications de la tuilerie de Vindey pendant tout le dix-huitième siècle. La position enclavée et sans infrastructure routière de la tuilerie de Vindey va se révéler un handicap dès le début du nouveau siècle. En effet, le durcissement de la concurrence nécessite la réduction des coûts de production par l'introduction du machinisme, l'augmentation de la production par l'agrandissement de l'usine, c'est-à-dire l'intervention de moyens financiers très importants, la vente et surtout le transport des produits finis bien loin de notre région. Bientôt la tuilerie de Vindey ne donne plus signe de vie, incapable de s'adapter aux exigences du capitalisme industriel.

Cependant, au début du vingtième siècle, la présence d'une ligne de chemin de fer reliant Paris va favoriser l'implantation d'usines de briques à Sézanne et à Le Meix

Saint-Époing, faisant revivre l'activité industrielle traditionnelle régionale qui se perpétue encore aujourd'hui. (10)



*L'état actuel de la parcelle 263 :
la place de la tuilerie et la maison du tuilier.*

Cet article est un complément à l'exposé de la conférence de 2012 organisée par l'association SEZANNIA concernant les seigneurs de Vindey et dont le second volet aura lieu le dimanche 24 novembre 2013. Il concernera la ferme de Retortat, le moulin de Chichey, des fermes, des bois et des étangs à Le Meix Saint-Époing et Le Bricot.

Pour tous renseignements : sur internet, association « Sezannia ».



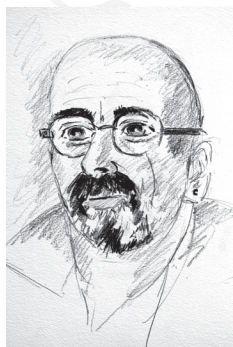
*Plaque indicatrice
de la place de la tuilerie.*

Références :

1. Archives Départementales de l'Aube : 144 J 1111.
2. Archives départementales de la Marne : 2 E 766/2.
3. *ibid.* note 1.
4. Archives départementales de la Marne : C 472.
5. Archives départementales de l'Aube : 144 J 1035 à 1040.
6. Archives départementales de la Marne : 1 L 289.
7. Archives départementales de l'Aube : 144 J 1041.
8. Archives départementales de l'Aube : 144 J 1032.
9. Archives départementales de l'Aube : 144 J 1106.
10. Revue du CEPS : « Du Pays Sézannais » n°2 (juin 2000), p. 52.

L'eau et ses points de puisages à Montmirail

par Claude FAIVRE



De tous temps l'homme s'est soucié de sa ressource en eau. Dès les débuts de sa sédentarisation il opta pour les zones humides offrant abris (cavités rocheuses, grottes et autres tumulus) et toujours avec un gisement aquifère suffisant (marais, retenue naturelle ou ruisseau) à proximité. Puis vint le temps où l'homme chercha des sites plus élevés en altitude pour observer les arrivants, qui n'étaient pas toujours que des amis. Le génie des hommes et des femmes d'alors se mit au service des besoins essentiels, construire des habitations toujours plus hautes et creuser pour stocker le précieux liquide et le puiser. L'ambition a toujours été d'avoir suffisamment de réserves pour les besoins alimentaires, les nécessités d'hygiène et bien sur aussi avoir la capacité d'affronter les incendies, qui, au regard des matériaux de constructions de ces époques lointaines, pouvaient vite prendre de l'ampleur. Vinrent beaucoup plus tard des techniques pour faciliter les puisages et accéder à de grands volumes de réserves d'eau, mais nous n'en sommes pas encore là.

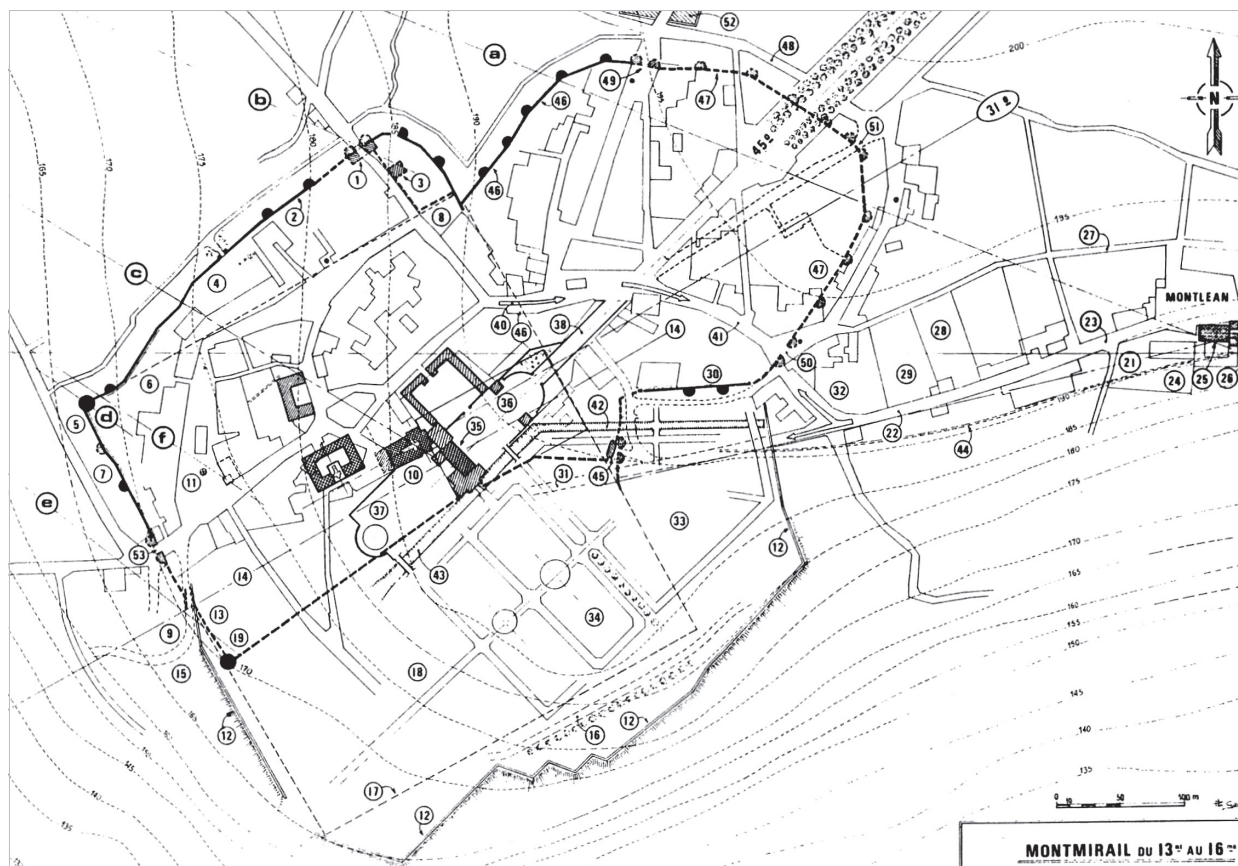
La toponymie de Montmirail serait «Mons-Mirabilis», le «mont d'où l'on mire», point haut qui culmine à deux cent mètres (à la limite entre les premières et les secondes avenues) et qui domine à peine les grands chemins de rouliers en provenance de Lutèce (rebaptisée depuis Paris) vers les frontières incertaines de l'est du territoire et autre grand axe des rouliers du nord vers le sud, soit de Suessiones (Soissons) en descendant gentiment vers Sezana qui plus tard s'appellera Sézanne. Donc point de grande montagne ni de creuse vallée à donner le vertige aux voyageurs de tous temps, tout juste un bec de promontoire sis à l'extrémité d'un plateau avec sur deux flancs la vallée du Petit-Morin et sur le troisième le ru qui descend à la Vogue en passant par la fontaine des amoureux. Les premiers seigneurs firent construire une fortification, un donjon et les habitations s'organisèrent dans ce périmètre restreint, protégées par une enceinte de hauts murs percés de quelques portes (Il est toujours possible de circuler dans les ruelles qui longent les vestiges des anciens remparts, mais les portes ont défi-

nitivement disparu à la fin du moyen âge). Le petit bourg de Montmirail surplombe la Vallée du Petit-Morin, modeste cours d'eau de quatre vingt six kilomètres qui prend naissance dans les marais de Saint-Gond et qui va se perdre dans la Marne, quelque part vers La-Ferté-sous-Jouarre. Le Petit-Morin et Montmirail sont tout de même éloignés de presque une demi-lieue (un à deux kilomètres suivant les endroits). Au cœur des murs de la cité, pas de cours d'eau majestueux, pas de source en grande abondance, juste quelques résurgences qu'il a fallu dompter et domestiquer. (doc.1)

Le premier château fort a fini par laisser la place à un château plus conséquent et dont la fin de la construction oscille entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Il est réputé ne pas être construit sur un grand réservoir aquifère, toutefois il possède un puits profond d'à peine plus de six mètres et dont la réserve est relativement faible. Le débit de la source qui l'alimente est d'à peine un mètre cube par heure. Il est possible de voir son embouchure lors d'une visite du château, vous descendez au rez-de-jardin et à l'entrée gauche de la cuisine, une plaque de verre et un projecteur permettent d'en admirer le profil. La faiblesse des ressources en eau du site explique aussi les douves sèches qui ceignent ses fondations ainsi que les bassins secs des jardins, à la Française, dessinés par le célèbre jardinier de Louis XIV,

André Le-Nôtre (1613-1700), si, si, celui là même qui a structuré ceux des châteaux de Vaux-le-Vicomte et de Versailles !

Au sortir du château, à votre gauche, dès que vous perdez un peu d'altitude, l'ancienne Rue de Paris (elle descendait des portes du château puis suivait le Faubourg de Paris actuel) ou encore la Rue de l'église (actuelles Rue Saint Vincent de Paul et Rue de l'École qui descendent sur le côté de l'église Saint-Étienne vers la Chaussée de Mécringes), au pied de l'ancien fort, l'eau va commencer à se faire sentir aux habitants de ces maisons. Dans la première partie de l'ancienne Rue de Paris, avant de descendre sur votre gauche vers la place d'en bas (Place Frérot), dans l'arrière boutique d'une échoppe est un puits qui remonte à fort

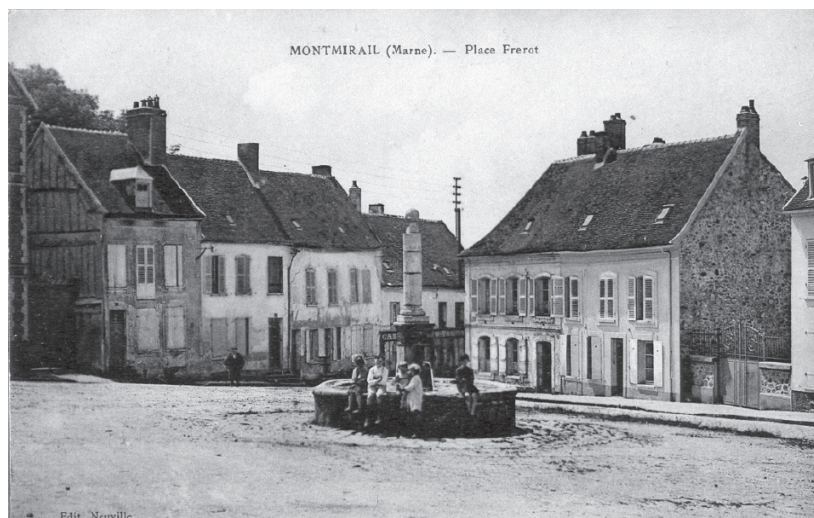


doc.1 Carte de 1610 du bourg de Montmirail montrant les remparts.

longtemps. Il est aujourd'hui dans une propriété privée et donc non accessible au public.

Continuez à descendre vers la Place d'en bas (Place Frérot), au dessus de l'hôtel de ville se situe une construction en lieu et place des anciennes « halles aux veaux ». Avant la construction du bâtiment actuel, le bâtiment en place était érigé au dessus de salles à colonnes (dont quelques vestiges ont été conservés dans le jardin public derrière la mairie) qui enjambaient un modeste cours d'eau souterrain. Un ensemble de pierres appareillées constituait à la fois le fond du chenal et parfois une voûte sur les zones couvertes. S'il n'existe pas de datation précise de ces aménagements, on peut penser qu'ils remontaient à plusieurs centaines d'années.

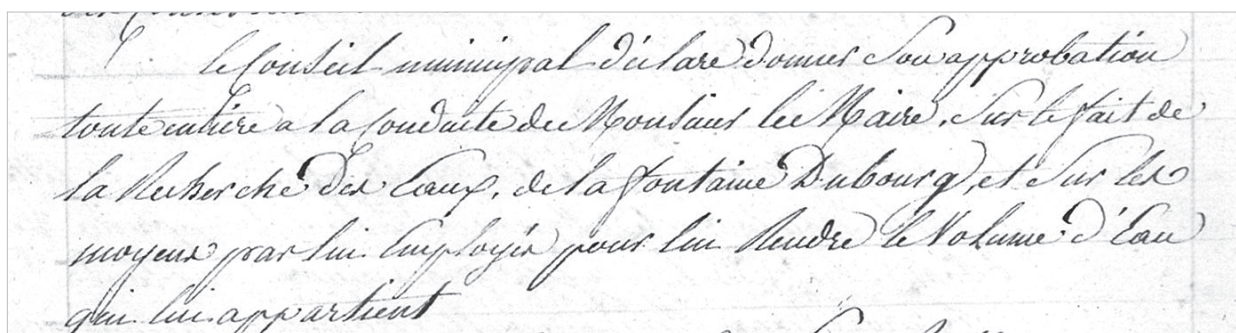
Quand vous prenez position sur la partie haute de la Place d'en bas (Place Frérot), votre regard est assez vite happé vers le bas de la dite place. Au delà du profil d'une rangée de tilleuls plantés en 1950, se trouve une cuve surplombée de deux becs de fontaine, elle a été érigée en 1866. C'est une des plus anciennes place du bourg et une grande partie des maisons en présence étaient là bien avant la Révolution Française. (doc.2)



doc.2 Montmirail, Place d'en Bas.
(collection privée)

Il en est de même dans la rue de l'église (rue de l'école) que dans le haut de la Place d'en bas (Frérot), c'est à ces niveaux de dénivellations que l'eau vient tutoyer la surface du sol. Bon nombre de caves sont à quelques dizaines de centimètres du fil d'eau, parfois moins, certaines même ont un accès direct au passage du précieux breuvage (Dans le vieux Montmirail, les caves peuvent être des excavations aménagées à cet effet ou encore des anciens morceaux de souterrains murés en leurs extrémités. Selon la légende, il y aurait trois niveaux de souterrains sous les pavés, dont un capable d'accueillir un carrosse avec son cheval pour fuir la ville !).

Les travaux de maintien en état des fontaines furent parfois sujet à bien des tracasseries pour nos édiles. La fontaine Dubourg située aux environs de la mairie actuelle, en face devant l'ancienne gendarmerie, lors de l'entretien de 1824, un riverain usant de façon abusive des commodités de la dite fontaine et rejetant ses eaux usées et de vases à proximité rendait l'eau inutilisable pour les autres usagers. Ce différent compliqua les travaux et obligeât la ville à recourir à des travaux supplémentaires dans l'intérêt de ses concitoyens ! (doc.3)



doc.3 Extrait des registres de la Mairie de Montmirail évoquant la Fontaine du bourg.

Les pompes publiques à Montmirail, il n'en est hélas plus de visible qu'une seule de nos jours, et il y en a fort peu de recensées. Il en était une au sortir du château, sur la place d'en haut (Place Rémy Petit) qui y fait face, une autre est connue en face de la mairie, devant l'ancienne gendarmerie. La seule encore présente se situe devant l'auberge du Vert-Galant, sur la façade de l'établissement (Pour sa mise en place, décision du conseil municipal du 21 mai 1862 d'y allouer une somme de 1500 francs, vote pour 24 boules blanches et 12 noires contre). C'est dire s'il y en avait peu ! (doc.4)

Ci-dessous le recensement fait à la fin du XIX^e siècle au sujet des pompes et fontaines bornes de la ville : pompe de Monléan, du Vert-Galant, du noyer de la Pavotte, de la Place d'en haut, de la maison des écoles des garçons, de la rue des Chauffeurs, ..., de la gendarmerie et pour terminer par la Chaussée, soit environ une quinzaine de lieux de puisage. (doc.5)

Dans les aménagements hydrauliques que les Montmirillais ont entrepris, il est un certain nombre de lavoirs. Très peu d'installations à l'intérieur des fortifications. Il en est un en haut de la Rue de l'École (aujourd'hui sous une construction mais qui devrait revoir le jour d'ici quelques temps) et plus tard il en a été aménagé un dans l'Orangerie du château (aujourd'hui conservé dans sa forme originelle, sans eau, mais recouvert d'un plancher de verre. Il est situé entre la tour carrée et la salle de l'Orangerie). Toujours ce manque de ressource en eau, ce qui explique qu'il est plus facile de trouver des lavoirs en périphérie, au pied des remparts (à l'ancienne Porte de l'Arsenal, prendre la Ruelle des Fosses, elle

longe le pied des anciennes fortifications, plusieurs lavoirs sont encore visibles, mais parfois sous un amas de végétaux) ou dans la vallée (dans le bas de la Rue de la Chaussée, vers Mécringes, bon nombre de maisons ont un lavoir privé et il subsiste quelques lavoirs publics).

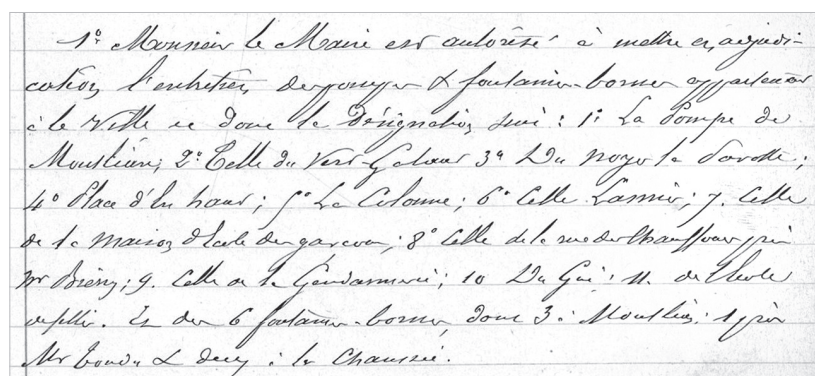
Chemin faisant, l'homme a cherché à maîtriser l'usage de l'eau. Très tôt des esprits ingénieux ont inventés des systèmes pour la stocker et mettre sa distribution en libre usage dans les habitations. Certes ce n'était pas à la portée de

chacun mais réservé à quelques notables tel un certain docteur vétérinaire, habitant de la rue qui conduit vers le Couvent de Montléan (à droite en sortant du château). Il y a un peu plus d'un siècle, il avait fait installer une savante machinerie qui pompait dans un puits et envoyait l'eau au grenier dans de grandes cuves en acier. De ces cuves, l'eau descendait par gravité dans une canalisation pour aboutir sur la pierre de l'évier de la cuisine et comble du luxe dans un cabinet de toilette.

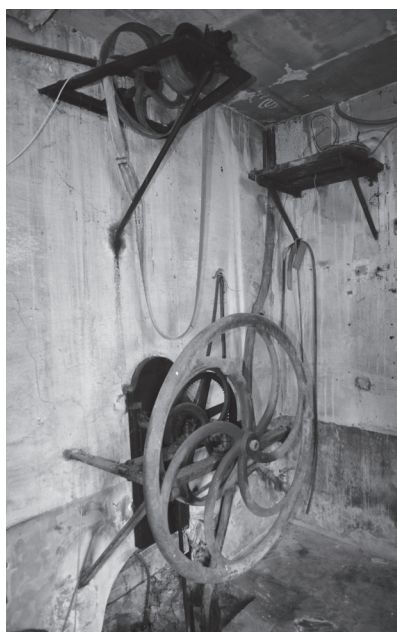
(doc.6)



doc.4 Montmirail, Place Vert Galant.
(collection privée)



doc.5 Extrait des registres de la Mairie de Montmirail
sur l'adjudication et l'entretien des fontaines.



Avant de se quitter, sortons de l'enceinte des anciennes fortifications et restons sur la fin du XIX^e siècle, quelques années, juste après le Second Empire. Autre aménagement, on ne peut plus surprenant pour nos contemporains, l'ancienne gare de Montmirail offre à voir un petit trésor d'une autre époque : en haut d'une tour maçonnée est posée une cuve en acier pour l'eau des machines à

vapeur, une échelle de fer permettait d'y accéder. Autrefois, l'eau était puisée dans le Petit-Morin, au bas de la Chaussée de Mécringes, puis poussée par de puissantes pompes dans deux tuyaux de fonte. L'eau remontait jusque la gare. Le château d'eau est toujours en place et attend une restauration prochaine, il est à la gauche de la gare. (doc.7)

doc.6 *Système de pompage du début du siècle dernier dans une maison particulière.*
(Photo MDu)



doc.7 *Œuvre du peintre montmiraillais Bernard Haltel représentant la gare de Montmirail et sa citerne pour l'eau des machines à vapeur.*
(voir première de couverture)



Les professions de santé à Pleurs et le docteur Choquart

par Maurice DERVIN

Les habitants de Pleurs ont presque toujours bénéficié de la présence de médecins sur place, chose plutôt rare pour un village de 600 habitants en moyenne pendant deux siècles.

Dans son manuscrit « Notice sur le village de Pleurs » en 1927, l'abbé Bongrain évoque deux hôpitaux. Du XIII^e siècle au XVIII^e siècle, l'assistance publique fut prise en charge en grande partie par l'Église, parfois avec l'aide des seigneurs, qui participaient à la fondation des établissements

hospitaliers dans les villes, mais aussi à la campagne. Ces maisons recevaient des malades, des mendiants, nombreux au XVIII^e siècle, et quelques voyageurs pauvres.

À Pleurs, deux bâtiments étaient consacrés aux soins pour ces malades et ces pauvres. (doc.1)

Premièrement l'Hôtel-Dieu (emplacement du salon de coiffure « Éliane ») où quelques modifications ont été réalisées, mais dont l'ensemble a plus de 600 ans : c'est la plus ancienne bâtisse de Pleurs. Deuxièmement, une maladrerie, hôpital destiné principalement à soigner les lépreux, qui se situait à l'endroit des granges de la ferme des « Trelles ». La maladie, importée d'Orient à la suite des croisades a fait des ravages considérables pendant plusieurs siècles.

L'abbé Bongrain parle aussi de deux sages-femmes en exercice au XVII^e siècle : Marie Variscourt (1669) et Anne Bernard.

Il ne faut donc pas s'étonner de la présence de chirurgiens, du XVII^e siècle au XVIII^e siècle : les docteurs Danbarrières, Martillot, Rousselot et Braconnier.



doc.1 La plus vieille maison de Pleurs : l'ancien Hôtel-Dieu.



doc.3 *Le docteur Choquart, son portrait.*

Au XIX^e siècle, un médecin généraliste, le docteur Lanthiez a pratiqué le métier à Pleurs pendant vingt ans. Il mourut le 15 juillet 1870. Son fils devait reprendre le cabinet ; malheureusement il décéda le 18 novembre 1873 à 32 ans. Il avait épousé Alphonsine Drion. Ils sont enterrés au cimetière de Pleurs. (doc.2)

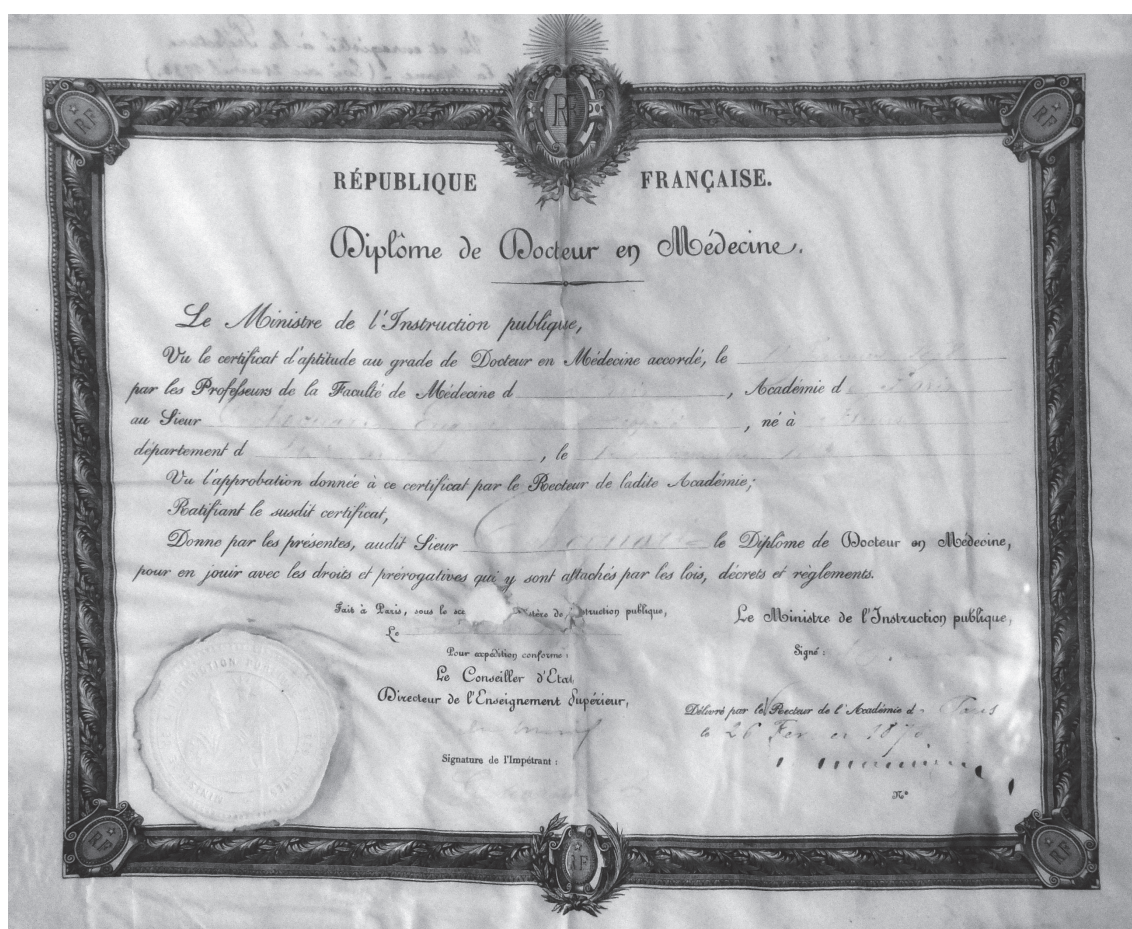
Le XX^e siècle sera marqué par le docteur Choquart, dont il va être question dans la suite.

Pendant la seconde guerre mondiale, un dentiste, le docteur Hodac, a exercé rue Chasseloup.

Le docteur Amelin de Fère-Champenoise a pris la succession en venant faire des consultations dentaires, dans les années 1960, dans une pièce de la maison de Césarine Cousin, face à la pharmacie (aujourd'hui cette maison est détruite). La commune a bénéficié des soins infirmiers de Denise Pralain, Dominique Griffé et Annie Debaire. Avant 1940, madame Gibart, de Broussy, sage-femme, se déplaçait pour faire les accouchements et madame Hodac a continué. Puis dans les années 1950 les futures mamans allaient en maternité.



doc.2 La tombe de la famille Lanthiez.



doc.4 Diplôme de docteur en médecine du docteur Choquart.

LE DOCTEUR CHOQUART

On note la présence du docteur Choquart comme maire de Pleurs, de 1884 à 1886, et plus longuement comme conseiller municipal.

Il vit le jour à Pleurs en 1852. Brillant élève, il suivit des études de médecine et sortit diplômé. Il s'installa à Pleurs comme médecin, dans la grande maison située en face du monument aux morts. Il fit la connaissance de Henriette-Alphonsine Caritte, domiciliée à Saudoy, qu'il épousa. Elle vécut jusqu'à 103 ans dans son domicile à Pleurs. De ce mariage naquirent deux enfants :

Louis-Paul-Lionel né en 1883 à Pleurs, docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Paris. Mobilisé en 1914 (il a 31 ans), il sera sergent au 116^e régiment d'infanterie et participera à trois années de guerre. Blessé et gazé, il décèdera de ses blessures le 25 juillet 1917 et sera inhumé au cimetière de Pleurs dans le caveau familial.

Ils auront également une fille, Suzanne, qui prendra pour époux Gilbert Pauthonier. De cette famille, les héritiers ont gardé le caducée et entretenu cette propriété qui appartient à monsieur et madame Tondu, arrière-petits-enfants du docteur.

(docs.3, 4, 5 et 6)

Le docteur Choquart était un grand monsieur, souvent coiffé d'un chapeau de feutre. Je le vois encore, l'hiver, avec son grand manteau de fourrure. Un homme simple, prodigieux de bonté, infatigable. Il faisait aussi fonction de sage-femme (je suis né le 17 mai 1930 ; c'est lui qui accoucha ma mère ; il avait 78 ans), de dentiste et de pharmacien. Riche d'expérience, il préparait les potions, connaissait toutes les familles ;



doc.5 *La maison où il exerça son métier.*

c'était un vrai médecin de campagne. Quand il prit de l'âge, sa servante, Juliette, qui fut durant 40 ans à son service, l'accompagna dans ses déplacements, bénévolement, y compris la nuit. Il soigna ma mère, puis ma soeur en 1935 ; il avait 83 ans. Une facture de 1939 pour visite et médicaments prouve qu'il était encore en activité à 87 ans. À cette époque, quelques personnes faisaient aussi des piqûres, à titre gratuit. (doc.7)

À ses débuts et même assez longtemps après, il faisait valoir une ferme, ce qui lui permettait d'avoir un cheval de trot pour se déplacer avec sa carriole. Il allait très vite, toujours. Un jour la voiture s'est retournée dans un village mais il s'en est bien sorti. C'est lui qui eut à Pleurs la première automobile. Et à 90 ans, il conduisait encore une 202 Peugeot.



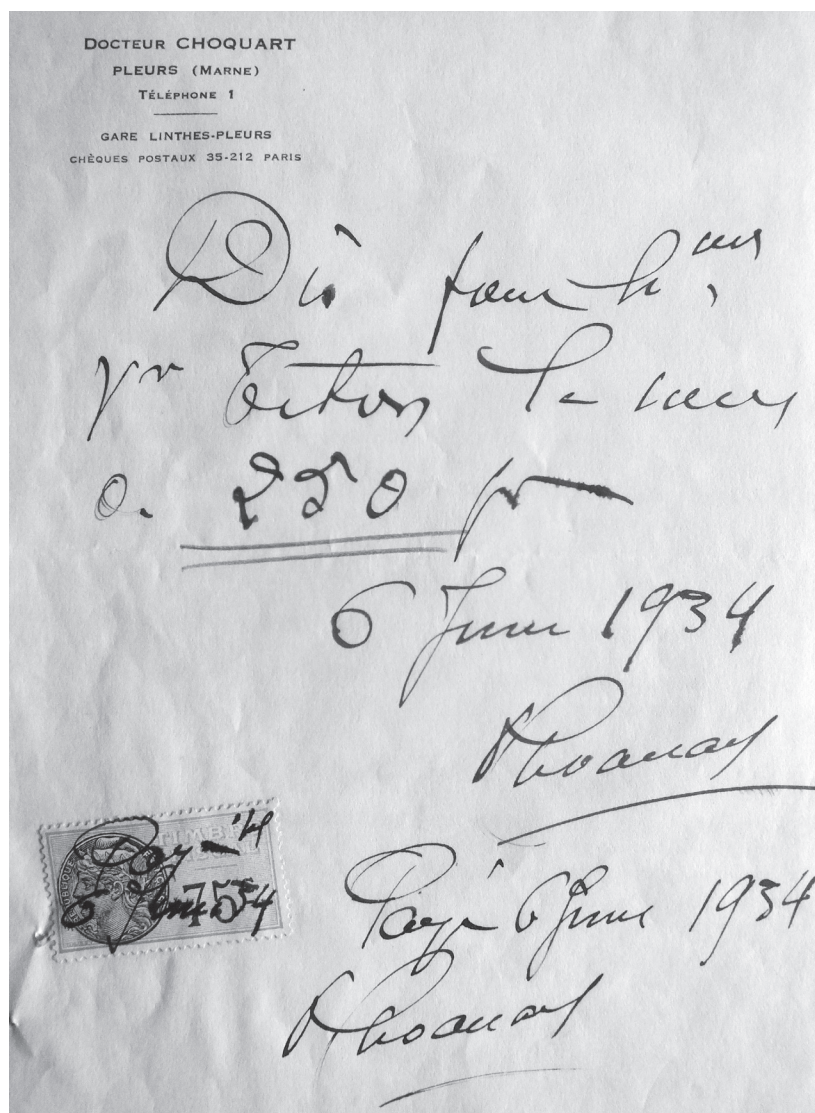
doc.6 *Un caducée comme épi de faitage orne la toiture du cabinet médical.*

En attendant l'arrivée des docteurs Hodac, Vuong-Ba-Mau et Lamy, il faisait encore des consultations chez lui. Il prenait du repos pour jouer aux cartes avec ses amis ou sa famille; c'était son loisir favori. On ajoutera qu'il avait une santé exceptionnelle.

Il s'est éteint chez lui à l'âge de 96 ans. Ses concitoyens lui ont témoigné leur reconnaissance en donnant son nom à la rue où il est né. (doc.8)



doc.8 Plaque de rue en l'honneur du dr Choquart



doc.7 La signature du docteur Choquart, sur une prescription de 1934.

Actuellement nous avons encore deux médecins en activité, qui ont succédé aux docteurs Lamy et Vuong-Ba-Mau : les docteurs Griffé et Debaire; ainsi qu'une pharmacie et deux infirmières.



Phénomènes de captures

par Jean MACLIN

Sézanne et sa région font partie du Bassin Parisien. Ce vaste ensemble, recouvert par les mers, a vu se déposer nos craies de Champagne durant l'ère secondaire (elles constituent le sous-sol dominant).

Le travertin de Sézanne est une formation d'eau douce qui s'est accomplie au début de l'ère tertiaire (les eaux riches en calcaire d'une rivière, peut être en partie souterraine, ont pétrifié tous les organismes qu'elle baignait : tiges, feuilles, insectes, vertébrés...).

À l'ère tertiaire, se déposent aussi les « sables à lapins », les différentes argiles, des marnes, des meulières... Tous ces dépôts vont par la suite former un vaste plateau.

Les glaciations du quaternaire, des phénomènes tectoniques ainsi que l'érosion vont avoir des conséquences sur l'hydrologie de la région (changement d'orientation de l'écoulement des eaux et phénomènes de captures).

En effet, les buttes témoins (Mont-Aimé, Mont-Août, hauteurs de Toulon-la-Montagne, Montagne des Grottes...) sont des reliefs résiduels de l'ancien plateau. Elles attestent qu'un travail d'érosion considérable s'est produit à cet endroit.

MODIFICATION DU COURS DES RIVIÈRES

Tout le monde s'accorde à penser que la formation des Marais de St-Gond serait due à la capture de la Somme par un affluent de la Soude à Écurey-le-Repos. Hors, la Somme était autrefois la tête (le cours supérieur) du Petit Morin. Affaibli, le Petit Morin va se révéler impuissant à débayer sa vallée et l'accumulation des dépôts alluvionnaires va entraîner la formation d'un vaste marais (certainement précédé par un lac).

Ce phénomène de capture serait le dernier à s'être produit dans la région. Il ne serait pas unique et il y en aurait eu d'autres auparavant. C'est ce que M. Davis affirme et cherche à démontrer en 1895.

Il dit en effet que :

- La Soude était le cours supérieur du Surmelin.
- La Somme et la Vaire constituaient le cours supérieur du Petit Morin
- La Maurienne, prolongée par la rivière des Auges était le cours supérieur du Grand Morin.

Selon lui, il y aurait eu capture de la Soude puis de la Somme par un petit affluent de la Marne.

La Vaire, la Maurienne et la

rivière des Auges auraient été capturées par un affluent de l'Aube (la Superbe !).

Il attribue ce fait à des différences de vitesse d'érosion et aux aspects géographiques suivants :

- La Vaure prend sa source près de la ferme de la Maltournée, au-dessus de Connantray. Elle coule est-ouest jusqu'à la route de Normée à 3 km du village. Elle subit là un brusque rebroussement nord-est, sud-ouest et se dirige alors vers Fère-Champenoise. Mais au coude même, rive droite, un vallon sec prolonge la vallée dans son orientation primitive.

- La Somme et la Vaure coulent dans les prolongements, l'une du Petit Morin jusqu'à Écurey-le-Repos, l'autre de la rivière de Broussy-le-Grand, affluent du Morin.

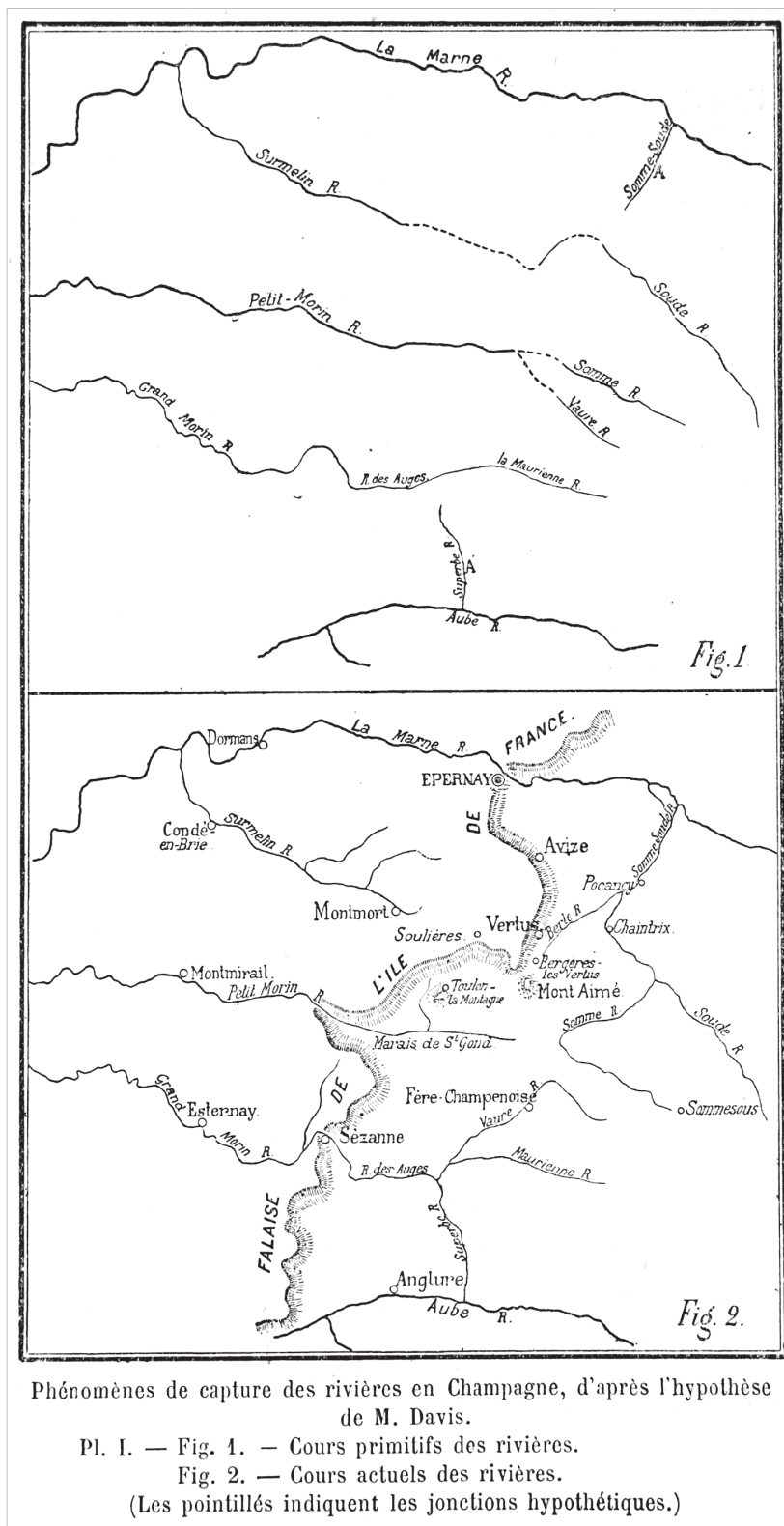
- Le cours de la Maurienne poursuit celui du rû des Auges. Cet ensemble est prolongé par la vallée sèche qui unit Sézanne à Moëurs, aboutissant au Grand-Morin.

(doc.1)

AVIS D'UN AUTRE HYDROLOGISTE

En 1946, dans son livre « Essai d'hydrologie comparée de la Champagne et de la Brie entre Arcis sur Aube et Montmirail », M. Louis Coin (ingénieur hydrologue) met en doute les conclusions de M. Davis.

Il est persuadé que le Surmelin n'a jamais eu la Soude comme cours supérieur mais qu'il prenait autrefois son origine sur le Sparnacien. Par contre, il reconnaît que les captures du Grand et du Petit-Morin (la plus récente étant cette dernière) peuvent tout à fait être réelles. Ses observations lui font présumer qu'une capture souterraine, à laquelle la nature de la



doc.1

craie n'est pas étrangère, a toujours précédé la capture réelle, permettant l'établissement, sur le cours appauvri de zones de stagnation (Marais de St Gond).

Ces modifications sont très lentes, ce qui explique que les rivières de Champagne ont eu le temps d'adapter leur lit au fur et à mesure des nouveaux apports.

JUSQU'AU XIX^e SIÈCLE, LES EAUX DES MARAIS DE ST-GOND ALIMENTENT LA VAURE.

Voici ce que l'on trouve dans la monographie sur Fère-Champenoise par M. Albert Petit.

« Plaçons aussi cette note curieuse (parue dans le Dictionnaire des Gaules en 1726 de l'Abbé Expilly) sur notre petite rivière; elle fleure bien le très vieux passé.

La petite rivière de Pleurre s'appelait et s'appelle encore la Vaure. Le volume de son cours a beaucoup diminué depuis l'assèchement des Marais de St Gond »

Cette assertion à notre époque où tant de changements se sont opérés, peut surprendre. C'est vrai que les Marais ont été asséchés à différentes époques et, en 1961, 62, 63, on a travaillé encore pour rendre plusieurs centaines d'hectares à la culture ou à la prairie. Ils ont donc eu un niveau plus élevé, qui pouvait encore, lors des saisons très pluvieuses, se déverser dans un cours d'eau plus bas.

La vallée d'écoulement vers la Vaure reste tracée, encore que coupée par l'élévation des routes de Bannes, de Morains et surtout par celle des lignes de chemin de fer. Elle va d'ouest en est par le « Fond d'Écure » et l'eau des marais venait se déverser dans la Vaure (Bassin de l'Aube) par le petit pont ménagé en bas de la côte de

Normée. J'ai entendu de très vieux Fertons déclarer qu'ils avaient vu l'eau des Marais couler à cet endroit à la fin du siècle dernier (XIX^e). Et c'est pour cette raison que fut ménagé un pont sous la ligne de Vitry lorsqu'elle traverse le « Fond d'Écure ».

P.S. Il existe toujours un pont sur la route qui mène de Fère à Normée, un autre sous l'ancienne voie de chemin de fer allant de Fère Champenoise à Sommessous.

De même, sous la ligne de chemin de fer, allant vers Morains il existe toujours une conduite cimentée.

Ainsi, à la fin du XIX^e siècle l'eau empruntait encore, mais à l'envers, son ancien tracé remarqué par M. Davis et M. Coin.

(docs. 2, 3, 4 et 5)



doc.2 Vallée sèche (ancien cours de la Vaure ?)
près de la route D5 de Fère à Châlons.



doc.3 Pont sur la route D5 de Fère à Châlons.

UNE AUTRE CAPTURE BEAU- COUP PLUS RÉCENTE : CAS DE LA RIVIÈRE DE SÉZANNE

Dans le n°1 Du Pays Sézannais, M. Roger Henry évoque une autre capture : « notre ruisseau des Auges, certes aménagé par l'homme pour le plus grand bien de Sézanne, à l'époque, mais qui avait bel et bien et tout seul creusé sa vallée... »

Dans le Guide Touristique de la MAAIF, publié en 1963, on rappelle qu'autrefois, le Grand Morin donnait ses eaux en partie vers la Marne (cours actuel) et en partie vers la Seine par la Superbe et l'Aube. Cette capture naturelle avait lieu en aval de celle que l'on distingue encore de nos jours (et qui est artificielle). Par suite de l'abaissement du niveau du lit du Grand Morin, la seconde partie, allant vers l'Aube, cessa de couler, toute l'eau se dirigeant vers la Marne.

M-C. Laplatte, Conseiller à la Cour d'Appel de Colmar a écrit la préface du livre sur l'histoire de sa ville natale : Sézanne par André

Lefèvre, paru en 1949. Il évoque le curieux phénomène signalé dans la Géographie Universelle d'Élisée Reclus.

Il rappelle lui aussi la division du Grand Morin en deux branches autrefois, celle venant vers l'est (vers Sézanne) ayant cessé de couler. Pourtant, la vallée, tout à fait naturelle de cette rivière, va demeurer et, au Moyen Âge, on va l'utiliser pour amener l'eau du Grand Morin à Sézanne. Il rappelle aussi que ce phénomène très rare amène un éminent géographe, M. de Martonne, chaque année à Sézanne. Celui-ci

vient en effet, accompagné de ses étudiants de la Sorbonne, pour une leçon sur le terrain.

(doc.6)

Voici maintenant un article paru dans le journal L'Union vers 1980. Quand le ruisseau des Auges et le Grand Morin s'épanchent en haut de Sézanne au lieu dit La Vaucelle, les prés sont recouverts d'une large étendue et l'on ne distingue plus très bien le tracé des deux cours d'eau.

Ce mélange des eaux a une histoire curieuse qui date d'avant le XI^e siècle. À l'époque, le Grand



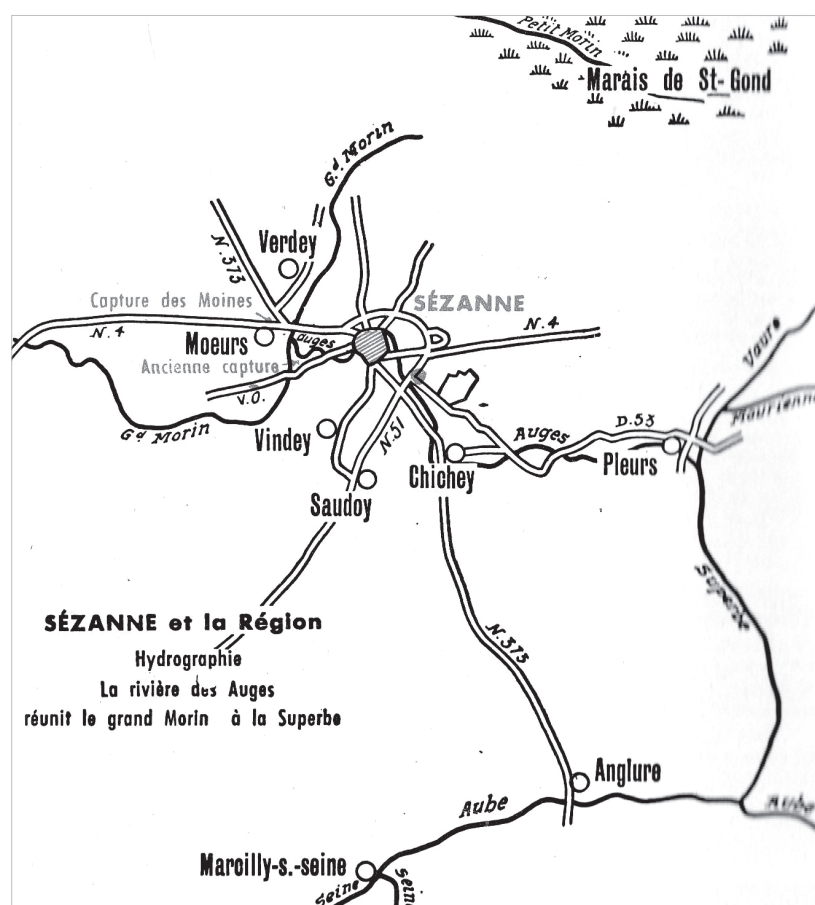
doc.4 Conduit sous la voie ferrée
de Fère à Oiry.



doc.5 Pont sous la voie ferrée de Fère à Sommessous.

Morin prenait sa source vers la forêt de la Traconne avant de descendre vers Esternay. Le cours d'eau qui descend de Lachy passait à Sézanne. Son cours suivait la pente et passait près de l'actuel lycée. On l'appelait d'ailleurs le ruisseau de Sézanne. Une période d'inondation vint et à La Vaucelle, le ruisseau de Sézanne devint une large flaque... qui s'étendit jusqu'au moment où, trouvant une pente favorable, les eaux s'écoulèrent vers Esternay, rejoignant celles du Grand Morin dont la source se trouvait à quelques centaines de mètres. Quand le régime redevint normal, l'eau s'écoula uniquement par le Grand Morin. Sézanne manqua d'eau. Le ruisseau avait subi un phénomène de capture. Les géographes se sont intéressés à cet exemple et de temps en temps, un groupe d'étudiants vient sur le terrain constater ce phénomène.

Suite à ces différents articles, il apparaît donc que le vallon sec venant vers Sézanne a bien été creusé par le cours supérieur du Grand Morin qui s'écoulait autrefois (entièrement ou en partie) par cette gorge. C'est cette vallée (devenue sèche après sa capture) qui sera utilisée au Moyen Âge pour amener l'eau à la ville.



doc.6 Guide touristique MAAIF 1963.

- *Essai d'hydrogéologie comparée de la Champagne et de la Brie entre Arcis sur Aube et Montmirail* par Louis Coin en 1946.
- *Les pays marnais* par E. Millet en 1964.
- *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne* en 1906
- *Monographie sur Fère-Champenoise* par Albert Petit vers 1970.
- *Guide touristique de la MAAIF* 1963
- *Sézanne* par A. Lefèvre en 1949
- *Revue Du Pays Sézannais* n°1 en 1999
- *Au cœur des marais de Saint Gond* C.D.D.P Marne en 1994.



25 mars 1814, deux terribles rencontres oubliées en pays ferton

par Florent BRISSON

Dans le secteur de Montmirail, commémorations et stèles abondent pour célébrer les 4 victoires (Montmirail, Vauchamps, Fromentières, Château-Thierry) remportées par les armées de Napoléon et l'orgueil de la victoire semble ne pas s'être essoufflé depuis bientôt 200 ans. Mais à Fère-Champenoise, peu de vestiges, peu de livres, peu de monuments, peu de stèles peuvent nous renseigner sur les batailles qui s'y sont déroulées. On a le sentiment que tout a été mis en œuvre pour les faire oublier, les rayer des livres d'histoire. En général, on a plutôt tendance à ignorer rapidement les échecs, ou à les occulter de notre mémoire. C'est ce qui s'est passé à Fère et à ses alentours, où le souvenir de ces événements a pratiquement disparu, à tel point qu'on ne sait plus aujourd'hui où reposeraient plus de 3 500 morts entre Bannes et Fère-Champenoise. Il faut dire qu'aucun monument n'est là pour rappeler le sacrifice de ces hommes. Le seul indice de ces terribles défaites reste un nom sur le cadastre d'un lieu-dit situé entre Bannes et Fère-Champenoise appelé : « la bataille ». La mémoire orale a préféré garder en souvenir la bataille qui se renouvela 100 ans

plus tard en 1914 pratiquement sur ces mêmes landes de terres blanches et dénudées et qui prit pour nom « la bataille de la Marne ». On comprendra que l'on préfère honorer des victoires plutôt que des défaites. Pourtant le sacrifice des hommes devrait être célébré quelque soit la nationalité des valeureux soldats.

Des ouvrages relatent les faits militaires du 25 mars 1814 à Fère, les plus précis sont « 1814 » de Houssaye et l'ouvrage du général de Vaudoncourt « Histoires des campagnes de 1814, tome second ». Si ces deux ouvrages permettent de comprendre le déroulement de la bataille, ils nous renseignent peu sur la façon dont les habitants de la région ont vécu ces invasions. Plusieurs récits nous ont fourni de précieuses indications sur ces événements et sur la vie dans le pays ferton à cette époque. Ainsi un instituteur d'Euivy, Jean-Baptiste Charlot rédigea des notes sur ces événements de 1814, quelques années après. Je ne sais pas où se trouve l'original de ce cahier, mais ce récit fut publié en intégralité il y a quelques années dans le bulletin de liaison n°5 de la délégation auboise du souvenir napoléonien, il mériterait aujourd'hui un tirage à part.

Ces dernières années, de nouvelles sources historiques nous sont apparues avec l'émergence d'internet et des enchères en ligne. Sur ces sites de ventes en enchères, il m'a été possible d'acquérir en provenance d'Allemagne des cartes extraites d'atlas historiques allemands ou anglais. Ces cartes nous offrent une vue précise des événements et des mouvements de troupes qui se sont déroulés autour de Fère-Champenoise le 25 mars 1814. Elles sont très détaillées et elles contrastent avec celles qui illustrent les ouvrages français. C'est à l'aide de ces cartes étrangères que je vais tenter de vous expliquer ces défaites oubliées...

Pour commencer, revenons au titre de cet article... Pour faire simple, le titre aurait pu simplement s'écrire « la bataille de Fère-Champenoise » comme il est courant de l'entendre, mais il n'aurait pas été exact. Ce sont les coalisés qui l'ont nommé ainsi. Adolphe Thiers dans son histoire de l'empire parle en évoquant cette cruelle journée de Fère-Champenoise « d'une rencontre fortuite de 200 000 hommes (les coalisés) avec quelques corps égarés qui se battirent dans la proportion d'un contre dix ». (1) Et on ne peut pas parler de bataille au singulier car il y a bien eu deux rencontres ou plutôt deux combats distincts ce jour là.

Nous allons les étudier séparément :

- situation 1) les troupes de Marmont et Mortier (entre Vitry-Soudé, puis retraite jusqu'à Connantré) (Bataille A)
- situation 2) Les troupes de Pacthod et Amey (Entre Villeseux et Bannes) (Bataille B)

Ce premier article s'intéressera à la situation 1 (La retraite des maréchaux Marmont-Mortier), tandis que la situation 2 (les divisions Pacthod et Amey et la fin héroïque des gardes nationaux) fera l'objet d'une suite dans un prochain numéro du Pays Sézannais.

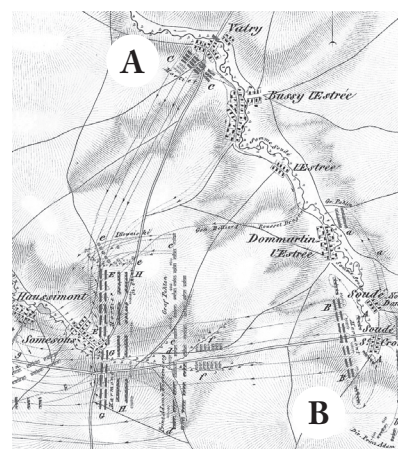
SITUATION 1 : LES TROUPES DES MARÉCHAUX MARMONT ET MORTIER (CES TROUPES PARTAIENT DE REIMS ET FISMES POUR REJOINDRE NAPOLEON QUI SE TROUVAIT ENTRE VITRY ET SAINT DIZIER)

Au lendemain de la bataille d'Arcis-sur-Aube du 21 mars 1814, Napoléon prend la résolution de découvrir Paris pour manœuvrer sur les derrières de l'armée austro-russe vers Saint-Dizier. Il demande alors aux troupes des maréchaux Mortier et Marmont, restées à Fismes et à Reims face au maréchal prussien Blücher de venir le rejoindre.

En exécution de ces ordres, les deux maréchaux se mirent en marche. Le 24 mars au soir Marmont atteignit le premier, le village de Soudé-Sainte-Croix. De là, il aperçut une ligne de bivouac considérable. Il envoya 3 officiers en reconnaissance qui lui informèrent qu'ils avaient devant eux 200 000 hommes à peu près. En effet, il avait devant lui toute l'armée de Bohême ; il lui était donc impossible de rejoindre Napoléon parti pour Saint Dizier !

Mortier qui arrivait sur Vitry fut prévenu et dans la matinée du 25 mars, Mortier rejoignit Marmont et tous deux décidèrent de reculer vers Fère-Champenoise.

voir encadré 1 doc.1 p.49 :



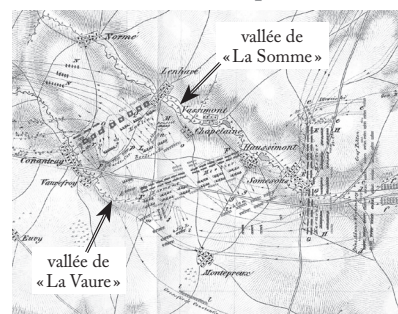
*Matinée du 25 décembre :
les troupes françaises de
Marmont (A) et Mortier (B)
se rejoignent à Sommesous.*

Marmont (duc de Raguse) fut le premier à parvenir à Sommesous. Il décida d'attendre Mortier en ouvrant un feu d'artillerie sur les cavaliers ennemis.

Les troupes de Mortier en profitèrent pour se déployer au nord de la route nationale de Vitry aux environs d'Haussimont.

L'armée française qui venait de se regrouper (Marmont + Mortier) comptait environ 15 000 hommes, elle fut bientôt contrainte de se retirer entre 2 ravins : l'un formé au nord par la Somme-Soude et l'autre au sud par la Vaure.

voir encadré 2 doc.1 p.49 :



*25 mars au matin entre 9h et 14h :
retraite de Sommesous
à Connantray*

La retraite s'effectua d'abord en bon ordre en direction de Fère-Champenoise. Mais vers 14h, le vent d'est se leva et bientôt ce furent des rafales de vent accompagnées de grêle qui se mirent à tomber avec force. « Les grêlons aveuglèrent les français et mouillèrent les amorces. La cavalerie ennemie qui avait le vent dans le dos, continua à combattre avec avantage. » (2)

Arrivés à Connantray, la situation se compliqua au franchissement de la Vauze. La pluie battante avait rendu le passage infranchissable : les pièces de canon s'embourbaient dans la craie détrempée.

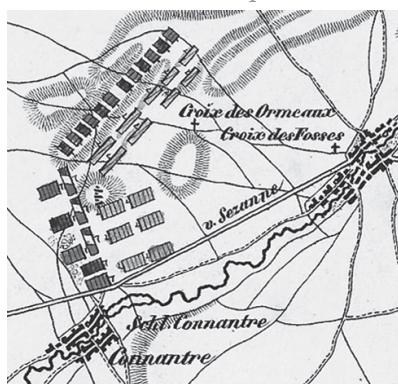
(docs. 3 et 4)

voir encadré 3 doc.1 p.49 :



Le difficile passage de la Vauze à Connantray avec des formations en carrés (C) et des formations en colonnes (D).

voir encadré 4 doc.2 p.49 :



doc. 4 La fin de la bataille vers Connantray. (troupes de Marmont et Mortier)

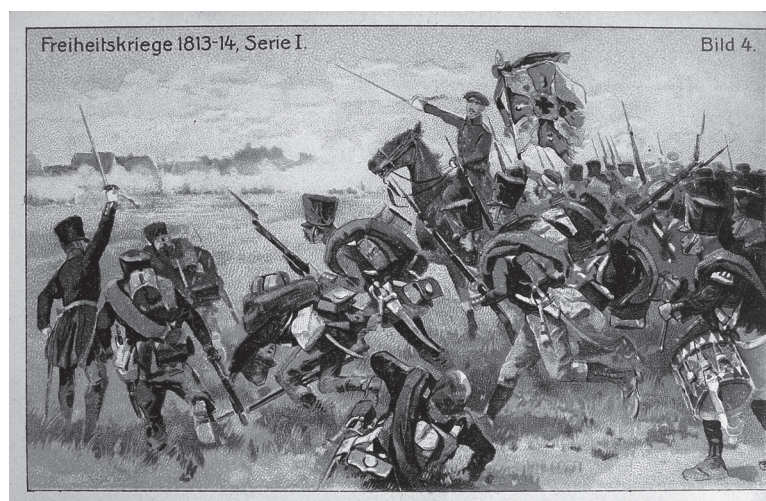


Image à collectionner allemande, Freiheitskriege 1813-1814 bild, collection F. Brisson

Mais revenons un instant, au moment où les troupes traversèrent Fère-Champenoise. À ce moment là, les soldats entendirent des coups de canons en direction de Bannes, c'est à dire derrière les ennemis qui étaient à leur poursuite, ils crurent alors que des renforts arrivaient. En fait, il s'agissait d'un autre combat qui se livrait au même moment entre les cosaques et un convoi de vivres et de munitions, escorté par les gardes nationaux et les Marie-Louise des généraux français Pacthod et Amey. Ce combat constitue l'autre « accrochage » de Fère-Champenoise, certainement le plus glorieux, le plus héroïque... (à suivre)

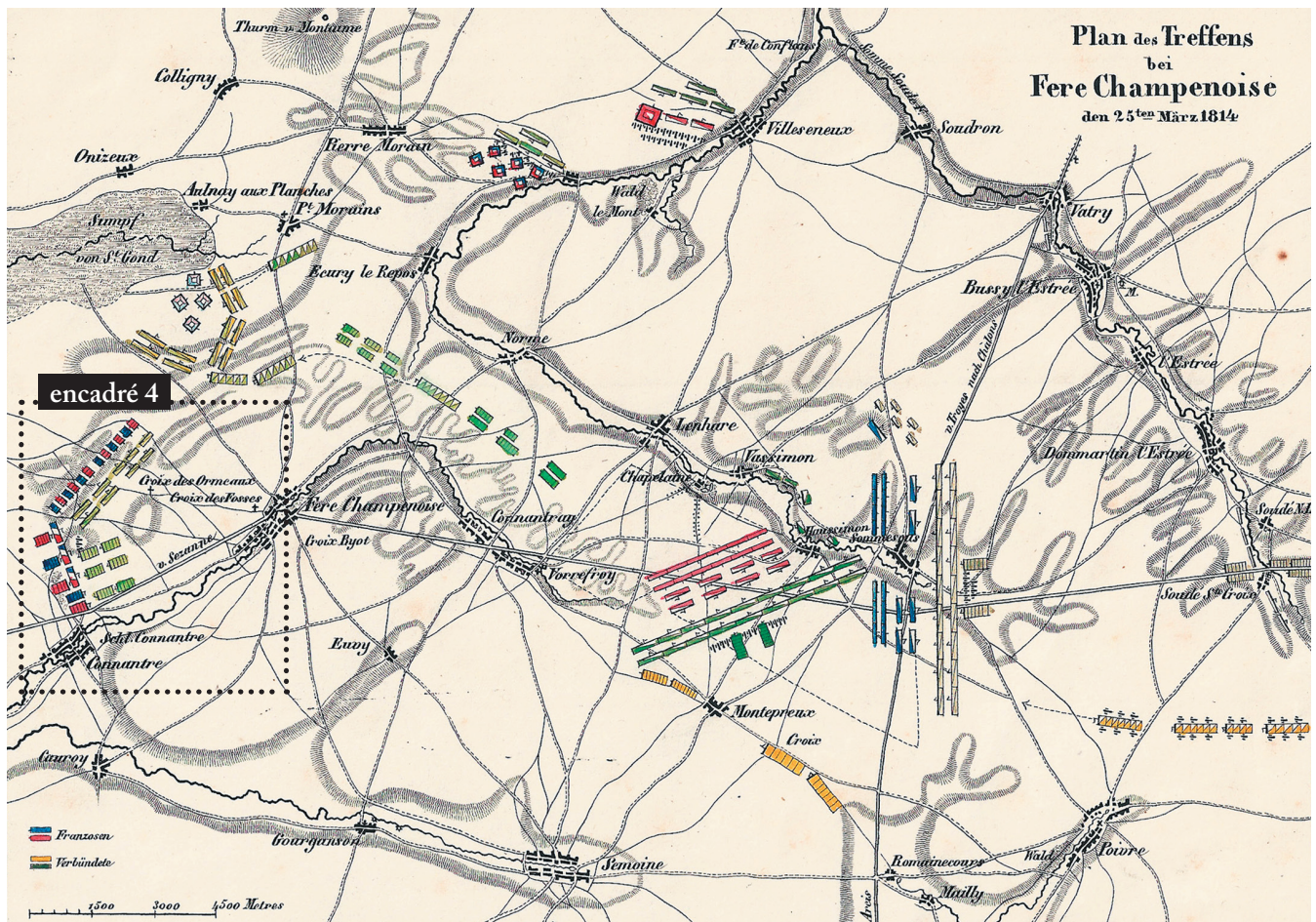
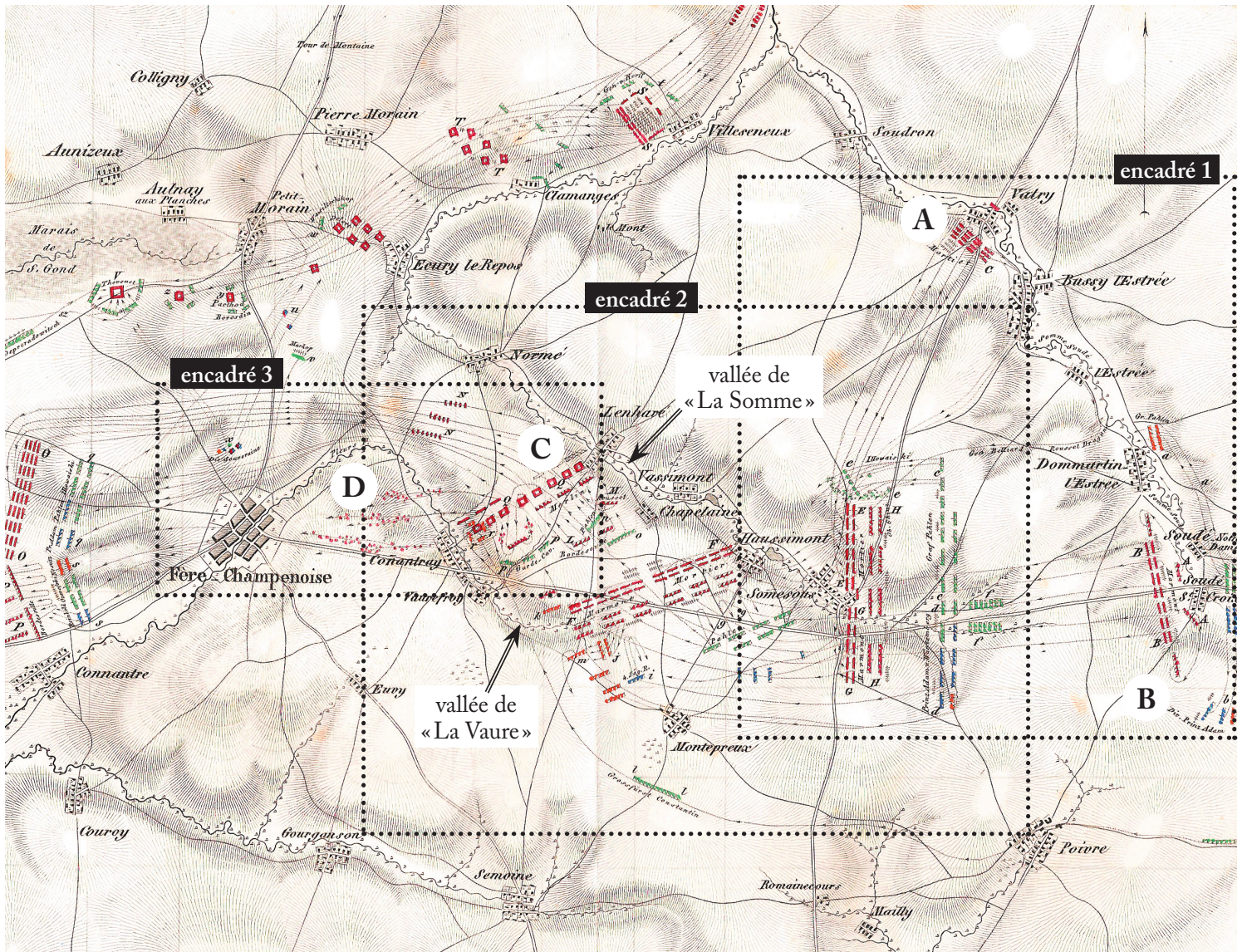
1. Adolphe Thiers, *histoire du Consulat et de l'Empire*, tome 17, p. 567.
2. Jean Thiry, *la campagne de France de 1814*.



Le maréchal Marmont, duc de Raguse, 1834, huile sur toile de JB Guérin.

page de droite en haut :
« Treffen bei Fère-champenoise am 25 mars 1814 »,
carte extraite de l'atlas allemand Von Ronthenburg, 1845,
27 x 24,5 cm, collection F. Brisson

page de droite en bas :
« Plan des treffens bei Fère-champenoise den 25 marz 1814 »,
Lithographie, carte extraite de l'atlas Allemand Herder, 1857,
13,5x18,5 cm, collection F. Brisson



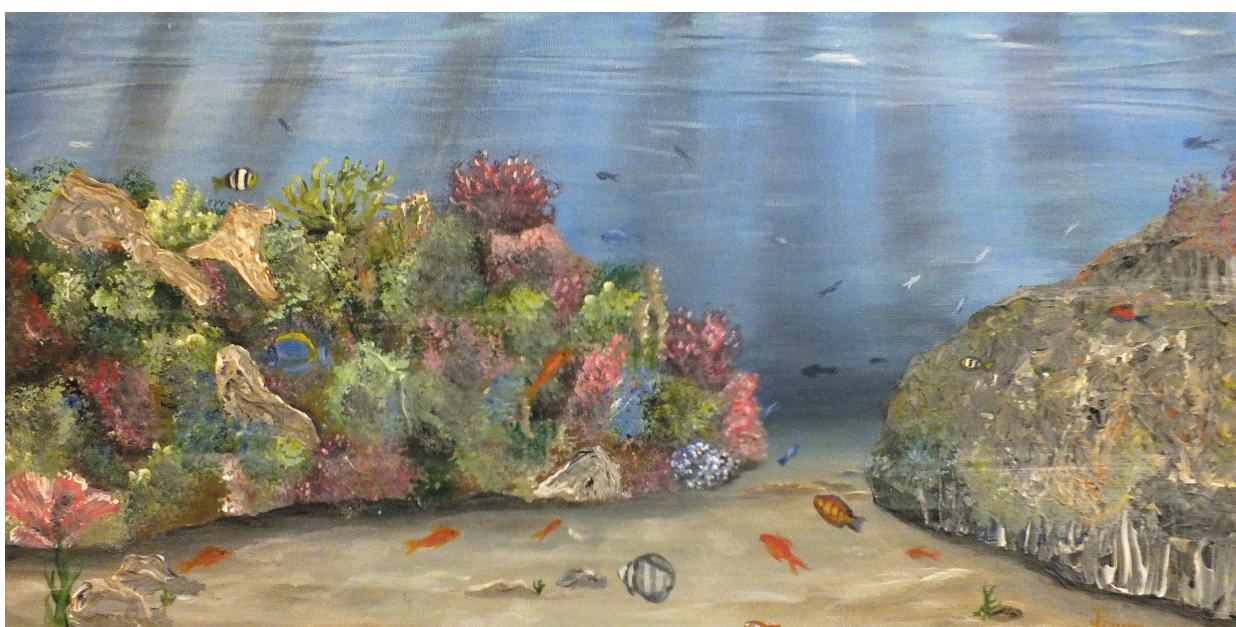
article page 86



*Retenir l'eau est une chose
S'en laver les mains... une autre.*

*Jamais d'yeux sans toi
Multipliant les fleurs
D'été.*

*Un aquarium !
À quoi ça sert ?
À écouter une sirène.
Les nuits de veille...
Perdre le nord.*





*La terre
Une goutte d'eau...
De moins en moins bleue.*



*Où le soleil se lève
Le jardin s'élève
En empereur de la nature.*



*Un morceau de pain
Une tranche de vie
Éphémère
Éternelle.*

L'ATELIER DU MENAGER



22 rue Paul Doumer - 51120 SEZANNE
☎ 03 26 81 45 51

La suite... 4

mode & déco

4, place de l'Hôtel de Ville
51120 Sézanne

Tél. 03 26 80 26 09

rejoignez-nous sur facebook

La Cave des Lombards



14 Rue PAUL DOUMER SEZANNE
03 26 42 94 03

pour particuliers, professionnels et collectivités.

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.

La Mezzanine

Restaurant-Traiteur



6, rue Bouvier-Sassot
51120 SÉZANNE

Tél. 03 26 81 50 10

Port. 06 16 98 98 97

www.restaurantlamezzanine.com

Champagne Maurice Dugay

29, rue d'Epernay

Tél : 03 26 80 60 73 et 03 26 80 52 79

Caveau voûté 30 places - Salle de réception 120 places
Structures extérieures 250 places - Parking



Commandes spéciales

Nous pouvons réaliser
votre étiquette personnalisée
sur commande pour
marquer un événement
(mariage, naissance,
communion, anniversaire,
réunion familiale) ou
une manifestation
(fête sportive,
commémoration, etc...)
N'hésitez pas à nous
contacter au :
03 26 80 60 73
Prix spéciaux pour
commandes importantes



à consommer avec modération

SAS AUTO-ECOLE SEZANNAISE

45 rue Paul Doumer
51120 SEZANNE

tel : 06.36.46.27.05
03.26.42.39.02



www.la-boulangerie.net

logotypes, flyers, plaquettes,
affiches, illustrations,
mise en page,
direction artistique revues
et livres, sites internet,...

GORLICKI Marie
graphiste

06 08 90 95 77

marie@la-boulangerie.net



Lavoirs et lavandières d'entre Marne et Seine

par René GUYOT

Il en va des lavoirs comme des églises, comme des écoles, comme des places aux centres des villages. Chaque endroit habité en était pourvu. À ces lieux étaient assignés de fortes fonctions pratiques autant que sociales et on ne soulignera jamais assez leur rôle

aujourd'hui disparu de maintien des cohésions entre les membres des communautés rurales ou des groupes de quartiers. Même si quelques fois, au contraire, les femmes se livrent à de véritables pugilats (Soizy-aux-Bois, février 1898; Sézanne rue de Broys, août de l'année suivante, «où quelques unes des dames lavandières, à qui l'âge ou le long usage des meilleures places donne sans doute le droit de les posséder à vie, ont stimulé l'envie chez quelques rivales d'en jouir au moins tour à tour, et sans discussion»; Courbetaux, février 1887 [relation des faits dans le livre «Les chemins des lavoirs»]).

Aujourd'hui, les lavoirs ne répondent plus à leur fonction d'origine. Certains restent en l'état, témoins immuables du passé de nos aïeux, d'autres sont reconvertis sans action attentatoire à leur intérêt patrimonial, un seul a été victime dans les années 2000 du vanda-

Les chemins des lavoirs entre Brie et Champagne



JEAN-PIERRE BEAL - RENÉ GUYOT - PIERRE-ANDRÉ LESTOCART - JACQUES PERCIOT

Editions Chant'Morin

Les chemins des lavoirs, première page de couverture



Un lieu de femmes, d'après CPA



ALLEMANT,
au coude de la rue du Grand-Val



ALLEMANT, face à l'abreuvoir
de la rue Edmon Auger



ALLEMANT, rue des Auges



ANGLURE, le lavoir, état actuel

lisme de l'équipe municipale à Péas (destruction des bacs ciment). Partout ailleurs on restaure, on protège et on respecte. Le processus semble prendre de l'expansion si l'on en croit le journal l'Union qui s'est fait l'écho de très récentes mesures de rénovation sur les mois de juin à août 2011, à Broys, Charmont, Reuil, Saint-Martin-d'Ablois, Saint-Remy-en-Bouze-mont. Une grosse opération de maintien des lavoirs dans leurs cadres traditionnels avance en Montagne de Reims (éviter la dissociation du lavoir et de sa fonction ancienne). Des syndicats d'initiatives mettent en place des circuits des lavoirs (Esternay)... C'est dans cette ambiance propice, mais pour d'autres raisons, que Jean-Pierre Béal, Pierre-André Lestocart, Jacques Perciot et moi-même, nous sommes rapprochés pour écrire le second livre sous l'égide de Chant'Morin : « Les chemins des lavoirs entre Brie et Champagne », diffusé en mars 2011. Le livre couvre une grande partie du Sud-Ouest-Marnais, de Tréfol (Ouest) à Allemant (Est), du Breuil (Nord) à Bagneux (Sud). Il n'est pas un répertoire mais constitue une visite touristique de nos bâtiments et sites, avec un

soupçon d'histoire sur leurs édifications et transformations. Les anciens, et particulièrement les anciennes se reconnaîtront dans les informations recueillies à propos des tâches de la lavandière, de ses outils, de ses souffrances, de ses anecdotes. Les chansons spécifiques du lieu, mais aussi les prises de becs et quelques drames rappelleront combien le lavoir était un endroit éminemment social. Il est fait naturellement honneur aux bienfaiteurs de nos lavoirs et conséquemment de notre cadre de vie, qui reconstituent l'âme blessée de nos campagnes et de nos quartiers urbains. L'ensemble baigne dans une atmosphère volontairement pleine d'humour qui mêle légende et poésie.

Cet article, moins enjoué, n'est qu'un complément au livre.

DES LAVOIRS DANS CHAQUE LOCALITÉ

Évidemment les villes concentraient le plus de lavoirs. Vers 1900 on en dénombrait une quinzaine à Sézanne. Ceux de la rue de Châlons, de Saint-Brisson, des Acacias, de la Fontaine-du-Vé, des Lys, de la rue de Broys, de l'Abat-



ANGLURE, le lavoir avant transformation, CPA

toir, du Petit-Étang, de la rue des Tanneurs, du Jardin-de-la-Mairie; ceux de la seule ruelle du Rû, privilégiée à ce titre; celui faisant office, au gué du Pieds-de-Cane. Encore ces lavoirs étaient-ils publics; et il convient d'ajouter un nombre appréciable de lavoirs privés, également disséminés sur les parcours des ruisseaux des Auges et du Vé. À Vertus ce sont cinq lavoirs que la ville entend construire d'un coup: de la Fontaine-Maire-de-Roy, de la place du Moulinet, du Puits-Saint-Martin, de l'allée des Soupîrs, du Long-Pont. Un demi siècle plus tard la liste s'allongera de celui du faubourg de Châlons. Dans les bourgs de dimension plus faible, le nombre de lavoirs n'est pas moindre puisqu'il convient de desservir les peuplements dispersés, autant qu'on le souhaite. Ainsi à Esternay et à Montmirail. À Esternay on construit aux Foulons, à Retourneloup, dans la prairie des Grands-Jardins, à Esternay-le-Franc, au hameau de Viviers. À Montmirail, on lave à Montléan, à Mécringes, à la Cellotte, à La Chaussée, aux Fossés, à Montcoupot.

On sera toutefois étonnés que des villages de moindre étendue soient aussi bien pourvus que les villes. Ainsi à Bagneux on en relève au Pont-de-l'Église, au Canal, à Becheret, aux Grèves... (il faut mentionner que ces deux derniers lieux constituent des hameaux). De façon identique à Châtillon-sur-Morin, alors que le lavoir de la Halte-de-Châtillon remplace l'ancien situé aussi sur le Grand-Morin, un autre est construit la même année (1905) sur le ruisseau des Larrons. Un abreuvoir à Seu sert de lavoir. Suizy-le-Franc, d'habitat également disséminé, a du entretenir les lavoirs de Courcemont, de Fontaine-Lassin et celui du hameau du Champ-des-Chèvres.



*BAGNEUX, près du pont de l'église
(voir le moulinet de relevage
du tablier)*



BARBONNE, le gué de l'Orme, CPA



*BARBONNE, le linge étendu à sécher
sur l'herbe, CPA*



*BEAUVAIS, lavoir sur la Noue,
près du pont, CPA extrait*



BAYE, sur la place en face de l'église



BAYE, rue Fontaine-Poisson



*BAYE, lavoir à aplanium
près de la bibliothèque*

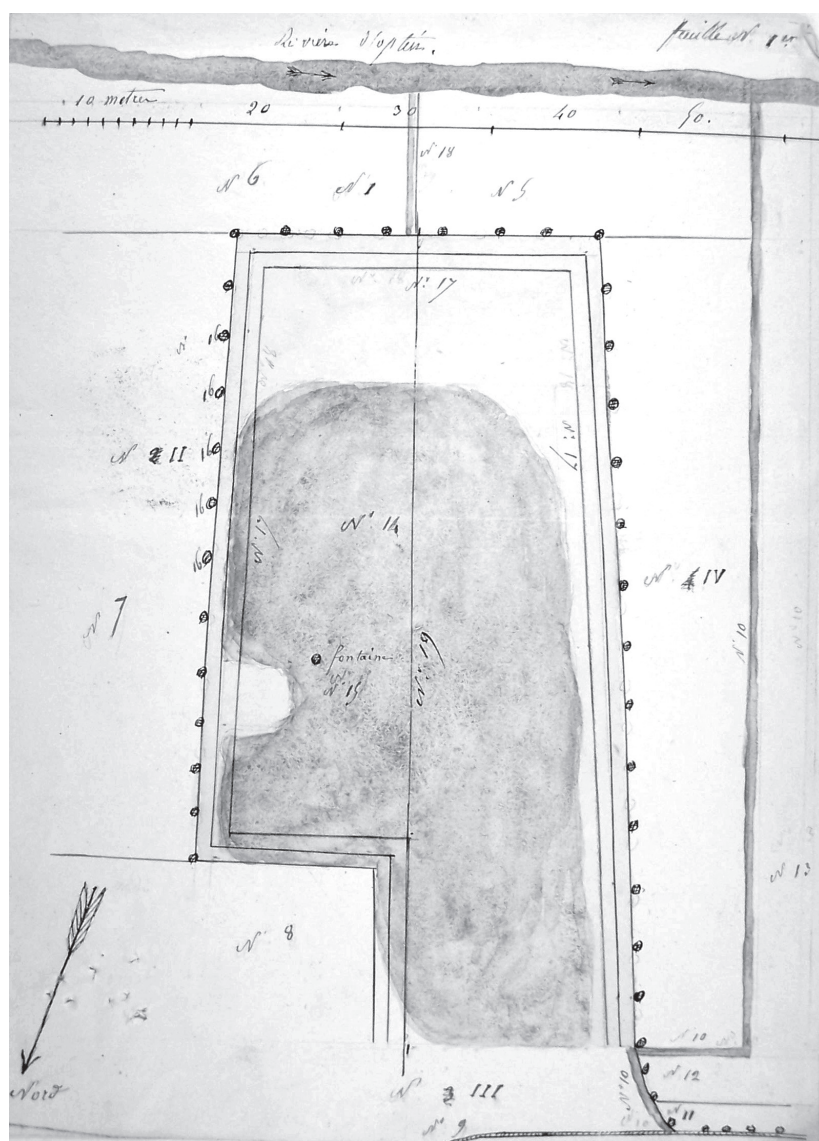


*BAYE, un «lavoir-debout» (rare),
au Bois-Mallet*

Le Breuil avait en charge ceux du Bordet, des Fontaigniers, de Lhuis, du hameau du Moncet et celui dernièrement édifié (en 1895) dans le village même. En 1904, les lavoirs de Cliquot et des Grands-Bois deviennent opérationnels, au même titre qu'un lavoir privé, dit « Robin » du nom de son propriétaire. Auparavant, le conseil municipal de Saint-Quentin-le-Verger avait envisagé la construction d'un autre lavoir au lieudit prédestiné mais prématuré : « La lessive ». Les lavandières du hameau de Chene-

vières, qui en dépend, se contentent chez elles d'un bassin pourvu d'eau en quantité suffisante toute l'année. Autre localité à hameaux : Le Thout, qui projette en 1885 un lavoir sur la place commune de « La Mortière », près de la Grange-Neuve. Autour, à Trosnay, à Belin, aux Pisserottes, les habitants avaient déjà obtenu satisfaction. Volonté identique, à la même époque (1883) des habitants des hameaux de Champgillard et des Rouillis, tandis qu'au gué des Vidames, à Tréfols, on traite en

1891 un devis pour un lavoir couvert. Trente ans après il s'agit d'un bâtiment en ciment armé, à faire près de la ferme de la Commanderie. Au tout début du XX^e siècle, cinq lavoirs couverts apparaissent à Villeneuve-la-Lionne (y compris ceux des hameaux de Belleau, Le Crocq, Champrond et Bois-Frais). Avant l'édification du lavoir couvert de 1865, les habitants de Verdey disposaient de deux lavoirs... plus exactement de trois si l'on ajoute celui du hameau de Villiers. Sur



BOUCHY-LE-REPOS, plan du lavoir projeté en 1842, avec fontaine à l'intérieur, et délimitation, Arch. Marne, 2 O 604



BROYES, sur le coteau, plein Sud



CELLE-SOUS-CHANTEMERLE, au pied de l'éolienne



CHARLEVILLE, le Bout-de-la-Ville

les cinq endroits utilisés pour la lessive à Broyes, trois beaux bâtiments subsistent encore. Lachy se trouve dans la même configuration,



CHAMPGUYON,
le lavoir communal, CPA

avec au moins cinq lavoirs sur son territoire (hors Le Moulin et le Val-Dieu): deux sont privés et deux autres font un agrément touristique de premier ordre. On dénombrerait autrefois à la Ville-sous-Orbais deux lavoirs: celui de «la Mairie» et le lavoir «Farrenc» privé.

Dans les autres localités, le nombre de lavoirs est limité à l'unité. Mais globalement la quantité de lavoirs reste nettement médiocre. Certaines femmes font leur lessive chez les voisins.

LES PLUS ANCIENS LAVOIRS N'EXISTENT PLUS QUE COMME SOUVENIRS

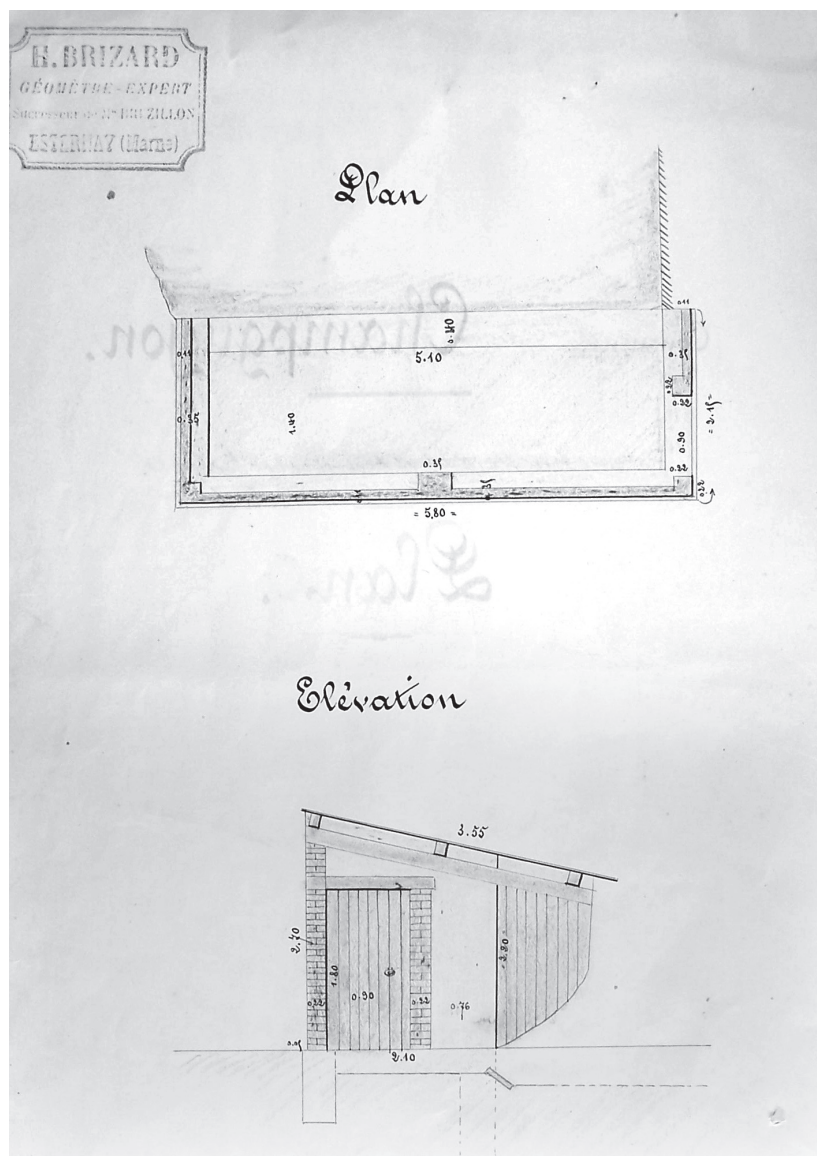
Grâce au creusement à mains d'hommes du ruisseau des Auges à Sézanne, voulu par les comtes de Champagne, on imagine, sur son parcours, tout un chapelet de lavoirs entre les moulins. Toute une histoire, depuis 1153, faite d'édifications et de destructions de ces éléments des nécessités quotidiennes, sans qu'aujourd'hui on puisse avec certitude déterminer les lieux exacts de leurs installations. Dans les années 1890, la couverture du ruisseau a sonné le glas, de façon massive, du lavage public urbain; à l'image de l'ancien lavoir situé en amont de la rue de Châlons. C'est à ce moment qu'a été décidé l'agrandissement d'un autre, au même endroit, par l'acquisition de l'immeuble de M. Durand.

À Montmirail le vieux lavoir de la Cellotte est acheté de M. Tondou en 1900. On signale aussi, à cette date, à La Chaussée, un lavoir en partie démolé et «peu emprunté en raison de sa défectuosité».

En 1884 c'était déjà le cas à Joiselle où là, il «n'était pour ainsi dire qu'une simple mare; qui existait depuis un temps immémorial et pour lequel il est impossible de savoir par qui et à quelle époque il a été établi. [...] La municipalité ne possède aucun titre; seulement le chemin par lequel on y accède appartient à la commune».

Au moment où on se résout à sa démolition, en 1878, le lavoir de la rue Saint-Martin au Baizil est réputé hors de service depuis déjà une quinzaine d'années.

C'est sur ces lavoirs qu'en règle générale, soit les nouveaux prennent position (Champguyon, 1871), soit des travaux de rénovation sont entrepris (Corfélix, Saint-Quentin-le-Verger).



CHAMPGUYON, plan du lavoir couvert sur le Gué-du-Val, 10 novembre 1911,
Arch. Marne, 2 O 982

DE 1800 À 1922 : LA VAGUE DE CONSTRUCTION MAJEURE

Plusieurs raisons l'expliquent : principalement la distance ; parfois le lavoir en état de vétusté oblige à un renouvellement total ou partiel (Talus en 1897, Corfélix en 1889) ; l'approvisionnement irrégulier de l'eau (variations des niveaux) ; exiguïté des constructions (Réveillon, 1888) ; parfois l'absence de l'infrastructure (on sera sidéré d'apprendre qu'un lavoir est inauguré à Provins Ville-Haute fin 1899, alors qu'il n'en n'existe pas en Ville-Basse ! Courrier de Sézanne, 28.11.1899).

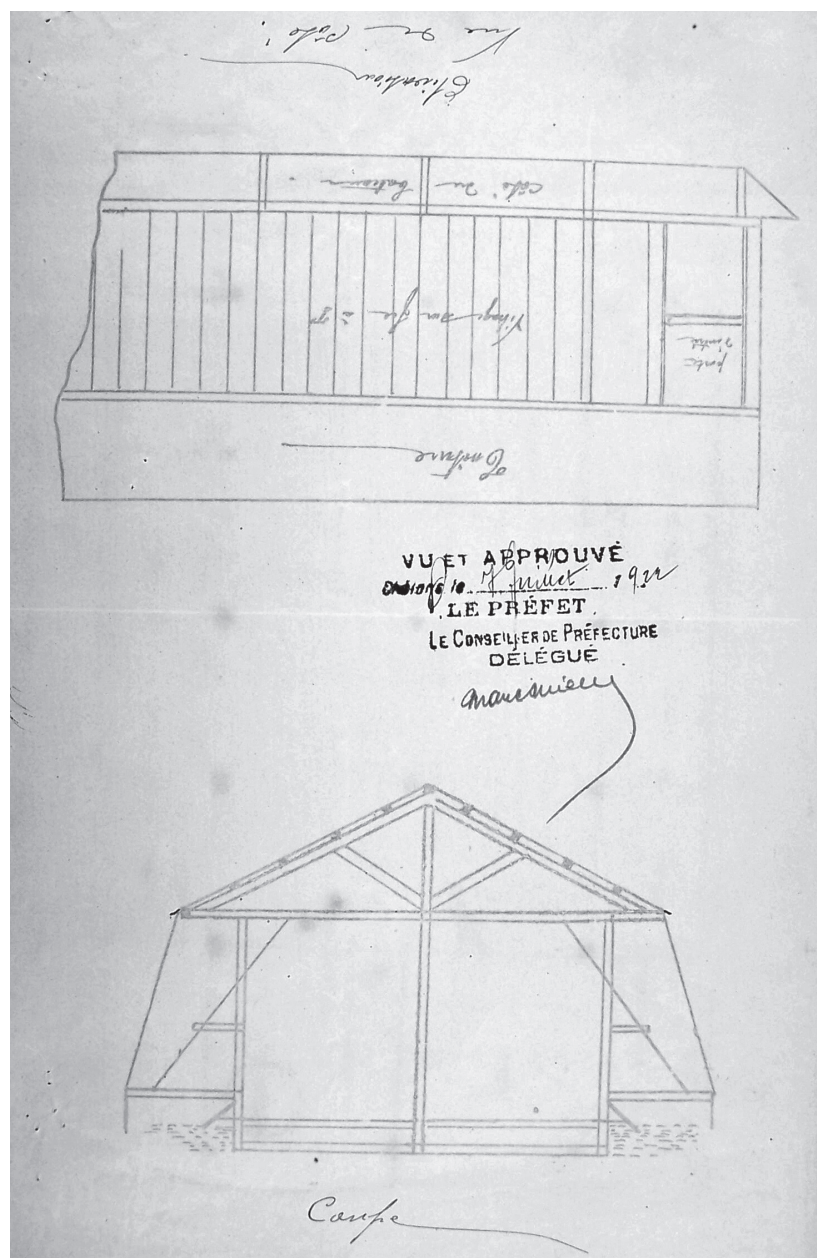
Les lavoirs du Sud-Ouest-Marnais bénéficient d'une grande variété d'alimentation en eau. Certains sont plus avantagés que d'autres. Et à ce titre nous pouvons opérer une gradation selon la facilité d'obtention de l'eau ou selon sa qualité. Il y a les sources qui sont en abondance, surtout dans la Brie. Mais les cours d'eau fournissent plus généralement les lavoirs. À Conflans la Seine supporte le bateau-lavoir (1922). Le lavoir de Queudes quant à lui s'adosse au canal de dessèchement ; ceux de Châtillon-sur-Morin (1895) au Grand-Morin (le lavoir des

« Grands-Jardins » à Esternay utilise une prise d'eau dans cette même rivière) et au ruisseau des Larrons ; celui entre Coizard et Joches, en l'« Air-du-Chat », au ruisseau de Cubersant (1885) ; celui de Saint-Genest (1911) à l'Aubetin ; celui de Saint-Quentin-le-Verger (1904) au rû de Choisel ; celui de Saint-Remy-sous-Broyes au minuscule filet qui traverse les prés-marais commu-

naux. On bénéficie aussi de l'eau de pluie que l'on maîtrise, ou encore on utilise les mares et les gués. L'exemple type revient au magnifique complexe de Villeneuve-les-Charleville, enhardi par des dimensions exceptionnelles, par l'homogénéité des maçonneries en briques et par l'ambiance résultant de l'effondrement du toit du lavoir. Mais le lavoir de Courgivaux (1887) sur le gué communal, place



CONFLANS, lavoirs improvisés
sur le bord de la Seine, dans l'Île,
CPA extrait



CONFLANS, bateau-lavoir, plan, 2 coupes, 7 juillet 1922,
Arch. Marne, 2 O 1281

du Grand-Gué n'est pas à négliger. Non plus que celui du Haut-d'Escardes (1913) sur le bord du Gué-de-la-Pâtisserie, ou l'autre, au Gué-des-Sables. Rappelons qu'à Montgenost, l'ancien lavoir prenait place au Grand-Gué. À Potangis il était posé sur le gué de la rue Ricouard. De même à Vindey (1857) où un réservoir alimentait le gué. Mais c'est sur mare que le lavoir est installé à L'Échelle (1896), à Villeneuve-la-Lionne (Le Crocq, 1901) et au Vézier (hameau des Caillots, 1901). Ce dernier village possède la singularité - avec Les Roises (Bergères-sous-Montmirail, 1902) - de détenir un lavoir construit sur abreuvoir, sans doute au lieudit «Aux Joncs» (1890).

La construction des lavoirs est exposée à des impératifs physiques, au premier rang desquels les contraintes liées au sol. Encore ce problème est-il dépassé qu'il

convient ensuite de régler la disponibilité du terrain. À défaut de posséder le site, on procède à des acquisitions par achat ferme à Mécringes (Fontenettes, 1910), à Talus (1899), à Châtillon-sur-Morin (Halte-de-Châtillon, 1904), à Gaye (1881), à Baye (1879), à Esternay-Retourneloup (Étang de la Hart, 1894), à Barbonne (Ruelle Mouillard, 1904), à La Caure (pour une pièce située sur le territoire de Montmort, 1858), à Chichey (clos Graffaut, 1863), à Courjeonnet (Le-Pré-le-Moine, 1892), à Montgenost (1935), à Oyes (La Pâtur, 1885), au Meix (Pont des Arches et hameau de Launat, 1904) et à Saint-Quentin-le-Verger (lavoir «Robin», 1903). Acquisitions par échange de biens à Montmirail (La Chaussée, 1899), à Coizard (Air-du-Chat, 1885) et aux Essarts-les-Sézanne (élargissement de l'abreuvoir pour servir de lavoir public, 1858).

COMPLÉMENTARITÉS DES MODES D'USAGE DE L'EAU, CONFIGURATIONS «URBANISTIQUES» ET SYSTÈME HYDRAULIQUE GLOBAL

À point d'eau unique, usages forcément divers.

Aussi a-t-il été courant de livrer différentes fonctions à des aménagements bien ciblés à l'origine. C'est autour de la mare, destinée aux bestiaux, qu'à Villeneuve-la-Lionne le projet de 1901 entend élever le lavoir du Crocq. À Barbonne, à Champguyon (Val, 1912), à Vindey, à Bethon (bas du village) on parle de gué. Cependant qu'à Bannay (1839), aux Roises (1904) et à Champaubert (1903) pour les nécessités conjointes des animaux et des lavandières, on emploie le terme d'«abreuvoir» désignant les lieux des constructions à entreprendre, plus élaborées. Il peut arriver, comme à La Chaussée, à Saudoy, à Vindey, qu'une



CONFLANS, le lavoir et la Vieille-Seine, CPA



CORFÉLIX, un des premiers lavoirs à cuve, CPA



COURJEONNET, intéressant mélange d'une structure brique et béton



DORMANS, multiples installations sur la Marne, CPA



DAMERY, Mireille Vacelier sur les bords de la Marne avant la seconde guerre mondiale



ESCLAVOLLES-LUREY, le gué, CPA extrait

fontaine toute proche soit associée à un lavoir.

Dans certaines localités, la construction ou la réfection d'au moins un bâtiment à usage d'eau (fontaine, lavoir, abreuvoir, etc) entraîne un (ré)aménagement hydraulique d'ampleur significative. À Ville-sous-Orbais ou à La Chaussée, la réflexion a abouti à dessiner une structure «urbanistique» (présente dans les villes et bourgs) originale, motivée par la contrainte de l'eau. En 1902, le captage et l'adduction d'une source pour l'alimentation d'une mare a été, à Tréfol, l'occasion d'organiser tout un complexe autour de l'eau pour desservir l'ensemble des besoins domestiques (lavage) et ruraux (gué et abreuvoir). À Suizy-le-Franc, le souci identique a pu éviter un remodelage du village sur une vaste échelle à cause de travaux très localisés. Les constructions rapprochées, en temps (1820) et sur le plan géographique n'ont pas impacté de façon majeure la physionomie de l'habitat tout en apportant tous les services requis pour la communauté.

TECHNIQUES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les cahiers des charges pour le lavoir couvert projeté à Baye en 1882, pour celui de Broussy-le-Petit amendé en 1892 par la commission départementale des bâtiments civils, pour celui de Saint-Genest préconisant en 1909 un tablier mobile, ou pour celui de Fontaine-Denis en 1856 (prévoyant à la tête du lavoir la pose d'une vanne au moyen de laquelle les eaux sortant de l'abreuvoir, lorsqu'elles seront troublées, au lieu de se diriger vers le lavoir, s'écouleront par un déver-

soir établi dans l'un des murs du canal d'arrivée), renseignent copieusement sur les traits originaux des lavoirs.

Une grande innovation du XIX^e siècle, qui a vu une rénovation-transformation fondamentale des lavoirs, réside dans la mise en place effectivement du système du plancher mobile. Dans les faits, les lavoirs étaient hors d'usage à plusieurs époques de l'année (crue des eaux), ce qui était très pénalisant pour la nécessité du lavage. La première application de ce principe du relevage de la plate-forme revient à Sézanne en 1891 pour le lavoir du Petit-Étang, qui, pour parer à la variation du niveau d'eau, utilise des madriers maintenus sur des traverses inclinées susceptibles de remonter à volonté. Il faut attendre douze ans pour voir se renouveler ce type de tablier mobile ; à Neuvy sur le Grand-Morin. À la suite, plusieurs villages adoptent successivement ce système : Joiselle (hameau de La-Fosse, 1908), Bagneux (Pont-de-l'Église, 1909), Saint-Genest (sur l'Aubetin, 1910), Escardes (Gué-de-la-Pâtisserie, 1913) etc... À Anglure, on peut voir encore actuellement le mécanisme qui rend amovible le tablier, par pivotage autour d'un axe placé le long du trottoir d'accès à l'eau.

Quant à Conflans, afin d'exorciser le même problème, c'est un bateau-lavoir qui est envisagé, beaucoup plus tard, en 1922.

Sur les moyens d'apporter l'eau, sur les modes de couvertures, sur les procédés pour élever l'eau, se reporter au livre, pages 7 et 8.

S'agissant des matériaux de construction (souvent de provenance locale), disons quelques mots.

Naturellement on utilise à Bagneux, pour le gros-œuvre, de la grève prise sur place. Le sable doit



ESTERNAY, Retourneloup, vue du pont, CPA



FAUX-FRESNAY, sur le rû du chemin de Tortépée, CPA



*FONTAINE-DENIS,
devant l'ancien café
«Au rendez-vous des chasseurs»*



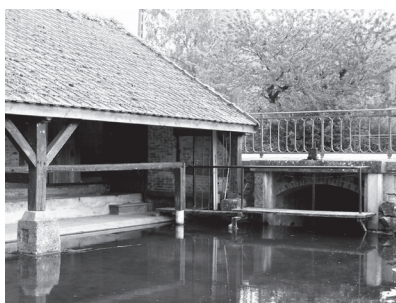
*FROMENTIÈRES,
grâce aux eaux de la Verdonnelle,
CPA*



*FORESTIÈRE, lavoir du rond-point
de la Traconne, CPA*



*GAULT, vestige de lavoir,
le long de la rue principale*



*GAYE, sur le ruisseau des Auges,
au milieu du village, près du pont*



*LES GRÈVES, hameau de Bagneux,
bacs en béton intacts*



*MONTMORT, à quelques pas
de l'entrée du château, CPA*



*MONTMORT, le même, sauf la
restauration qui a inversé la pente
du toit, et le formidable
réhaussement de la voie publique
par les travaux actuels*



*JANVILLIERS,
lavoir restauré en 1913, CPA*



*LACHY, au Sud de l'église, beau
spécimen à deux versants convergents*



LACHY, au pont de la rue des Marais

provenir des sablières de Sézanne puisé « dans les veines les plus pures » (Chichey). On préfère pour les fondations la meulière (Baye), spécifiquement celle de Mœurs ou des Essarts (Chichey). Le bassin sera de pierre de Givet (Baye, La Forestière, Suizy-le-Franc) ou de Saint-Dizier (Allemand). On fait appel pour les murs aux briques du pays « surcuites » (Suizy-le-Franc) sans doute achetées aux tuiliers de Sézanne (Chichey). Pour partie la chaux provient aussi de Sézanne (Chichey), de Mussy-sur-Seine (Bagneux), de Thionville (Suizy-le-Franc). On utilise du ciment Portland de Boulogne-sur-Mer (Bagneux), du ciment de Vassy (Bouchy-le-Repos), proprement « lissé et exempt de gerçures » (Allemand). À Talus, à La Forestière... on spécifie bien que les poteaux doivent être en chêne ; à Suizy-le-Franc le lattis sera en cœur de Chêne et à Chichey la charpente sera de cette essence également. Dans ce dernier village, c'est d'Angers que viendront les ardoises ; alors qu'à Baye on préfère la tuile mécanique de Montchanin.



OYES



ORBAIS



SAINT-JUST



SAINT-RÉMY-SOUS-BROYES

SAUDOY,
à partir de l'emplacement actuel
du transformateur électrique, CPASÉZANNE,
lavoire du moulin du Gravier,
route de Paris, CPA

Au tout début du XX^e siècle, un type de lavoire, totalement inédit, remplace les anciens lavoirs et renvoie les bâtiments récents à un monde révolu. Ces lavoirs intègrent deux nouveautés radicales ; à savoir, dans le domaine de l'alimentation, l'eau du robinet et dans celui de la construction, le béton armé.

Ces lavoirs, naturellement de forte consistance, se rencontrent à Allémant en trois endroits (rue des Auges, rue de Signy et rue Edmon Auger), à Mondement (dans la rue descendante en direction des marais), à Oyes, à Reuves, aux Grèves (commune de Bagneux), à Fromentières, à Baye, à Péas... où l'implantation indiffère, puisqu'elle n'est plus imposée par la contrainte de l'alimentation en eau. Dans ce

dernier village, on trouve la trace dans le coin Sud-Est (opposée à l'entrée) d'un appareil massif en briques et fonte pour le chauffage. Le confort a été poussé là, jusqu'à l'installation, dans un autre coin, des wc (comme à Mondement).

Entre temps, sur la période qui met fin aux lavoirs traditionnels et qui amorce ceux en béton armé, s'insère un type intermédiaire de lavoirs caractérisés principalement par une ossature briques dont les représentants se trouvent à Villeneuve-les-Charleville, à Suizy-le-Franc-Nord, Champguyon, Bagneux (église), Talus, Courjeonnet, Villevénard, Fontaine-Denis (face au café « Le rendez-vous des chasseurs »)...

DES DEVIS ET DES PLANS RÉALISÉS PAR DES GENS DU CRU

Parler des auteurs des plans et devis ne revêtirait aucun intérêt (sauf à mentionner leurs noms) si seulement des spécialistes s'étaient attelés à ce travail. Il est vrai que des géomètres : Brizard (Esternay, Les Foulons), Lasnier d'Orbaix (Le Breuil), Neuville de Montmirail (Le Vézier), Boiron de Sézanne (Vindey), Marchand de Vauchamps (L'Échelle), le géomètre en chef de la préfecture : Poterlet (Beaunay), les services des Ponts-et-Chaussées (Chapelle-sous-Orbaix) ont fourni les études des projets et les ont suivi. Mais on a élevé aussi des lavoirs somptueux sur des plans d'anonymes (on donne dans le livre deux exemples caractéristiques à cet égard).

Quant aux artisans, ils avaient pour noms : Zéphir Remy d'Allémant (1896), Jules Huguier d'Anglure (1884), M. Deblème

SÉZANNE,
ruelle du Rû, CPA extraitSÉZANNE,
dernier vestige public restauré,
rue de Châlons

(entrepreneur) de Le Breuil (1892), M. Maurice (charron) de Le Breuil (1895), Eugène Longnon de Courbetaux (1884), Pierre-Victor Néret (entrepreneur occasionnel) de Fontaine-au-Bron (1847), Abailard Picard de Nesle (1902), Jules Petit de Saudoy (1897), Paul Guillot de Villeneuve-la-Lionne (1901). Lorsqu'il n'y avait pas de maçon sur place, on faisait appel aux entrepreneurs de proximité. C'est ainsi que le dernier (Guillot) a également exécuté le lavoir du Vézier (1902), que Jules Crapart de Boissy est intervenu aux Roises (1903), que Jean-Nicolas Baudoin (maître charpentier) de Villenauxe à Potangis (1857), que M. Gravé de Gaye à Saint-Quentin-le-Verger (1904), que Simon Linot de Vauchamps au Thoult (1922), que M. Lhéritier de Courgivaux à Tréfols (1921), qu'Alfred Yanca et Alfred Brulfert de Sézanne à Vindey (1892), que M. Boivin de Mareuil-en-Brie à Corribert (1887) et qu'Antoine Clément de Morsains a été appelé à Joiselle en 1855 et à Tréfols six ans après. Anatole Fossoyeux a réalisé les travaux du lavoir public

à Villeneuve-Saint-Vistre en 1886. L'entrepreneur Désiré Clément réalise en 1875 le lavoir de Bouchy-le-Repos et celui du Mesnil-la-Caure en 1926.

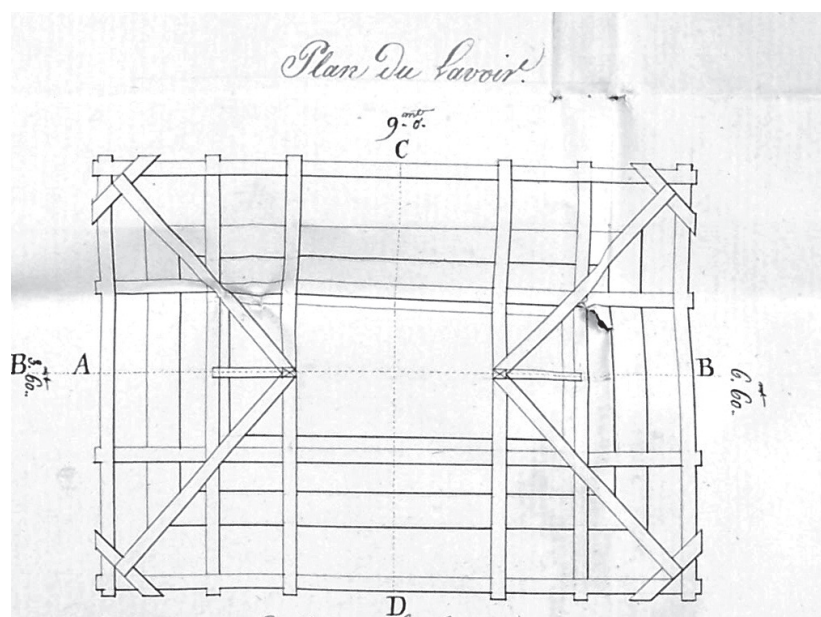
VERTUS, UNE VENISE EN CHAMPAGNE ?

Vertus possède plusieurs cordes à son arc. C'est un bourg attachant pour son ancienneté et son cadre de vie. Là est né Eustache Deschamps en 1340. Nul doute que le poète a été sensible aux opportunités offertes par les sources d'eaux vives. Elles ont permis entre autre l'installation de fontaines (dont celle sur la place de la mairie qui vient d'être restaurée) et le démarrage industriel par les moulins (une roue subsiste en centre-ville). Des lavoirs ont été remis en état récemment. Nous nous sommes attardés devant celui qui trempe au bord de la pièce d'eau Saint-Martin. On a peine à imaginer que les trois cryptes n'en soient pas affectées, si proches d'elle. Postés face au chevet, dans la rue du Général-Koenig, par delà

la mare, nous avons tourné notre regard à droite, en direction du vestige féodal de la porte Baudet et nous avons admiré une surprenante fenêtre flamboyante. Fermant les yeux, nous avons entendu le grondement de la chute d'eau, à notre gauche. Tout semble baigner à Vertus. Une Venise en Champagne.

ANCIENNETÉ DU LAVOIR DE FONTAINE-AU-BRON ET TROUBLES À CAUSE DE CELUI DE VAUCHAMPS

On croit à tort que l'installation des lavoirs n'a apporté que des satisfactions. Des nuisances et contestations après constructions (et même avant) sont allés de pair. À Ville-sous-Orbais, la veuve Ferrenc se plaint en 1921 que le partage des eaux de la source s'effectue au détriment de son édifice privé (Arch. Marne, 2 O 4919). Une autre personnalité, M. Coutrot (industriel à Villenauxe-la-Grande) demande en 1909 à la commune du Meix une forte indemnité pour le préjudice causé



SUIZY-LE-FRANC, plan du lavoir à établir, 27 mars 1820, Arch. Marne, 2 O 4361



TALUS-SAINT-PRIX,
bel apluvium à quatre pentes



VERDEY,
à sa source, au pied de l'église

par l'établissement d'un barrage sur le Grand-Morin pour l'alimentation d'un lavoir public (peut-être celui du « Pont des Arches » livré en 1904) (Arch. Marne, 2 O 2658). Les sézannais du quartier de l'abattoir ont échappé de peu en 1885 à un sérieux désagrément... on a quand même « remarqué » que l'endroit affecté au lavage des tripes dans le ruisseau se trouvait en amont du lavoir projeté (Arch. Marne, 2 O 4180). Au Breuil, en août 1894, on déplore auprès du sous-préfet que le lavoir du village construit en « 1892, n'était plus étanche l'année

suivante ». Dans la même localité, c'est le lavoir des Fontainiers qui, par défaut d'entretien, répand ses eaux dans la propriété du riverain Picard (Arch. Marne, 2 O 697).

C'est une difficulté du même ordre qui s'élève à Vauchamps au début du XX^e siècle.

En voici les étapes principales.

1912 : construction du lavoir communal.

Septembre 1913 : la comtesse Amélie de Rune, propriétaire au château de Warsy (Somme) écrit un mémoire qu'elle adresse au préfet de la Marne.

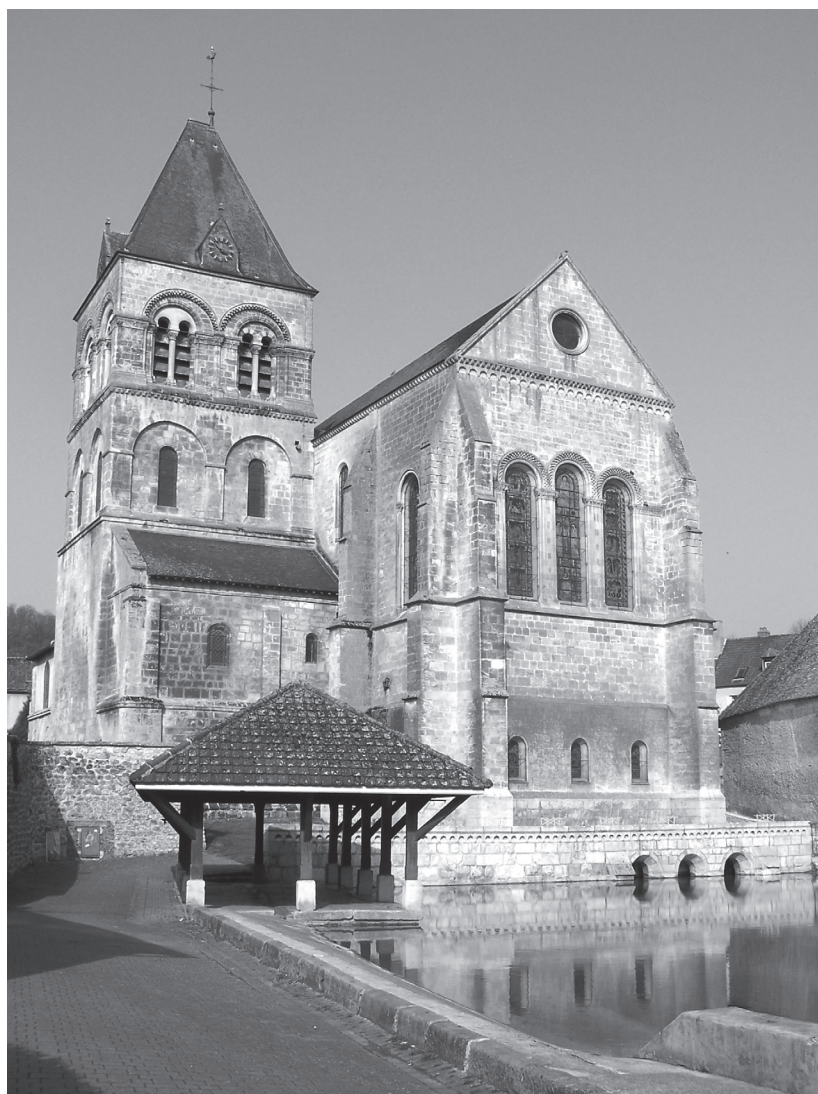
Le 18 septembre, le préfet demande au sous-préfet d'Épernay que soit délivré récépissé de ce mémoire.

Le lendemain 18 septembre, le sous-préfet délivre le récépissé.

Le 9 octobre 1913, le conseil municipal se réunit sur ordre de la préfecture.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une plainte dont l'essentiel se résume en ces termes empruntés au mémoire : « le trop plein du lavoir communal et la vidange se déversent dans le fossé de la route et de là dans le pré de 5 ha 05 a 33 ca appartenant à Madame la comtesse de Rune lieudit « l'Étang des Meulières » où se déposent des résidus de savon et autres impuretés qui nuisent considérablement aux récoltes qui croissent dans ledit pré, ce qui occasionne un grave préjudice à la soussignée ». Qu'ont les municipaux le toupet de répondre à Madame la comtesse ? Que « la plainte de Madame de Rune est tout au moins exagérée attendu



VERTUS, le lavoir Saint-Martin



VERTUS, derrière la mairie



VERTUS, plus à l'Ouest de la ville



VILLENEUVE-SAINT-VISTRE,
sur le ruiseau de Choisel



VILLEVENARD, en face du restaurant,
photo du 10 septembre 1922,
Arch. nat., Richelieu, H133641



VILLEVENARD,
entrepôt recouvert de lierre

que la quantité d'eau qui a pu être répandue sur le pré en question était insignifiante » Toutefois le PV du conseil indique qu'il a été paré à l'inconvénient signalé dans la plainte.

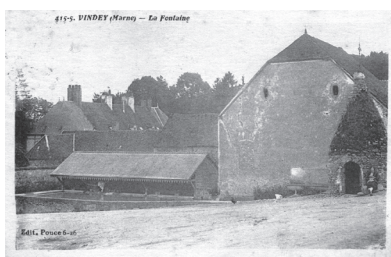
Nous fermons provisoirement la parenthèse de l'affaire de Rune, tout en faisant remarquer la rapidité avec laquelle cette affaire semble être réglée, et l'implication active du préfet.

Et nous voici reportés en 1914, au mois de mars.

La mairie est contactée par voie d'huissier sur le fait que l'eau du lavoir se répand sur un pré en bordure de la route nationale 33 de Paris à Châlons, lieudit « l'Étang des Meulières », appartenant à messieurs Heronce Achille et Laurent Clément.

Les réactions sont les suivantes :

1. le maire fait fermer le lavoir le 8 avril 1914 (consécutivement, les habitants protestent et formulent une réclamation à la préfecture);
2. le responsable de l'Équipement de l'époque, basé à Montmirail, menace le 14 mai 1914 d'une expropriation pour cause d'utilité



VINDEY, en aval de la « Fontaine »,
CPA



VINDEY, environnement en
transformation aujourd'hui

publique, d'une partie de pré nécessaire à la création d'un réceptacle à ciel ouvert.

Cependant, le 23 juillet, une transaction est imaginée entre les copropriétaires et la commune. Cette transaction est acceptée par le sous-préfet le 27 avril de l'année 1916 ! et par le préfet deux jours après.

Elle porte sur une propriété en nature de pré contenant 5 ha 05 a 33 ca. C'est la même pièce qui appartenait autrefois à la comtesse de Rune. Que s'est-il passé ? Entre temps, la comtesse s'est débarrassée de ses contrariétés, en se débarrassant du terrain. Il lui restait en effet quelques parcelles après la vente de son domaine le 18 mai 1898, d'une superficie de 773 ha 75 a 25 ca, composée de quatre lots principaux : 5 fermes avec leurs dépendances ; le château de Vauchamps et différentes maisons ; le Bois des Essarts ; le Bois du Parchis.

Le lavoir de Fontaine-au-Bron, hameau voisin dépendant de Vauchamps, est une des fiertés supérieures patrimoniales de la région. Outre le fait qu'il a été remonté en respectant son aspect d'origine, on a noté dans le livre (dans les pages réservées à quelques initiatives heureuses : Champaubert, Montmort, La Grange-aux-Prêtres) que la reconstruction était due à un travail de bénévoles, loin des dépenses de façade sur impôt public. Son histoire longue et nécessairement intéressante est difficile à recomposer.

En voici quelques maigres éléments.

En 1847, le 17 juillet, on souhaite agrandir l'espace du lavoir public qui a été construit à proximité d'une antique fontaine. Ce lieu est connu grâce à cette fontaine

aménagée au moins en 1139. Il s'appelle « Fons-Abran ». Ce même nom « Fontaine-Aabran » sera utilisé encore en 1784. C'est en 1509 qu'on emploie le dérivé de « Fontaine-Haubron ».

À l'effet donc de compléter l'emplacement du lavoir, la commune achète une partie d'un terrain appartenant aux héritiers Pelletier (sa veuve et ses trois enfants).

Quatre mois après, le 21 novembre 1847, les travaux sont terminés. Ils ont été faits par un habitant de Fontaine-au-Bron Pierre-Victor Néret, marchand de charbon, et accessoirement entrepreneur.

En 1912 on envisage sérieusement de procéder à des réparations à ce lavoir. Cette information, implicite, se trouve dans une décision du conseil municipal de Janvilliers, du 9 juillet, qui porte à 150 frs (au lieu de 60 frs habituellement) l'aide annuelle accordée à la commune de Vauchamps. Que signifie ce financement de Vauchamps par Janvilliers ? Simplement, que sur 50 ménages de Janvilliers, la moitié d'entre eux fréquentent le lavoir de Fontaine-au-Bron. Et pour l'usage des lieux, Janvilliers cotise à titre d'indemnité. Cette somme varie dans le temps ; elle est ramenée à 40 frs en 1918.

*photographies de l'article : René Guyot
(sauf si précision)*

La réduction de la pénibilité des tâches et la désaffectation des lavoirs



L'essorage mécanique : compression des linges entre deux cylindres

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés **J. PICOT**, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

*Premières avancées
de la chimie domestique,
Le Courrier de Sézanne, 22 juin 1895*

OGIX
SAVON POUDRE A L'OXYGÈNE POUR
LE LAVAGE DU LINGE DÉLICAT

100 % français

5^{ème} A^{venue} "LA LESSIVE PHÉNIX"
41, Rue de l'Écluse, Paris
Provence 22.49

*Premières avancées
de la chimie domestique*

SAPONITE
LA BONNE LESSIVE

Douce SAVONNERIE. blanchit sans brûler

DIRECTION GÉNÉRALE : 15 RUE ARTHUR CROQUETTE - CHARENTON / SEINE (Tél. 28 60)

*Premières avancées
de la chimie domestique*

LE BON SAVON en copeaux
LAMINÉ

Spécial pour les machines à laver modernes

Recommandé pour toutes lingeeries même les plus fines.

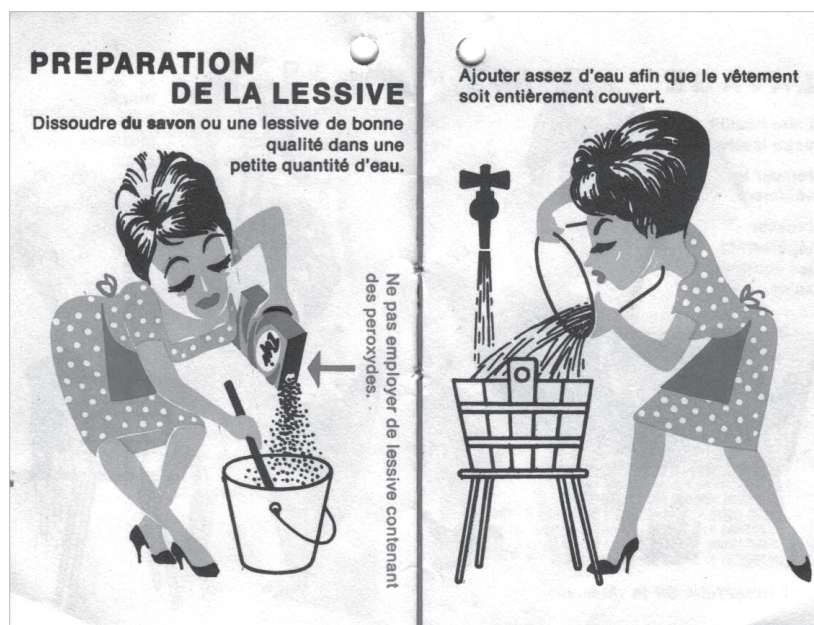
*Stade supplémentaire de modernité :
chauffage de l'eau
dans les cuves par l'électricité.
La machine à laver est toute proche
techniquement, qui compactera
toutes les phases de la lessive sans
l'intervention de la ménagère.*



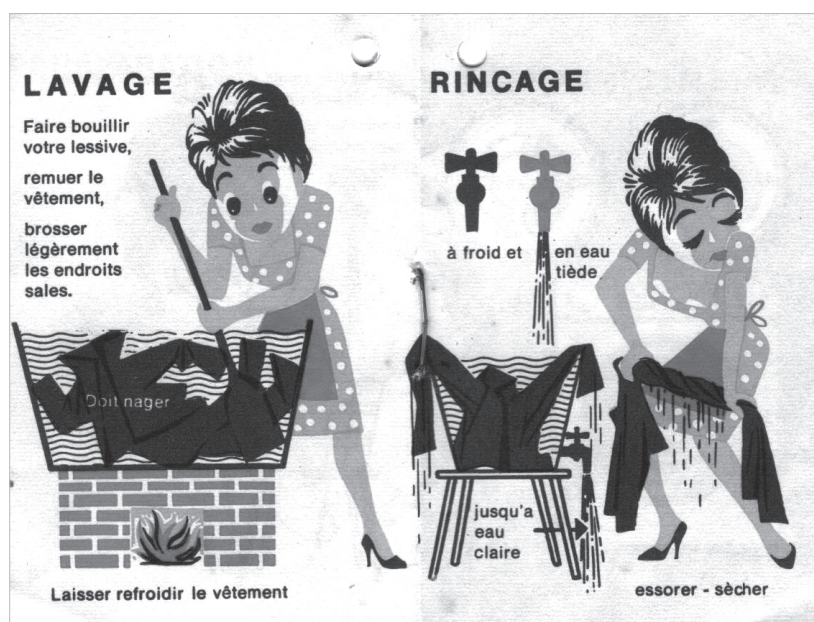
Application dans les monastères



Avec l'adduction d'eau; la lessive à domicile: le trempage



Avec l'adduction d'eau; la lessive à domicile: préparation de la lessive



Avec l'adduction d'eau; la lessive à domicile: lavage et rinçage



Émile Perrot

*ancien élève du Collège de Sézanne
et fondateur de l'Amicale des Anciens Élèves*
par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

L'Ancien Collège de Sézanne vient de rouvrir ses portes le 8 février 2013 pour commencer une nouvelle vie, en accueillant une médiathèque, un centre intercommunal d'action sociale, une école de musique, des salles de réunion et un jardin.

Les bâtiments ont peu changé et les Sézannais peuvent toujours repérer ce que fut l'ancien collège de Sézanne. Il faut dire qu'il a subi bien des transformations depuis sa fondation officielle par un acte du Parlement de Paris du 22 mars 1565. Le premier emplacement de l'établissement se trouvait rue des Écoles avant d'être transféré dans une ancienne maison particulière en 1838, qui est le site actuel, à laquelle furent ajoutés les autres corps de bâtiments que nous connaissons.

On pourra se reporter à l'article de Jean-Claude Manciaux « 400 ans d'histoire du Collège de Sézanne », n° 2 du Pays Sézannais, (juin 2000) et à la plaquette éditée par la Ville de Sézanne pour l'inauguration de la médiathèque (doc.1) pour découvrir tous les aspects anciens et nouveaux des lieux.

L'objet de cet article est de revenir sur l'histoire d'un ancien élève du Collège de Sézanne, sa brillante carrière et surtout sur son initiative de créer en 1900 une Amicale des Anciens Élèves qui existe encore de nos jours. (2)



L'ANCIEN COLLÈGE

centre socio-culturel

Médiathèque - Centre Intercommunal d'Action Sociale
École de Musique - Salles de réunion - Jardin



doc.1 «L'Ancien Collège, centre socio-culturel», plaquette Ville de Sézanne

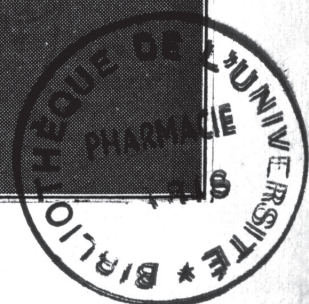
III 28



Emile Perrot



1867-



CARRIÈRE D'ÉMILE PERROT, ANCIEN ÉLÈVE DU COLLÈGE DE SÉZANNE

Émile-Constant Perrot est né le 14 août 1867 à Marcilly-sur-Seine. Issu d'une famille modeste, il perd son père jeune. Il fréquente le Collège de Sézanne et obtient son bac en 1884.

Il entreprend alors des études de pharmacie, d'abord par un stage pratique à Romilly-sur-Seine, puis à l'École supérieure de Paris, de 1887 à 1890. Nommé interne des hôpitaux de Paris en 1890, il reçoit son diplôme de pharmacien de première classe en 1891 et s'oriente vers une carrière universitaire. C'est ainsi qu'il complète sa formation par une licence puis un doctorat ès sciences naturelles en 1899 à la faculté des sciences et devient agrégé des Écoles supérieures de Pharmacie la même année.

En 1902, il est nommé titulaire de la chaire de Matière Médicale, discipline qui l'a toujours attiré et y restera pendant 35 ans. (doc.2)

La Matière Médicale est une science qui étudie les substances naturelles des végétaux pour un usage thérapeutique et leur utilisation dans les produits inscrits à la pharmacopée française. Les travaux d'Émile Perrot porteront ainsi sur la description de l'anatomie externe des plantes et la morphologie de leurs drogues (on appelle drogue toute substance naturelle conservée par séchage destinée à la préparation des médicaments). Il n'hésitera pas à voyager en Europe, dans les colonies françaises, en Afrique, en Asie pour prélever ses échantillons et analyser les principes actifs des plantes.

La Matière Médicale a été renommée pharmacognosie, en partie grâce à Émile Perrot, dont on peut donner cette définition : « la phar-

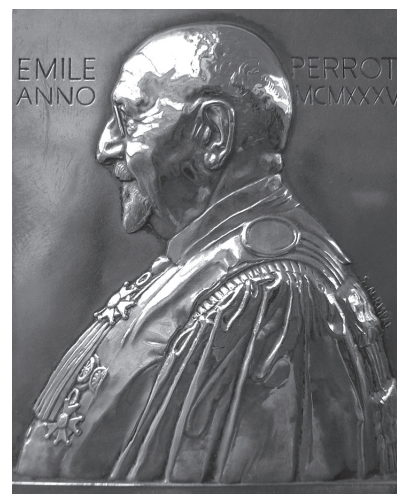
macognosie doit être considérée comme l'étude scientifique appliquée à des matières premières d'origines végétales ou animales destinées à un usage thérapeutique ». Cette science se trouve donc à la croisée de la botanique et de la chimie. Elle ne doit pas se borner à étudier la morphologie, l'anatomie et la composition chimique des drogues, mais doit également se préoccuper de la localisation géographique des plantes médicinales, de leurs conditions de culture et de cueillette.

Pour mener à bien ces études, Émile Perrot a été à l'origine de la création d'un Comité interministériel et d'un Office national des plantes médicinales, aromatiques et similaires, Office qui organisa plusieurs congrès nationaux et internationaux, mais qui fut supprimé en 1938 par mesure d'économie.

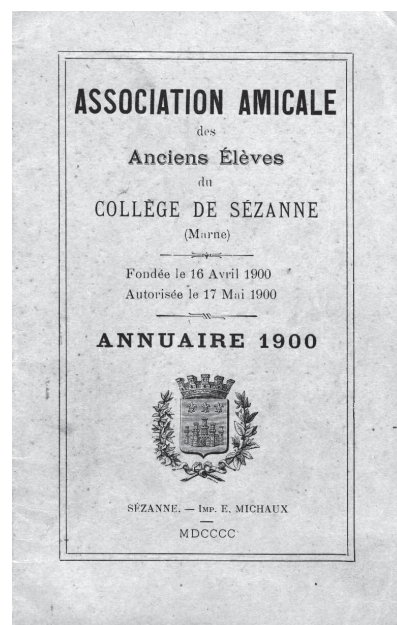
Le cours de Matière Médicale était réparti sur deux ans et dispensé à l'École supérieure de Pharmacie, actuelle Faculté de Pharmacie. À cet effet Émile Perrot utilisa de nombreuses planches iconographiques représentant les familles de végétaux et leurs propriétés que l'on peut voir au Musée de Matière Médicale, qui se trouve au 4 rue de l'Observatoire à Paris.

Émile Perrot reçut beaucoup de distinctions honorifiques dont celle de Commandeur de la Légion d'Honneur en 1935 qui fit l'objet de l'exécution d'une plaque en bronze par M. Rispal. (doc.3)

Il est également l'auteur de nombreuses publications et ouvrages. Nous ne citerons que son principal ouvrage, écrit à partir de 1937 à l'âge de sa retraite « Traité des matières premières nouvelles d'origine végétale » publié en 1948. (1)



doc.3 Plaque en bronze exécutée par M. Rispal en l'honneur du Professeur É. Perrot promu commandeur de la légion d'honneur (1935)
(Archives Amicale des Anciens Élèves)



doc.4 Annuaire 1900 de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Sézanne
(Archives Amicale des Anciens Élèves)

page de gauche : doc.2
Portrait d'Émile Perrot,
coll. BIU Santé, Paris, (tout droit réservé)



Villa Émile Perrot (Le Clos), « Coll. Em. P. 1928 », coll. Ph. Vergez



La Roseraie, « Coll. Em. P. 1928 », coll. Ph. Vergez



Le Professeur Émile Perrot en barque, « Coll. Em. P. 1928 », coll. Ph. Vergez

FONDATION ET DÉBUTS DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE SÉZANNE

Cependant il n'oublie pas le Collège de Sézanne. En octobre 1899, lors d'une visite, il retrouve un ami, le docteur Georges Foucart installé à Sézanne, un ancien professeur Charles Guyot et fait connaissance du nouveau principal Charles Servais. C'est alors que naît l'idée de créer une association amicale des anciens élèves. Un comité d'initiative se met en place pour trouver les moyens de recontacter les anciens. Les registres de l'établissement ne mentionnent que les noms et les dates de naissance. Malgré tout 400 « circulaires » partent, certaines reviennent avec la mention « adresse inconnue », mais le Comité parvient à rassembler 86 adhésions. Une réunion se tient le 16 avril 1900 à 15 heures, pour discuter des statuts et 35 personnes se retrouvent dans les effusions des retrouvailles. (doc. 4 page précédente)

Émile Perrot ouvre la séance par ses mots : « Voe soli ! malheur à l'homme seul ! » « La lutte pour la vie devient chaque jour plus âpre et plus difficile ; il faut nous soutenir, nous aider mutuellement, tel doit être notre but ».

Les statuts sont adoptés et 5 membres sont nommés pour constituer le comité :

Gaston Laplatte, Président, Alexandre Bertrand et Émile Perrot, vice-Présidents, Charles Guyot, Secrétaire, Georges Foucart, Trésorier ainsi que 7 assesseurs.

La journée se clôture par un banquet à l'Hôtel de France et un toast est porté à la jeune association « Longue vie et prospérité à notre Association et en même temps à notre vieux Collège de

Sézanne ! ». Il semble que le message ait été entendu puisque « l'Amicale des Anciens Élèves du Collège et Lycée » existe toujours, ainsi que l'ancien collège et maintenant la Cité Scolaire de la Fontaine du Vé.

Par la suite on trouve peu de traces relatant le contenu des réunions. Il faut attendre 1910 pour lire un compte rendu dans le journal « le Courrier de Sézanne ». (3) Quelques faits marquants ponctuent les assemblées. Un long discours par le nouveau président Émile Amet le 11 juin 1911, des chansons le 9 juin 1912, une collecte pour la section sézannaise de la Croix Rouge le 4 mai 1913, un concert d'élèves organisé par M. Arluison, directeur de la Musique Municipale le 6 mai 1914.

Émile Perrot est Président de l'association en 1932, première année qui figure dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales de l'Amicale, puis en 1933, sous le titre de Professeur et membre de l'Académie de Médecine et d'Agriculture. La réunion du 11 juin 1933 se tient à Anglure, suivie d'un repas à l'hôtel des Tilleuls à Marcilly-sur-Seine. L'assistance se rend ensuite au cimetière pour rendre hommage au fils d'Émile Perrot, René Perrot, tombé au champ d'honneur à L'Assaut Morsain dans l'Aisne, le 20 août 1918. Une visite de la propriété du président s'ensuit (doc. 5) où il fait preuve « d'une grande érudition et de son amour pour la botanique ». (4) (docs. 6 et 7) La journée se termine par un rafraîchissement sur la plage de Marcilly. Par la suite, la présidence passe à Aristide Travert (instituteur au Meix-Saint-Époing, puis Anglure) et Émile Perrot est nommé président honoraire. L'Amicale se réunit ainsi jusqu'en 1938 pour ne reprendre qu'en 1946 suite à la guerre.

À cette époque le collège comprend 180 élèves dont 75 internes. Une bourse de 300 francs est allouée chaque année à un élève conformément aux statuts de l'Amicale ainsi que deux prix, l'un pour l'enseignement secondaire, l'autre pour l'école primaire supérieure.

L'ordre du jour des séances comprend entre autres l'accueil des présents, les excusés, le renouvellement des membres, le rapport financier, le rapport de Monsieur le Principal sur les dernières réformes de l'enseignement, l'ouverture de classes pour filles, le nombre d'élèves, les résultats du bac (3 bacs mathématiques, 1 bac de philosophie, 2 bacs 1^{re} partie, pour 1936), l'amélioration des locaux (construction du préau en 1936).

En plus du bureau, des délégués régionaux sont désignés pour Anglure, Fère-Champenoise, Montmort, Esternay et Montmirail ainsi qu'un délégué à la propagande car le recrutement de nouveaux membres est toujours un enjeu important. Les réunions ne sont pas nécessairement à Sézanne et sont l'occasion d'excursions dans la région, comme Villevenard avec la visite par Monsieur Roland de son musée archéologique rassemblant de nombreux objets d'époque gallo-romaine et antérieure, suite aux fouilles des grottes dans le secteur, et les ruines de Nesle-la-Reposte.

Les liens de camaraderie se resserrent autour de bonnes tables, comme celle de M. Faucon, rue de Paris ou de Georges Brouard à la « Femme sans tête ». De nombreux souvenirs y sont échangés et des toasts sont portés dont un, prononcé par la « parole chaude et persuasive » du président honoraire

Perrot au retour d'un de ses voyages en Afrique.

Une subvention inhabituelle est votée en 1937 pour l'érection d'un buste à la mémoire d'un ancien élève, Clovis Jacquiart, docteur ès-sciences, décédé à bord du « Pourquoi Pas » lors d'une expédition du Dr. Charcot.

Les réunions égrenent également la liste des membres disparus, dont Gaston Douay, professeur à l'université de Saint-Louis du Missouri aux États-Unis.

Émile Perrot décède le 16 septembre 1951, à l'âge de 84 ans. Il est inhumé au cimetière de Marcilly-sur-Seine, avec sa femme Eugénie Perrot, née Marette (1870-1965), leurs deux enfants, René-Henri Perrot (1897-1918), Alice Perrot (1900-1965).

L'Amicale des Anciens élèves est alors présidée successivement par Raymond Gerardin (1946-1951), Roger Boyer (1951-1957), Jean Caurier (1957-1960), Maurice Jacquesson (1960-1966), Michel Anty, Jean-Claude Manciaux (1976-2006), Jacqueline Touchais-Yanca (2007-). (doc. 8)



Assemblée générale de l'Amicale des Anciens Élèves du Collège et Lycée de Sézanne, Jean-Claude Manciaux, Jacqueline Touchais-Yanca et le drapeau du « Collège de Sézanne », 13 mai 2007

(1) Pour plus d'information sur la carrière d'Émile Perrot et ses nombreuses publications, se reporter à « Société d'Histoire de la Pharmacie », www.shp-asso.org

(2) « Amicale des anciens élèves du collège et lycée de Sézanne », contacts et renseignements, j.touchais@free.fr, 03 26 81 54 60, Facebook « amicale des anciens élèves du lycée »

(3) « Courrier de Sézanne », Médiathèque de Sézanne

(4) Ces cartes postales font partie d'une série intitulée « Coll. Em. P. 1928 »



La fenaïson aux Épées, à la fin du XIX^e siècle (doc.1)

par Josiane GILSON

*« Savez-vous ce que c'est que faner ?
C'est retourner le foin en batifolant dans une prairie »*

Madame de Sévigné

**À L'ÉPOQUE DES
DE FONTAINE : 1890-1904,
OÙ L'ON SE REND COMPTE
DE LEUR EMPREINTE**

Le fauchage

La période de la fauche s'effectuait à partir du mois de juin : luzerne, sainfoin, trèfle afin que le foin conserve toutes ses caractéristiques nutritives.

Quand l'herbe était bien drue, on faisait appel à des saisonniers. Ils étaient habiles et assumaient de longues journées de travail.

Le travail du faucheur était éreintant et exigeant. Il devait couper, à l'aide de sa faux, à ras l'herbe et à la même hauteur. Il attaquait le matin très tôt et n'arrêtait plus jusqu'au soir, sauf pour se restaurer et surtout pour se désaltérer de plusieurs litres d'eau par jour. Dans un mouvement harmonieux d'avant en arrière, on pouvait entendre le crissement de la faux. L'endroit pour commencer avait son importance, car tout dépendait de la pente, du vent ou des pluies, sinon la faux glissait et n'attrapait rien.

La pierre à aiguiser pendait à la

ceinture. Les fauchées devaient être d'égale largeur pour ne pas laisser échapper l'herbe sous les coupées qu'on nommait les andains.

Un bon faucheur pouvait couvrir jusqu'à trente- cinq ares par jour.

(doc.2)

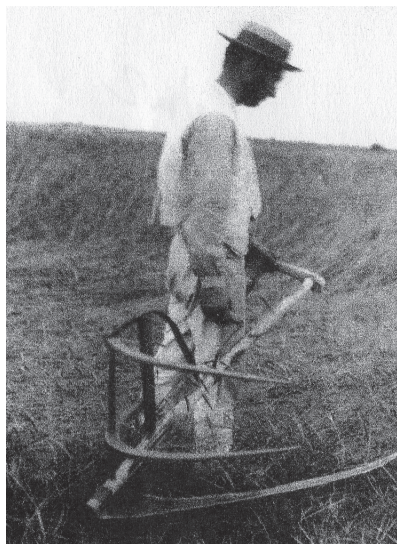
Le séchage (doc.3)

Le râteau de bois dit « fauchet » et la fourche de faneurs et faneuses entraient en danse à l'évaporation de la rosée, écartant les andains de la veille, les retournant une ou deux fois dans la journée pour les rassembler le soir en petits tas « les vieilloties ». Le lendemain, ces dernières étaient étendues, retournées et mises en place comme la veille, avec cette fois-ci des tas plus volumineux. On recommençait cette opération jusqu'à obtenir un foin sec.

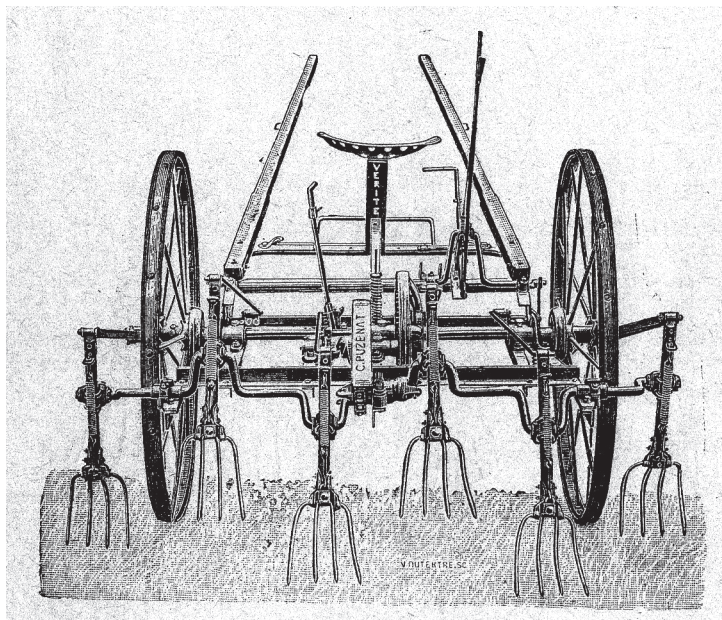
Le foin était alors regroupé en andain, mis en tas à la fourche à bois à trois doigts. Ensuite on formait des petites ou grandes meules bien arrondies pour les protéger des intempéries, car un foin humide risque de fermenter et d'empoisonner les animaux qui le mangerait.



doc.1 L'auteure à 4 ans :
« Le joli temps de la fenaïson ».



doc.2 *Le faucheur*
Le faucheur en son geste
harmonieux.



doc.3 *Une faneuse moderne, en 1930*
(publicité de la Maison Puzenat)



doc.4 *L'auteure participe encore*
aujourd'hui à la rentrée des foins
pour ses équidés.



doc.5 *Les premières presses à*
fourrages: le prototype des
roundballers.



doc.6 *Année 1960: un saisonnier hollandais, Corneille Jansen,*
devenu notre ami au cours des années, engrange les dernières bottes de foin.

Dans les cas extrêmes, la fermentation entraîne une telle élévation de la température que le feu peut même se déclarer.

Si par malheur soufflait une forte tempête, tout s'envolait. Tout était à recommencer le lendemain et reformer les meulons, de préférence de petites tailles pour un meilleur séchage. Il fallait compter trois ou quatre jours, voire une semaine. (doc.4)

Rentrer le foin (doc.5)

On le rentrait directement ou en meulons, en tas de cinq cents à mille kilos où il commençait la fermentation en s'assouplissant pour parvenir à la dessiccation.

Chargé à la fourche sur des chariots tirés par des vaches, bœufs ou chevaux. On le transportait à la ferme. Engrangé en vrac où on le pressait en petites bottes pour gagner de la place.

Le plus souvent la paysanne chargeait le foin dans une charrette à deux cornes.

De retour à la ferme, on déchargeait la charrette de foin dans le sineau ou grenier à foin, en prévision de l'alimentation des animaux pour l'hiver. (docs.6, 7, 8 et 9)



doc.7 *L'attelage prêt pour le retour à la ferme.*



doc.8 *Une petite pause pour donner de l'élan au déchargement. 1940*



doc.9 1940. *Les paysans n'avaient pas besoin de s'entraîner en salle de sport pour entretenir leurs muscles.*

Alors que les foins alimentent les animaux de la ferme l'hiver, à la belle saison ils profitent des prairies naturelles.

Les prairies naturelles

Autrefois, les prairies offraient une récolte abondante en comparaison des autres terres. Les anciens vous diront que c'était de « l'or » sans exagération.

Les graminées et les légumineuses formaient des prairies par engazonnement naturel, mais aussi par l'ensemencement. On pouvait diviser ces prairies, les unes pour le foin et les autres pour les pâtures. (docs.10, 11 et 12)



doc.10 *Complicité avec Sylva dans nos prairies naturelles.*



doc.11 *J'ai 6 ans, ma génisse en a 2, Bobet 7, et on s'aime.*

LES SOINS AUX ANIMAUX

À cette époque, quand les fermiers possédaient un grand cheptel, ils n'avaient pas toujours recours au vétérinaire. Celui-ci intervenait le plus souvent en cas de vêlage difficile ou d'urgente nécessité.

C'était plus souvent la fermière qui soignait les animaux; par exemple en cas de mammite, elle lavait le pis de la vache avec du savon de Marseille et l'enduisait de saindoux.

Les méthodes les plus utilisées à cette époque peuvent surprendre encore aujourd'hui.

En voici quelques-unes citées dans « Les conseils du vétérinaire » de Paul Beurdouche en 1942 :

- **Bicarbonate de soude** : poudre blanche soluble, à utiliser comme diurétique ou en injections vaginales pour certains cas de stérilité.

- **Blanc d'Espagne ou blanc de Meudon en pain ou en poudre** :

Délayé avec du vinaigre, pour faire des emplâtres ou contre certains engorgements.

- **Charbon (poudre)** :

Poudre noire finement tamisée, utilisée en saupoudrage sur les plaies en cas de diarrhée.

- **Crésyl** : Choisissez un bon crésyl s'émulsionnant complètement dans l'eau tiède et donnant un liquide bien laiteux. Employé pour les compresses humides, la désinfection des plaies, les locaux des animaux. Dose : 2 à 3%.

- **Teinture d'iode** : un des médicaments les plus indispensables. À conserver dans des flacons bien bouchés. N'en avoir qu'une petite provision, car elle s'altère en vieillissant. Antiseptique d'urgence sur les plaies, les morsures, les piqures et pour la désinfection du cordon ombilical.

- **Moutarde (farine)** : N'utilisez que la moutarde dite vétérinaire.

Poudre pour sinapisme, en boîte métallique. Bien fermée. S'emploie délayée dans de l'eau froide ou légèrement tiède (jamais chaude), en frictions ou en sinapismes.

Miel, vinaigre blanc, savon noir, etc....composent ma pharmacie vétérinaire.

D'ailleurs, j'ai mis en application l'un de ces remèdes pour les coliques de Bibiche.

Je l'ai trouvé un matin à l'écart dans un coin de l'écurie. Avait-elle été victime de courants d'air ? Son pelage était mouillé, un air de tristesse voilait son regard et elle refusa sa ration de foin habituelle. Alors, je lui préparai une pitance de son et de graines de lin, qu'elle a enfin daigné manger.

Ainsi, je l'ai sauvé en lui administrant un gros suppositoire de savon de Marseille imbibé de glycérine.

Une autre fois, Bibiche a été infectée par une dermite d'été. Elle souffrait et se grattait en vain.

Je lui ai badigeonné l'intérieur des oreilles avec un mélange de miel et

de vinaigre blanc. Au bout de trois jours, elle était guérie. En cas de fortes chaleurs, le savon noir dilué dans de l'eau, serait plus adapté.

Le mouton et la race de l'Île de France Aux Épées.

Cette race, autrefois appelée D'Alfort était croisée avec des béliers de race Mérinos pour améliorer sa laine. Sa toison blanche de qualité était valorisée par son ascendance. Elle s'adaptait à tous les modes d'élevage : bergeries, semi-plein air et plein air.

Aux « Épées » les trois fermes possédaient des bergeries et un cheptel d'au moins deux cents brebis par ferme.

Les moutons pâturaient dans les allées, les jachères et les prairies naturelles du parc du château.

Les bergers les gardaient. Leurs chiens souvent de race bas-rouge, les accompagnaient et sous l'impulsion du berger, regroupaient les troupeaux sans oublier la brebis égarée.



doc.12 Maman Antoinette pose avec Pain au Lait qui compte bien profiter des foins.

La tonte des moutons (doc.13)

La tonte s'effectuait à la cisaille et au mois de mai. Les moutons s'allégeaient ainsi de leur toison et étaient prêts pour la vente.

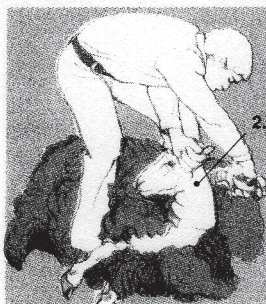
Une toison de bonne qualité doit être douce, moelleuse au toucher et ne pas avoir de ces poils rudes qui déprécieraient les laines d'ascendance Mérinos.

Les agneaux étaient vendus pour les fêtes de Pâques.

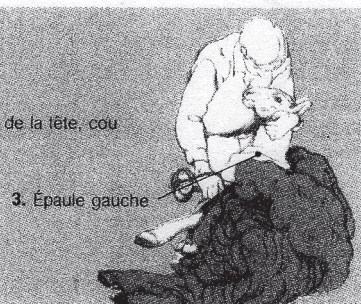
Les foin s'étaient une affaire de famille où l'on se mobilisait alors qu'aujourd'hui avec le matériel agricole moderne ; une ou deux personnes suffisent.



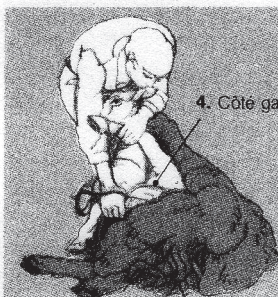
1. Épaule droite, cou



2. Dessus de la tête, cou



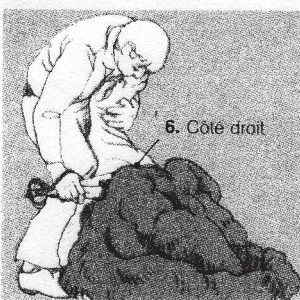
3. Épaule gauche



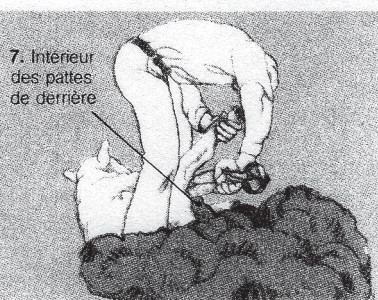
4. Côté gauche, ventre



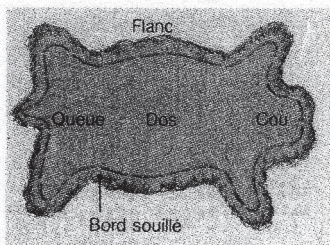
5. Centre du dos



6. Côté droit



7. Intérieur des pattes de derrière



Tondre les moutons

au printemps. Un bon tondeur tond près du corps et enlève toute la toison en un seul morceau. Il ne faut pas repasser sur les endroits déjà tondus.

Utilisez les genoux pour maintenir le mouton dans la posture adéquate, et commencez par tondre l'épaule droite, puis le cou (voir les dessins). On peut utiliser indifféremment soit une tondeuse électrique, soit des cisailles à main.

Les fibres les plus propres

sont celles qui se trouvent situées au centre du dos.

Le bord de la toison, sur une largeur de quelque 7,5 cm, provient de la queue, des pattes et du ventre : c'est une partie en général trop sale et trop emmêlée pour être filée, qu'il faut couper et utiliser pour un travail moins soigné.

doc.13 La tonte des moutons.



La gymnastique à l'école des garçons de Sézanne

par Margaux CHARLEUX

*L'histoire de l'EPGV
(Éducation Physique de Gymnastique Volontaire)
... des valeurs humanistes toujours d'actualité.*

Depuis le XIX^e siècle, l'Éducation Physique et la Gymnastique Volontaire ont réuni des générations entières autour d'activités sportives non compétitives et de fortes valeurs humanistes.

Aujourd'hui, ces valeurs sont plus que jamais d'actualité, en bonne place, sous la bannière Sport Santé. Issue de la Ligue Girondine d'Éducation Physique (LGEP) créée en 1888 par le Docteur Philippe Tissé, la FFEPGV est riche d'une histoire étroitement mêlée à celle du sport.

Dès l'instauration des lois Ferry, instituant en 1882 l'éducation publique et la gymnastique gratuite, laïque et obligatoire, des visions différentes de l'éducation physique apparurent.

Si certains s'orientèrent vers le sport-compétition et d'autres vers le sport ludique ou encore l'entraînement militaire, le Docteur Tissé, lui, allait fédérer un vaste mouvement national autour de l'idée d'activités physiques conçues pour permettre à chaque citoyen et citoyenne de se maintenir en forme quel que soit son âge et son état de santé. Non-compétitives, ces acti-

vités n'avaient déjà pour but que le bien-être personnel et l'épanouissement en société, et non le culte de la performance et de la victoire à tout prix.

Ce sont ces valeurs que porte encore aujourd'hui la FFEPGV. Quant aux activités et à leurs méthodes d'apprentissage, elles ont naturellement évolué au fil des ans. Il reste que l'EPGV garde pour particularité de permettre à tous les publics de pratiquer, de 9 mois à 99 ans. Car il n'est pas nécessaire d'être un athlète accompli ou un technicien de haut-niveau pour prendre du plaisir en entretenant sa forme en compagnie d'autres pratiquants dans une ambiance conviviale.

L'ORGANISATION

Comme toute fédération, la FFEPGV est d'abord une association loi 1901, donc à but non lucratif, basée sur le volontariat et le bénévolat, et dont le fonctionnement repose sur un système électoral respectueux des principes démocratiques. 5^e fédération

sportive française, la FFEPGV est également reconnue d'utilité publique.

Réunissant 540 000 licenciés au sein de 7 200 associations sportives affiliées sur l'ensemble du territoire français, elle est constituée de 100 comités départementaux et 23 comités régionaux chargés de la représenter dans leur ressort territorial et administratif, et d'y assurer l'exécution d'une partie de ses missions.

Dans les clubs EPGV, vous pouvez pratiquer toutes sortes d'activités sportives, quels que soient votre âge et votre état de forme.

Chaque club EPGV propose ses propres activités. Cependant, tous ont en commun d'assurer l'encadrement des séances par des animateurs diplômés.

De plus, les animateurs suivent une formation continue qui leur permet, d'une part, de s'imprégner des valeurs pédagogiques propres à la FFEPGV, d'autre part de se spécialiser en fonction de différents publics.

En effet, la Direction Technique Nationale de la FFEPGV a créé et fait évoluer un ensemble de programmes d'activités conçu pour répondre aux besoins spécifiques de tous les licenciés.

Et plusieurs programmes sont dédiés à des **publics spécifiques**.

EPGV de Sézanne fait partie du Comité Départemental et du Comité Régional situés à Saint-Dizier.

À Sézanne, nous pratiquons une gym dédiée aux seniors. Les séances ont lieu tous les jeudis matin de 9h30 à 10h30, à l'école des garçons.

Le mot « seniors » n'est qu'un mot ! Dans notre cours, il est surtout question de travailler autour de plusieurs axes, en portant une attention vigilante à chaque

cas particulier :

- Le renforcement musculaire
- L'amélioration de la souplesse
- Le cardio-respiratoire
- Le perfectionnement moteur
- L'équilibre.

SE REMETTRE AU SPORT

Il n'est jamais trop tard pour pratiquer une activité physique.

Il est même tout à fait louable de s'y mettre à partir de 50 ans, quand on connaît les effets bénéfiques qu'elle peut avoir sur la santé, même si elle est pratiquée de façon irrégulière et modérée.

L'accroissement de la longévité devrait conduire de façon évidente à la pratique d'exercices physiques afin d'assurer un meilleur vieillissement : la gym senior répond à ces attentes.

LES BIENFAITS DE LA GYM POUR LES SENIORS

Pratiquer la gym pour seniors peut se faire de manière préventive pour lutter contre les maladies liées au vieillissement, mais aussi en complément thérapeutique pour préserver une certaine autonomie. Elle est une belle arme contre la sédentarité et permet une vie sociale plus épanouie.

ALORS COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE DE GYM À SÉZANNE ?

Chaque cours débute par une série d'échauffements destinés à préparer les muscles et les articulations aux différents exercices qui seront à exécuter.

Puis viennent des enchaînements de mouvements qui amènent à une

chorégraphie simple : le but recherché : la coordination, l'échauffement cardio-vasculaire et atteindre un certain affinement du geste. Les mouvements sont toujours légers et contribuent à entretenir la masse musculaire.

Parfois, certains exercices s'effectuent à l'aide de petits matériels donnant un aspect ludique et divertissant, car basés sur le principe d'échange et de jeux avec différents partenaires.

La séance se termine par des étirements

Les bienfaits de cette pratique influent sur le quotidien, notamment au niveau de l'équilibre, de la coordination et de l'adresse.

En conclusion, la gym pour seniors c'est entretenir la souplesse articulaire, afin de conserver son autonomie le plus longtemps possible.

Sans oublier que, toutes ces pratiques sportives permettent aussi de créer du lien social, indispensable pour rencontrer de nouvelles personnes afin de s'amuser et de partager.

Alors s'il y a un maître mot qu'il convient de retenir : faites du sport pour conserver une éternelle jeunesse ! Et retrouvez la GV de Sézanne, tous les jeudis de 9h30 à 10h30 à l'école des garçons.



Séance de gym à Sézanne.



EPGV à Pau en 1916.



L'Éteule

par Maryse MAHMOUDIAN

Le champ de chaumes scintille dans le soleil, sol d'une étoile offerte aux enfants venus glaner. Un souvenir enclos dans un mot. Éteule.

L'éteule au singulier comme on disait simplement, le blé à la sortie du village, pour dire le champ de blé, l'avoine du père X...

Ce jour là l'éteule était un champ en pente douce, à flanc de colline, jusqu'à l'horizon où le soleil se couchait. La lumière du soleil couchant sur la paille des éteules et c'était comme si la paille elle-même était lumière. Un monde ailleurs.

Éteule au singulier, une manière d'abstraction, un sens tissé de chaude lumière, de moisson à main d'homme maniant la faux pour dégager les limites du champ avant que ne vienne la machine moissonneuse. Geste large et régulier du faucheur accompagné du bruissement de la paille coupée. Pendant ce temps, derrière l'homme, les femmes fabriquaient des liens avec dans chaque main deux poignées de blé qu'elles entrecroisaient avant de les étendre sur le sol et par brassées faire un tas serré en botte dans le lien de paille noué. Un geste immémorial, bien avant l'invention de la ficelle, sans doute même de la faux. Puis, de la moissonneuse-lieuse, cliquetante, tirée d'un bon pas par les chevaux stimulés par la voix ou le claquement du fouet, tombaient régulièrement d'autres gerbes aussitôt ramassées par les femmes, les enfants hors de l'école et dressées en tas. Normalement huit gerbes pour faire un tas stable. Pour les enfants, libres de cesser quand ils le voulaient, c'était un jeu. Attraper la gerbe par la ficelle qui la liait, la tenir à pleine brassée contre son corps et la dresser comme il le fallait. Mettre en tas bien alignés les gerbes de blé juste fauché. Lumière d'or et parfum des épis à hauteur du visage. Le visage à hauteur des épis avant la moisson. Comment se souvenir du parfum du blé mûr ?

Le goûter, repos dans l'ombre de la haie en bordure du champ. Un grand-oncle d'ordinaire si digne, gesticulant et criant, pour faire croire aux enfants qu'une souris grimpe dans son pantalon. Si, si c'est vrai. Rires étonnés, cris effrayés. Sourire complice des autres adultes, accompagné d'un haussement d'épaules...

Dans le mot éteule, les bruits et les images d'un autre siècle.

Après, c'est glaner, aller aux champs pour glaner, rien que les enfants. Maman avait dit, allez dans l'éteule en face, glaner pour les poules.

Alors c'était, ramassés un à un, la perfection des épis aux grains serrés en ordre strict. La perfection révélée par la nature. Ramasser sur la terre qui le donne, quelque chose de bon, faire quelque chose d'utile, quelque chose d'inscrit dans une longue tradition. Avoir sa place dans l'ordre naturel, être celle qui glane. Rien ne se perd et c'est un cadeau et c'est un luxe. Être à sa place, intégrée dans l'ordre des gestes de la moisson. Des gestes simples, une harmonie naturelle, essentielle. Se sentir à l'abri dans la lumière, hors de la maison où seuls les recoins d'ombre sont refuge. Un instant d'éternité ressenti sans besoin de mots pour le dire, sans que l'éternité soit enseignée, au cœur d'une solitude heureuse, au centre de l'univers, bien à sa place dans l'oubli de soi et parmi les autres. Essentielle et anonyme comme un épi.

Pour l'enfant le champ est grand comme la mer en bordure de ciel.

Les Glaneuses, peut-être la première œuvre d'art connue, la seule dans la maison, sur les boîtes en porcelaine au-dessus de la cuisinière, jamais utilisées pour ce à quoi elles étaient destinées, sel, poivre, farine, sucre... Les glaneuses de Millet. Un acte sacralisé par l'art.

Éteule un mot nimbé de poussière d'or où la poésie prend racine.

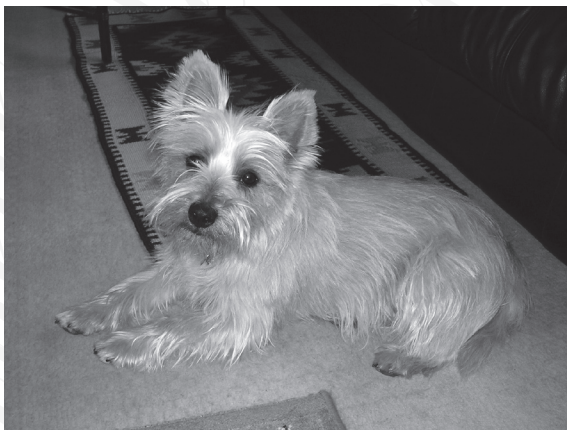


*Des Glaneuses, Millet, 1857
Musée d'Orsay*



Cannelle de la tonnelle des orchidées ... Philosophe !

par Bernadette VITOUX



*Cette « aristo » c'est mon bébé.
Quoi ! Ma chienne si vous préférez !
Plutôt poilue pour un marmot ?
C'est vrai !
Et moi : plutôt « mémé dingo » !
J'admets !
Mais sa tendresse et sa confiance
Et ce besoin de ma présence,
De jouer, d'être câlinée,
Par un geste la protéger,
Nos bambins le réclament aussi
N'est-ce pas les mamans et mamies ?
Par contre, et là c'est jouissance,
Nous évitons l'adolescence :
Point de déprime ni d'acné,
D'anorexie, de cœur blessé.
Elle va vieillir mais non grandir,
Puis un jour, simplement, mourir,
Alors que nous, sur ce chemin,
Questions, angoisses et chagrins.
C'est pour cela que l'on grandit.
Mais est-elle plus belle la vie ?
- STOP ! Et arrête « de faire le beau ».
- Tu le connais, toi, mon cerveau ?
Me disent ses yeux amusés,
Tête inclinée sur le côté
Signe de communion intense
Avec le mien, de cerveau, je pense !*

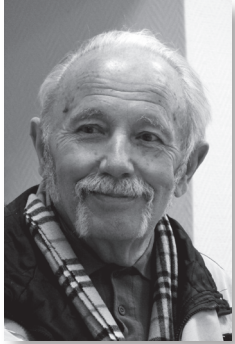
*Alors j'incline un peu la mienne
Et « tilt » c'est synchro, c'est ma veine.
Communication...*

Série de questions...

- D'un cerveau nous a-t-on dotés ?
- Un QI peut-on évaluer ?
- Essaie de percer ce secret !
- Mais voici un aveu, un vrai :
- Si nous avançons « patte en main »
- Depuis des temps aussi lointains,
- C'est que l'homme, (« cabot » lui aussi),
- Du chien est le meilleur ami.
- Moi je te parle quand j'aboie.
- Mais dans un jargon bien à toi.
- (Et si dans tes pensées je lis),
- Toi tu aboies lorsque tu cries !
- Pourquoi parler ? Tu me comprends !
- Avec mes crocs : je me défends,
- Avec ma queue : je suis contente.
- Basique ? toi tu t'en contentes.
- Pas de mots provocateurs,
- De haine, de guerre, de rancœurs,
- Je garde ainsi de mon mystère,
- Cabot aussi, pour te plaire.
- Mais voilà ! mes goûts te surprennent !
- Attirée par tout ce qui traîne :
- Poubelles, fossés et caniveaux.
- Très malsains pour une aristo !
- Mais pour la beauté de mon teint
- Point d'onguents, crèmes et parfums !
- De la boue, l'eau d'un marigot,
- Avoue-le que mon poil est beau !
- Et pour la « bouffe », c'est tout pareil :
- Met délicat : j'suis là, je veille.
- Plat plus corsé, fromage qui sent !
- J'ai les mêmes au bout d'un moment.
- De les « sniffer » par tous les coins,
- De les manger entre copains,
- Alors 2 pattes ! (Si tu permets !)
- Sur la même longueur on est.
- Mais qu'est-ce que je lis dans tes yeux ?
- T'es tout rêveur, t'as l'air anxieux !
- 4 ou 2 pattes, quelle importance !
- C'est notre seule vraie différence

- Pas vrai ?
- Mais tu découvres, aujourd'hui,
- Après tant de décennies,
- Qu'à vivre ensemble on se comprend
- Même sans mot, en se cherchant.
- Enfin et pour en finir,
- Voici ce que je veux te dire :
- On a bien fait de se choisir
- Pour le meilleur et pour le pire.
- C'est vrai ?
- Mais c'est ainsi, l'on ne peut rien !
- Moi, elle me va ma vie de chien !
- Et qui sait, dans une autre vie,
- À nouveau serons réunis,
- Toi le canin, et moi l'humain.
- Je demanderai, l'air taquin :
- Crois-tu avoir un vrai cerveau ?
- Peux-tu parler avec des mots ?
- Complicité perdurera !
- Une autre vie ? bien au-delà !





Arc en ciel et crayon noir

par Georges VALIADIS

avec la complicité de Janie MASSART



Janie Massart et Georges Valiadis habitent Allemant près de Sézanne. L'une peint et l'autre écrit. Ils ont décidé de fusionner leurs compétences et leurs arts pour un week-end, le samedi 14 et le dimanche 15 avril 2012, dans la salle de l'école d'Allemant. Il n'y a plus d'école dans le village. Aussi l'espace autrefois peuplé d'enfants sert entre autres de salle d'exposition pour les artistes d'ici et d'alentour. On y a rencontré et admiré les œuvres de Jean Campistron, de François-C Julien, de Francis Légée, de Monique Marquet, de Séverine Maréchal, d'Alvina Carbonaro, etc... Janie Massart signe de son nom de jeune fille : Péron. Elle tient le gîte de l'« Ancienne Forge », sur la place. Dans un couloir de son habitation elle a aménagé une sorte de galerie permanente pour ses peintures. Ses œuvres y sont à la vente, ainsi que celles qui sont représentées ici. Georges Valiadis collabore régulièrement à la revue « Du Pays Sézannais ». Tout dernièrement, il fait partie des heureux poètes sélectionnés par l'association des « Poètes sans Frontières » pour figurer dans « L'agenda des poètes 2013 », grâce à son texte : « Jusqu'où la nuit détend ». L'ouvrage est disponible aux éditions « La Nouvelle Pléiade », à l'Étrave, 21 rue des Veyrières, 84100 Orange.

René GUYOT

*retrouvez les poésies et leurs tableaux
pages 50 et 51*



L'idée si douce d'une mère

par Luc DASSENS

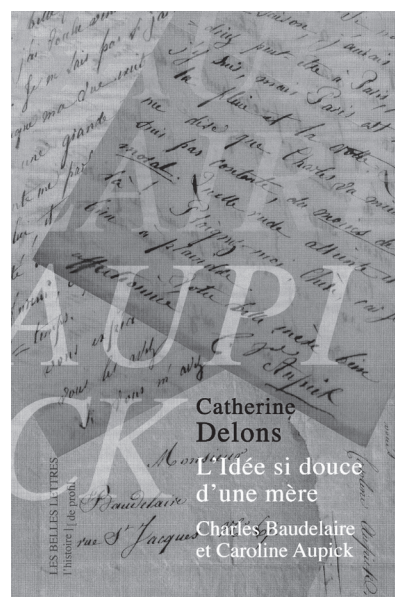
Après son premier ouvrage consacré à Narcisse Ancelle, « Narcisse Ancelle, persécuteur ou protecteur de Baudelaire », Catherine Delons, grande spécialiste de Baudelaire, nous fait partager ses connaissances sur les relations pour le moins tumultueuses entre Charles Baudelaire et sa mère Caroline Aupick. Ces relations, passionnelles et conflictuelles, montrent néanmoins un profond attachement entre cette mère toujours en recherche de respectabilité et son fils, farouchement indépendant, qui ne rêve que de liberté.

Malgré la disparition de la correspondance de Caroline Aupick, cela n'a pas empêché l'auteure de conduire des recherches d'historienne aussi bien sur le terrain que par le truchement d'autres textes significatifs. Si le livre ne suit pas un ordre chronologique, les chapitres de cet ouvrage ont pour originalité de porter un titre pioché dans la correspondance Baudelaire.

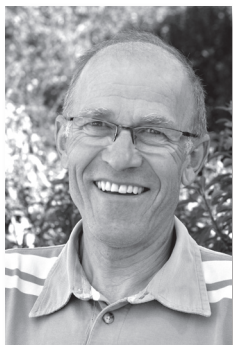
Quand à sa majorité Baudelaire hérite de la fortune de son père, il mettra moins de deux ans à dilapider la moitié de cet héritage. Ces problèmes d'argent seront au centre des tensions qui affecteront leurs relations. Avec rigueur, Catherine Delons nous entraîne dans le sillage de ces deux êtres, et plusieurs chapitres sont consacrés à Caroline Aupick, de son enfance à sa vie de femme. Parvenue à une situation sociale inespérée, elle regrettera toute sa vie que son fils ne veuille pas mener une vie normale faite de rencontre avec « des gens distingués ». On suit au fil des pages le fossé qui se creuse. Charles se sent incompris, rejeté, accumule les dettes et s'enfonce un peu plus dans la déchéance malgré le versement mensuel des intérêts produits par le reste de son capital. Il promet d'écrire, accumule les projets mais ne vend presque rien et se moque bien de plaire. Et

Note du CEPS : Caroline Archambaut-Defayis avait épousé en premières nocces Jean-François Baudelaire dont ils ont eu Charles. Elle se remarie avec le militaire Aupick. Cette Caroline est la petite fille de Didier Foyot qui est mort à Sézanne et dont la veuve a vécu à La Noue. Leur fille Charlotte a épousé François Levaillant l'écrivain et explorateur, et a été la mère de quatre enfants, dont les deux généraux que nous connaissons.

pourtant, malgré les reproches incessants de sa mère, il lui avoue s'ennuyer sans elle : « au moins toi tu es un livre perpétuel » ou encore : « je suis le seul objet qui te fasse vivre ». Les dernières années de la vie de Baudelaire verront sa mère retrouver « un fils qui lui avait échappé depuis la fin de l'adolescence, un fils qui s'était dressé contre sa famille et son milieu... ». À la mort de Charles, Caroline Aupick accède au statut de mère d'un poète reconnu. Adulé à titre posthume, elle va découvrir non sans fierté que son fils était une « belle intelligence d'élite ». Ce livre est une plongée fascinante et instructive entre deux caractères que tout opposait, entre deux modes de vie si différents mais qui réussirent à maintenir contre vents et marées un lien filial indéfectible.



CATHERINE DELONS
L'IDÉE SI DOUCE D'UNE MÈRE
CHARLES BAUDELAIRE ET
CAROLINE AUPICK
LES BELLES LETTRES
2011



*Le canton de
Fère-Champenoise
Vues d'hier et
d'aujourd'hui
par Daniel LAPRUN*

À part diverses monographies réalisées par des historiens locaux, ou des instituteurs passionnés par l'histoire de leur commune d'adoption, il ne semble pas qu'il y ait eu d'ouvrages publiés sur l'ensemble du canton de Fère-Champenoise.

C'est cet objectif que s'est fixé la Mémoire Fertonne, association d'histoire locale créée en 1995 et comptant une trentaine d'adhérents.

Grâce aux cartes postales, souvent centenaires, de quelques-uns de ses adhérents, elle s'est créé un outil de base remarquable pour collecter la mémoire des villageois. Modestement, ceux-ci ont fait appel à leurs souvenirs pour alimenter ce qui va devenir le premier ouvrage répertoriant toutes les communes du canton.

Le but de cet ouvrage est surtout de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de chaque commune. Le pari est réussi grâce à une collecte de 216 cartes postales ou documents anciens, la prise de 78 photos couleurs et la participation active de correspondants locaux.

C'est ainsi que pour chacune d'entre elles, nous retrouvons dans une première page de présentation, des statistiques, et des faits, concernant :

- La population (faisant état du net recul démographique de nos campagnes)

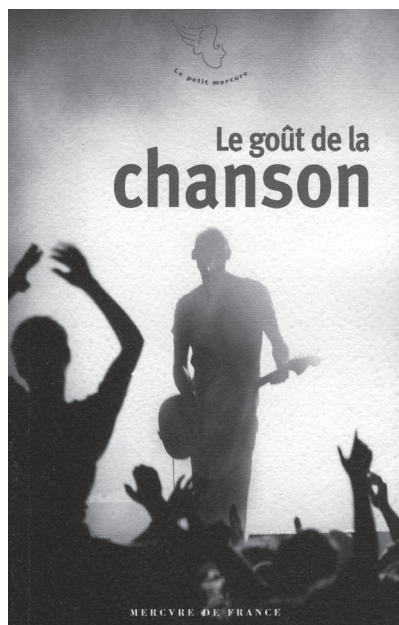
- Le territoire (vaste plaine agricole)
- Les commerces et l'artisanat (de moins en moins présents)
- L'agriculture (toujours présente, même sans élevage)
- L'installation des services publics

Tout au long de ce texte, Il est relaté quelques événements de l'histoire locale, des anecdotes propres à la commune, l'évocation d'un personnage célèbre, la présentation du patrimoine. Cette collecte d'informations et leur restitution permettra sans doute aux anciens de « refaire l'histoire ». Il est évident qu'à travers cette lecture, les nouveaux venus dans nos campagnes, et la nouvelle génération, vont parfois faire des découvertes inédites sur l'histoire du village, et le verront alors différemment.

Après ce bref préambule propre à chaque village, nous pénétrons un peu plus dans l'intimité de chacun d'entre eux et de ses habitants en découvrant les cartes postales, et leurs légendes. Certains y retrouveront peut-être un membre de leur famille, ou une maison, avant qu'elle ne soit détruite ou transformée. Les ruines de quelques communes rappelleront que notre région a été au centre de maints conflits. Le nombre de cartes, ou documents par village n'est pas arbitraire, mais dépend du nombre de modèles édités.

Enfin pour chaque commune, une page de superbes photos couleurs nous ramène à notre époque. Il en est même quelques-unes, insolites, qui surprendront à n'en pas douter, les habitants concernés.

Espérons que la lecture de cet ouvrage donnera quelques idées à leurs lecteurs, leur permettra de faire un bref retour en arrière sur la vie de leurs ancêtres, et leur évitera de disperser trop rapidement des documents utiles à la conservation de notre patrimoine. Le parcourir est sans nul doute un élément de conversation pour les soirées d'hiver et les réunions de famille.



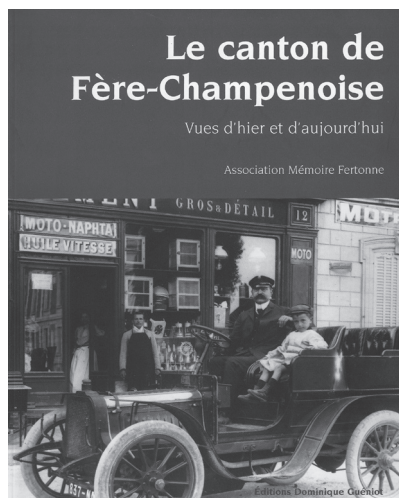
**JEAN-PIERRE BÉAL
ET JACQUES PERCIOT
LE GOÛT DE LA CHANSON
MERCURE DE FRANCE
2013**



Le goût de la chanson *par Jacques PERCIOT*

Jean-Pierre Béal et moi-même sommes des passionnés de cette petite chose qui, mine de rien, avec un naturel assez déconcertant, embellit nos vies et qu'on appelle chanson. C'est d'ailleurs dans la mouvance chansonnière que nous nous sommes rencontrés et sommes devenus les meilleurs amis du monde. Jean-Pierre fait vivre, au cœur de sa très chère vallée du Petit Morin, depuis presque vingt ans, un amour de festival dénommé « Festival Grange ». Un événement festif et culturel qui rallie les suffrages d'un public enthousiaste et volontiers prosélyte. Parce que la chanson, c'est, avant tout, le partage. Moi-même, je passe le plus clair de mon temps à raconter la chanson à travers des conférences musicales et des balades dans les rues de Paris. A écrire des livres sur elle, aussi.

Il y a quelque chose comme deux ans, nous avons découvert, Jean-Pierre et moi, une collection intitulée *Le goût de...* au Mercure de France. De petits opuscules (petits, mais bien nourris !) consacrés tout d'abord aux villes du vaste monde, puis à tout un tas de thématiques comme le jazz, la photo, la marche, la montagne, le bonheur, le champagne, l'opéra... Un épiluchage rigoureux du catalogue nous amena à constater, un rien incrédules, que la chanson en était absente. Criante injustice qui nous chagrina. Mais au chagrin succéda bientôt un secret espoir : et si nous devenions, nous même, les auteurs comblés du *Goût de la chanson* ? Isabelle Gallimard (la petite-fille de Gaston) voulut bien réserver un accueil bienveillant et souriant à nos petites personnes et à ce grand projet. Ne restait plus qu'à nous mettre à l'ouvrage. Et nous voilà tous deux fébriles à un point que nous n'imaginions pas. Une tâche un peu vertigineuse quand on connaît le principe de la collection : traiter



**LE CANTON DE FÈRE-CHAMPENOISE,
VUES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI ASSOCIATION
MÉMOIRE FERTONNE
ÉDITIONS DOMINIQUE GUÉNIOT
2010**

un thème en puisant dans la littérature générale, aussi bien passée que contemporaine. Cela s'appelle une anthologie. Ce qui nous a conduit, excusez du peu, à nous adjoindre une petite quarantaine de plumes quelques peu intimidantes tout de même : Victor Hugo, Alphonse Allais, Jean Baptiste Clément, Louis Ferdinand Céline, Marie Nimier, Colette, Boris Vian, Marcel Proust pour ne citer qu'eux. Nous voilà tout soudain frénétiques, escaladant fiévreusement nos souvenirs de lectures, les rayons de nos bibliothèques respectives, de celles de nos amis, parents et connaissances, des municipales, des départementales, de la Nationale... Autant de grimpettes fructueuses qui nous amenèrent à ce sympathique constat : la chanson est en littérature comme chez elle. Avec quelle grâce, quelle force de conviction elle s'invite dans les lignes des grands noms de la chose écrite ! Quantitativement nous avons moissonné peut-être deux fois plus de textes qu'il n'en fallait pour noircir les 125 pages finales de l'ouvrage. « Choisir c'est renoncer » disait André Gide... Ce fut, certaines fois, déchirant, voire - oserais-je l'écrire ? - cause de grandioses coups de gueules entre Jean-Pierre et moi. Fort heureusement, c'est « l'amitié qui prenait le quart », chantait Brassens...

Avec ce Goût de la chanson, nous espérons atteindre notre but : faire plaisir à tous ceux qui aiment la belle écriture et la chanson. Au-delà, nous sommes persuadés que ce travail constitue une belle mise en perspective d'un art injustement réputé « mineur ». Finalement, que nous disent les écrivains que nous avons convoqués pour les besoins de cet opus ? Que de génération en génération, de la tradition orale à nos baladeurs numériques, on a vécu, travaillé, bu, aimé, dansé, marché, joué, prié, résisté, lutté, milité avec elle... C'est un peu comme si la chanson s'était inscrite dans nos gènes. Dans nos souvenirs, en tout cas, aucun doute ! Elle est l'archiviste en chef de nos existences. Elle est aussi historienne et sa place dans la mémoire collective est une place de choix.

Enchantés d'avance si cela vous chante aussi !



Olga Charlotte Auber

par Elisabeth DEMEUVRE

Olga Charlotte Auber est une joyeuse starnacienne qui porte haut ses quatre-vingts printemps. Installée en Champagne depuis quelques années, elle s'est tout de suite intégrée au paysage culturel de la région. Un jour son fils lui demande d'écrire à titre de témoignage le récit de sa vie de petite fille durant la seconde guerre mondiale pour lui et ses enfants bien sûr, mais aussi en mémoire d'un grand nombre de leurs ascendants disparus dans les camps de concentration. Il y a une vingtaine d'années Olga a donc entrepris un vrai travail de recherche pour enrichir ses propres souvenirs de petite fille. Elle est retournée dans le sud ouest, du côté de Jurançon et de Pau, a même retrouvé des petites camarades de classe et plus étonnant encore des sœurs du « Bon pasteur » à la fois orphelinat et maison de redressement qui accueillait accessoirement et en toute discrétion des enfants venus s'y réfugier et où elle resta en pension. Ignorante de la religion de ses parents, c'est sans doute grâce à l'intuition de ceux-ci qu'Olga a évité le pire...

« La petite juive qui n'en savait rien » est un récit à l'image d'Olga : plein de charme et d'humour dans lequel elle a voulu être fidèle à l'esprit de la petite fille qu'elle était à l'époque mais où elle distille également ses remarques de femme mûre. Aucune aigreur, aucun misérabilisme dans ses souvenirs, juste la vie au quotidien. Témoignage d'une enfant du siècle...

Cependant Olga se définit avant tout comme poétesse. Certains de ses poèmes ont été lus à la radio dans les années soixante. Simone Cendrars et Germaine Montero en ont été les lectrices dans l'émission d'André Beucler « Le Bureau de la Poésie ». Elle a également écrit, entre autres, dans « Les Cahiers de Saint-Germain-des-Prés » en 1978.

Trois recueils de poèmes ont été publiés récemment : « Dérive des rêves », « Le cœur brisé » et « Terre absolue ».

Un recueil de nouvelles est aussi en préparation...

Toujours aussi dynamique, Olga n'hésite pas à arpenter les salons du livre de France et de Navarre pour faire connaître ses œuvres et faire de nouvelles rencontres.



Olga Charlotte Auber



OLGA CHARLOTTE AUBER
LA PETITE JUIVE QUI N'EN SAVAIT RIEN
EDILIVRE CLASSIQUE COLLECTION
2013

Comme mise-en-bouche voici donc « Ramure » un poème spécialement choisi par son auteure :

Dans la ramure de tes os

Il y a bien le nid

Il y a bien l'oiseau

Dans l'armoire de ta peau

Il y a cette fleur

Vibrante et courroucée

Dans la chambre chaude de tes maux

Il y a surtout

Cet enfant blessé

Olga Charlotte Auber

Ramure d'Olga Charlotte Auber.

Poème publié dans « La nouvelle poésie française » Poètes du premier grand concours Poésie 1 présentés par Max-Pol Fouchet. Septembre - octobre 1973.



Héloïse par Chantal LEROY

La mémoire de la passion amoureuse et des tourments endurés par Héloïse et Abélard, s'est perpétuée au fil des siècles, sans que soit toujours pleinement établie la part respective de la vérité historique et de « l'efflorescence légendaire ». Au-delà des apports romantiques ou libertins qui ont obombré la motivation et la réalité des faits, nombre d'auteurs, par ailleurs, pèchent par une connaissance imparfaite de ce lointain XII^e siècle, dont les schémas culturels, les enjeux politiques et religieux, sont très éloignés de notre référentiel de valeurs.

Tel n'est certes pas le reproche qui peut être adressé à Guy Lobrichon ! Celui-ci, en sa qualité d'historien médiéviste, qui fut notamment l'un des condisciples de Georges Duby au Collège de France, met sa science au service du décryptage des rares sources attestées qui soient parvenues jusqu'à nous (livres, correspondances, bulles papales, chartes diverses...). Ainsi éclairés, les différents épisodes de l'histoire particulière du couple, resitués dans le contexte politico-religieux de ce temps, prennent un relief tout particulier, et, en retour, illustrent les enjeux de pouvoir à l'œuvre en cette première moitié de XII^e siècle.

Dans son ouvrage, « Héloïse – L'amour et le savoir », l'auteur s'est tout particulièrement attaché à la figure féminine du drame, souhaitant, à juste titre, « rectifier » le portrait d'Héloïse, faire entendre la voix singulière de cette dame lettrée, épouse passionnée puis blessée, qui se mua en une abbesse extrêmement créatrice dans le domaine du monachisme féminin. Ses véritables qualités, estime l'auteur, ont été trop souvent occultées par l'omniprésence de la figure de Pierre Abélard, brillant intellectuel en son temps, ne dédaignant pas la provocation, mais assez versé également dans le

goût du pouvoir et de l'autocélébration, et dont il est loisible de considérer qu'il a, à l'époque de l'amour dit « courtois », honteusement trahi la passion amoureuse d'Héloïse au profit, pensait-il, de sa seule gloire.

§

Sur la base de son excellente connaissance de la société médiévale, qui lui permet de procéder à une relecture des faits sans tomber dans le travers d'une interprétation anachronique, M. Lobrichon rappelle dans quel environnement évoluent les protagonistes, à savoir une collectivité où le modèle féodal imprègne les relations, de plus en plus codifiées, entre individus, et où se renforcent les préjugés à l'égard des femmes. À cette époque, s'ouvre une période d'intense réforme religieuse, marquée par le durcissement de la morale ecclésiastique, et tendant à assainir les mœurs des élites et des religieux, ces derniers, en particulier, pouvant jusqu'alors assumer sans inconvénient les charges d'une famille ; les luttes de pouvoir sont par ailleurs incessantes entre des ordres monastiques exemptés de la tutelle des évêques, et des évêques qui cherchent à étendre le champ de leur contrôle, et leurs sources de revenus. Il s'agit enfin d'une période d'intense activité intellectuelle, pour partie stimulée par la découverte d'autres réalités du monde dans le prolongement des conquêtes des Croisés.

C'est dans ce contexte particulièrement mouvant au plan religieux, que le maître Abélard séduit son élève Héloïse (celle-ci ne semble pas avoir été la très jeune fille souvent décrite), hébergée chez son oncle le chanoine Fulbert. Alors même que règne encore à l'époque une grande indifférence sociale à l'égard de l'illégitimité, Abélard propose à la famille, après la naissance de leur enfant, d'épouser Héloïse en secret ; la légitimation de la relation n'anéantit toutefois pas la faute commise, qui tient plutôt au lieu de sa surveillance, au sein d'un périmètre sacré, et au fait que Abélard soit probablement chanoine, donc soumis aux nouveaux interdits découlant de la réforme.

De même, le chanoine Fulbert, tout en ayant consenti au mariage, cherche à se dédouaner au regard d'autorités religieuses devenues très pointilleuses sur le plan des mœurs de ses clercs, et il fait infliger un châtiment violent à Abélard, à la mesure de sa propre défaillance : en effet, selon les nouveaux édits, le fait d'avoir accueilli une femme dans l'enceinte sacrée du chapitre cathédral, fût-elle sa nièce, est blâmable ; il a en outre failli à sa mission de surveillance en confiant

celle-ci à un maître, Abélard, dont, par surcroît, les discours ont parfois suscité la réprobation des autorités ecclésiastiques.

Cet épisode signera le retrait de la vie laïque pour les époux, qui, sur injonction du mari entrent tous deux au monastère pour expier leur faute. Abélard, expulsé de l'abbaye Saint Denis, fonde le Paraclet où il reprend un temps son enseignement; il y accueille Héloïse et ses moniales, ambitionnant d'être, à l'image de Robert d'Arbrissel pour Fontevraud, non seulement le fondateur, mais également l'abbé d'un monastère de femmes, qui seraient ainsi placées sous son autorité.

Héloïse, qui a dû s'abstraire dans un «anéantissement total» sur injonction d'un mari dont elle perçoit peu à peu la vraie nature, se montre de moins en moins encline à accepter une tutelle masculine sur son monastère; en cela, elle s'inscrit dans le mouvement historique de «clôture» qui émerge dans le monachisme, instituant une claire séparation entre les hommes et les femmes. S'appuyant sur l'éducation raffinée qui signe le plus sûrement son ascendance aristocratique, et sur une solide culture classique et biblique, dotée d'un sens diplomatique étayé sur une fine connaissance des hiérarchies et des usages, plus apaisée au plan personnel, Héloïse saura au fil des années s'affranchir du cadre imposé par son époux, tout en s'en inspirant au besoin. Ainsi, elle forgera son propre statut d'abbesse que voulait lui dénier Abélard, et le fera authentifier par le Pape.

De même, tout en profitant du bénéfice de l'exemption pour son oratoire, elle n'aura de cesse de se ménager la bienveillance des évêques de Troyes et Sens, qu'elle maintiendra toutefois à une distance respectable, garante d'une indépendance acquise de haute lutte, mais toujours fragilisée par les ambitions des prélats. Héloïse recueillera par ailleurs l'assentiment des plus éminents personnages quant aux réformes qu'elle aura initiées: ainsi, le redoutable Bernard de Clairvaux en 1135, Pierre le Vénérable de Cîteaux en 1143 (il lui rendra ultérieurement la dépouille d'Abélard) loueront la sagesse mise à élaborer la règle du Paraclet («Nos Observances»), spécifiquement adaptée de la règle de Saint Benoît pour ses moniales. Conformément à l'incessante recherche d'élévation intellectuelle et spirituelle de leur abbesse, les moniales sont en outre initiées, à partir de nombreuses lectures, au commentaire des textes. Au plan disciplinaire, le respect des règles de fonctionnement du monastère est garanti par des modalités de contrôle internes, sans intervention extérieure susceptible de nuire à l'autonomie laborieusement acquise.

Sous la conduite éclairée d'Héloïse, l'établissement du Paraclet connaîtra, notamment grâce à une très judicieuse gestion patrimoniale, une grande prospérité matérielle; jusqu'à ses derniers jours, son sens politique aigu lui permettra de tenir son monastère à l'abri des velléités de mainmise manifestées par les évêques. Le rayonnement spirituel de l'Ordre du Paraclet lui vaudra d'accroître le nombre de ses recrues, réparties dans les 6 prieurés créés par la maison mère.

§

Un tel ouvrage, si riche d'enseignements, dépasse le cadre de la biographie étroite pour nous plonger dans un siècle dont nous avons tout oublié ou presque... De fines notations psychologiques et des traits d'humour subtils viennent opportunément alléger le propos, marqué par la rigueur de l'érudition historique. Et l'on sort du livre émerveillé par la figure tragique, lumineuse et finalement triomphante de la véritable Héloïse, qui a sublimé sa condition d'épouse délaissée au profit de la création d'une œuvre spirituelle qui a fait date dans l'histoire du monachisme féminin, et dans l'histoire de l'identité féminine: la réalité est ici bien plus belle que toutes les fictions.



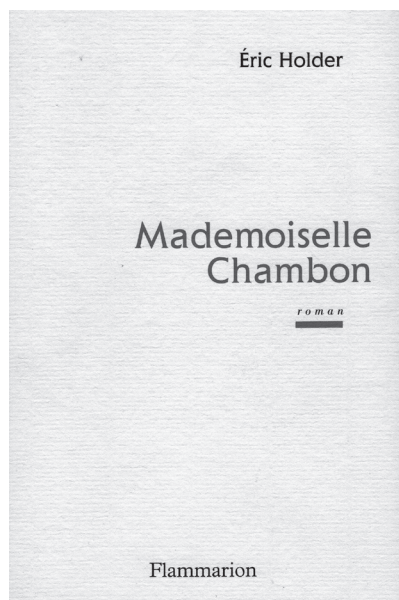
HÉLOÏSE
L'AMOUR ET LE SAVOIR
GUY LOBRICHON
GALLIMARD
2005



Mademoiselle Chambon

par Margaux CHARLEUX

Éric Holder est romancier. Il est né en 1960 à Lille. Il a passé son enfance en Provence et exercé divers petits métiers. D'abord installé à Paris, puis dans le hameau de Thiercelieux près de Montmirail où il écrit « Mademoiselle Chambon ». Il vit depuis 2005 dans le Médoc.



ÉRIC HOLDER
MADemoiselle CHAMBON
ÉDITIONS FLAMMARION
1996

Une histoire simplissime mais pas que...

« Mademoiselle Chambon est une chronique sociale de la vie provinciale. L'action se passe principalement à Montmirail, dans la Marne, petite ville grise et immobile, touchée par le chômage, l'ennui et les difficultés de la vie ».

Éric Holder nous décrit cette ville « Il faut avoir grandi, puis vivre dans ce même bourg de province profonde pour éprouver le poids de l'enlissement, les grandes espérances ramenés aux proportions d'un compte bancaire, l'ennui auquel on échappe plus que par d'infimes détails : un magasin qui ouvre, la fermeture d'un ancien, le vote, au conseil municipal, d'une nouvelle fontaine ».

Le problème d'Antonio, maçon d'origine portugaise est qu'il ne sait parler que de peu de choses, si ce n'est de son métier. En allant chercher son fils Kevin à l'école, il fait connaissance de l'institutrice. Elle lui demande de venir lui poser une fenêtre et tombe amoureuse de lui. Elle le rétribue à sa demande, d'une mélodie jouée au violon. Antonio est fasciné, c'est le signe d'une culture qui lui semble hors d'atteinte.

C'est à cet instant, que la passion entre le maçon et l'institutrice se noue ; autour d'un morceau de Bartok. Alors, quel dénouement nous livre l'auteur dans la réalité de la vie ? Trop tôt ? Trop tard ? Les personnages passent-ils à côté de l'essentiel ? À vous de le lire, si voulez connaître la fin !

L'écrivain rapproche ces deux êtres dont la maladresse et la timidité, les feraient plutôt s'éloigner l'un de l'autre. Et c'est là où réside tout le grand art de l'auteur : nous raconter une histoire bouleversante, profonde, qui intervient dans le cœur « des gens de peu » comme l'on dit, apparemment tranquilles.

Remerciements

Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes ayant participé à ce numéro :

. **Les membres actifs du CEPS :** *Viviane Arnoux, Jean-Pierre Béal, René Bourgoin, François Bouttier, Jean-Luc Bression, Florent Brisson, Danièle Cerclier, Margaux Charleux, Elisabeth Demeuve, Maurice Dugay, François Gaspar, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Claudie Lepont, Chantal Leroy, Jacqueline Lesage-Haudry, Jean Maclin, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Françoise Marck, Monique Marquet, Alexandre Niess, Marie-Thérèse Poikvert, Annette Prévost, Maryse Mahmoudian-Renard, Marlyse Rosay, Jean-Claude Samson, Anaël Topenot, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis, Jean-Marie Vivenot.*

. **Les auteurs, autres que les membres du CEPS :** *Luc Dassens, Maurice Dervin, Luc Duchamp, Claude Faivre, Gérard Labrune, Daniel Laprun, Jacques Perciot, Jean-Claude Terrillon, François Verdier, Bernadette Vitoux.*

. **Les photographes, dessinateurs, peintres et apporteurs d'archives diverses :** *Archives Départementales de l'Aube, Archives Départementales de la Marne, Archives Nationales CARAN, Archives Nationales Richelieu, BIU Santé Paris, François Gaspar, Josiane Gilson, René Guyot, Bernard Haltel, Jean Maclin, Jany Massart, Musée d'Orsay, Jean-Claude Terrillon, Jean-Marie Tonde et Madame, Jacqueline Touchais-Yanca, Mireille Vacelier, Philippe Vergez, Vinciati Claude et Madame, et sites internet divers.*

. **Les diverses associations auxquelles sont membres les personnes ayant contribué d'une façon quelconque à ce numéro, en particulier :** *Amicale des Anciens Élèves du Collège de Sézanne, Archéonoxe, Chant' Morin, EICLAS, FREPE Atelier d'Écriture, MAI-en-Mons, Mémoire et Avenir de Villevenard, Mémoire Fertonne, Sezannia, Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins, Souvenir Français.*

. **Les partenaires annonceurs :** *Atelier du Ménager, Auto-École sézannaise, AVIVA, Café des Z'Arts, Cap Informatique, Cave des Lombards, Commerce Brasserie, Créatif Coiffure, Croix d'Or, Dugay champagne Sézanne, Elly Lingerie, Feu à l'Atre, GAN, Jolis Mômes, Mariette charcuterie, La Mezzanine, Optique 2000, Relais Champenois, Renard champagne Villevenard, Renard droguerie-pêche Sézanne, Style et Passion, Suite N°4, Tout Faire Matériaux Esternay, Tout Faire Matériaux Montmirail, Tout Faire Matériaux Sézanne, 13' Original coiffure.*

. **Les membres du Comité de relecture**

. *Marie Gorlicki pour la conception et la réalisation technique*

. *L'imprimerie Lemaire et Thiebaut Sézanne*

. **Les librairies du pays sézannais**

Amicale des auteurs de la revue

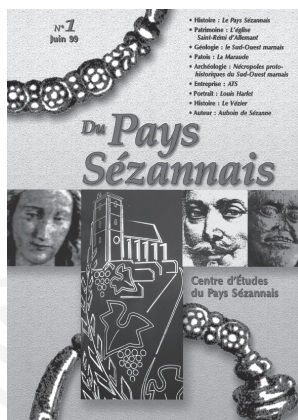
Adam Christian
Aubès Andrée
Azema Marie-Nicole
Barcelo Marianne
Béal Jean-Pierre
Béguin Monique
Bourg-Broc Bruno
Bourgoin René
Bourlon Annie
Brisson Florent
Cercellier Danièle
Charleux Margaux
Chastagnol Karen
Collet René
Dagnée Arlette
Danel Jean-Jacques Fr.
Dart Georges
Dassens Luc
Delong Emeric
Demeuve Elisabeth
Dervin Maurice
Desbrosse Vincent
Duchamp Luc
Faivre Claude
Galland Caroline
Gaspar François
Geeraerts Eliane
Gilson Josiane
Gras Samuel
Guesnon Agnès
Guyot René

Harmant Jean-Louis
Henry Roger
Hugot Gilbert
Kazerouni Guillaume
Koniyshok Ketty
Kurris François S. J.
Labrune Gérard
Laprun Charles-M. †
Laprun Daniel
Leblanc Gérald
Lebleu Ginette
Lepont Claudie
Leroy Chantal
Lesage-Haudry Jacqueline
Lintz Michel
Louvet Hugues
Maclin Jean
Maillet Jean-François
Makolondra Simon
Manciaux Jean-Claude †
Marguin Marie-Clotilde
Marck Françoise
Marin Christian
Marquet Laurence
Marquet Monique
Mathieu Albert
Miguel Sandra
Moitrier Mélanie
Moracchini Pierre
Moreau Michèle
Nicolle Françoise †

Niess Alexandre
Nusbaumer Philippe
Ollivier Jack †
Palermi Marc
Perciot Jacques
Poilver Marie-Thérèse
Prévost Annette
Puzo Joseph
Quérue Danièle
Quignard Elisabeth
Rahir Jean †
Raoul Robert
Ravaux Jean-Pierre †
Ravel Ghislaine
Renard Maryse
Rosenberg Pierre
Salaün Frédéric
Stempniakowski Michel
Steulet Bernard
Tasse Jean-Pierre
Terrillon Jean-Claude
Topenot Anaël
Touchais-Yanca Jacqueline
Valiadis Georges
Verdier François
Vivenot Jean-Marie
Vitoux Bernadette

Anciens numéros

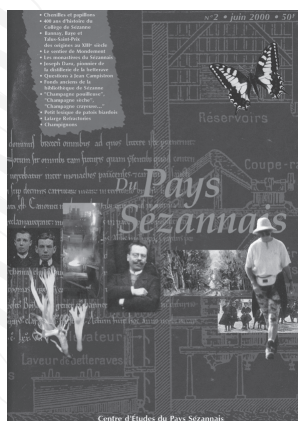
ANCIENS NUMÉROS



REVUE 1 (juin 1999)

René GUYOT
Le Pays Sézannais, un bref regard historique
Jean-Pierre RAVAUX
L'église Saint-Rémi d'Allemant
Roger HENRY
*Présentation de la géologie
du Sud-Ouest-Marnais*
Jack OLLIVIER
La maraude
Gérard LEBLANC
*Les nécropoles protohistoriques à enclos des
plaines crayeuses du Sud-Ouest-Marnais*

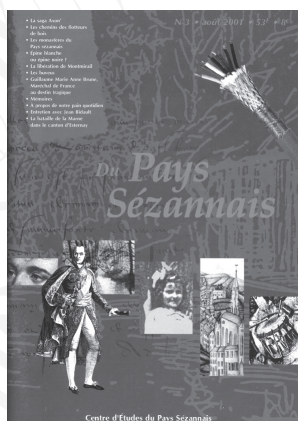
Annette PRÉVOST
*ATS, parcours dynamique dans la sphère de la
haute technologie*
René BOURGOIN
Louis Harlet, héros de l'épopée napoléonienne
Jean-Marie VIVENOT
Écrire l'histoire de sa commune, Le Vézier
Daniel QUÉRUEL
Auboin de Sézanne, une pastourelle



REVUE 2 (juin 2000)

René GUYOT
*Les monastères du pays sézannais
(première partie)*
Gilbert HUGOT et Michel LINTZ
*Le « sentier de Mondement », circuit pédestre
des « Randonneurs du Sézannais »*
Emeric DELONG
*Chenilles et papillons,
une faune classique mais splendide*
René BOURGOIN
*Joseph Daru, un pionnier
de la distillation de la betterave*
Agnès GUESNON
Le fonds ancien de la bibliothèque de Sézanne
Anaël TOPENOT
*D'un peintre à un autre,
questions à Jean Campitron*

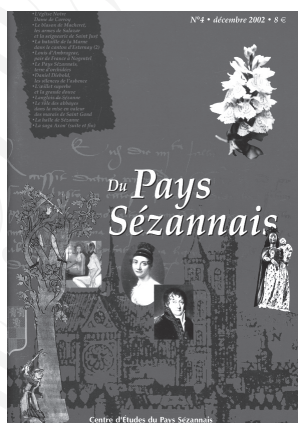
Jean-Claude MANCIAUX
400 ans d'histoire du collège de Sézanne
Vincent DESBROSSE
*Histoire de Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix,
des origines au XIII^e siècle*
Jean MACLIN
*Champagne pouilleuse... Champagne sèche...
Champagne crayeuse*
Christian MARIN
*Lafarge Refractories. Une implantation
locale, une ambition mondiale*
Ginette LEBLEU
Petit lexique des mots en patois en Biardois
Hugues LOUVET
*Champignons, de la recherche à
la consommation*



REVUE 3 (août 2001)

Joseph PUZO
La saga Axon' (première partie)
Michèle MOREAU
Les chemins des flotteurs de bois
René GUYOT
Les monastères du pays sézannais (suite)
Monique BÉGUIN
Épine blanche ou épine noire ?
Jean RAHIR
La libération de Montmirail
Jack OLLIVIER
Les buveurs

René BOURGOIN
*Guillaume Marie Anne Brune, maréchal de
France au destin tragique*
Julien PINARD
Mémoires
Monique MARQUET
À propos de notre pain quotidien
Claudie LEPONT
Entretien avec Jean Bidault
Jean-François MAILLET
*La bataille de la Marne dans le
canton d'Esternay*



REVUE 4 (décembre 2002)

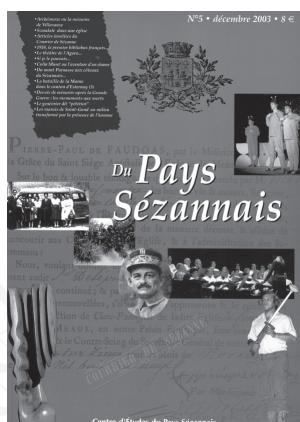
Monique BÉGUIN
*L'aillet superbe et la grande douve, deux
plantes protégées des marais de Saint-Gond*
René GUYOT
*Le blason de Macheret, les armes de Salazar et
la seigneurie de Saint-Just*
Jean-François MAILLET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay (deuxième partie)*
René BOURGOIN
Louis d'Ambrugeac, pair de France à Nogentel
Hugues LOUVET
Le Pays Sézannais, terre d'orchidées

Michel BÉNARD
Daniel Diebold, les silences de l'absence
Florent BRISSON
L'église Notre Dame de Corroy
Philippe NUSSBAUMER
Langlois de Sézanne Claude Louis, 1757-1840
Sandra MIGUEL
*Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des
marais de Saint-Gond*
Marianne BARCELOT
La halle de Sézanne
Joseph PUZO
La saga Axon' (suite et fin)

TOUS LES ANCIENS NUMÉROS SONT DISPONIBLES ET EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES DU PAYS SÉZANNAIS.

Anciens numéros

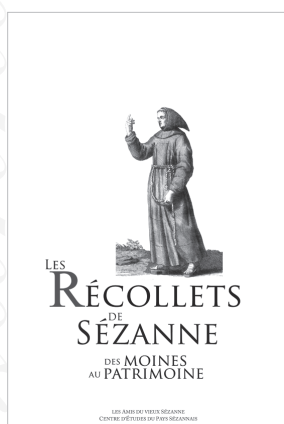
ANCIENS NUMÉROS



REVUE 5 (décembre 2003)

Jean-Claude TERILLON
*Archéonoxe ou la mémoire de Villenaux ;
conflit pour une banalité*
René BOURGOIN
Scandale dans une église
René COLLET
Articles insolites du courrier de Sézanne
Agnès GUESNON
*1938, le premier bibliobus français : la
création d'Henri Vendel à Châlons sur Marne*
Claudie LEPOINT
*Le théâtre de l'Agora ; 1973-2003 :
30 ans sur les routes*
Georges VALIADIS
Si je pouvais...
Élisabeth QUIGNARD
« Colin Muset » ou l'aventure d'un chœur

Anaël TOPENOT
*Du mont Parnasse aux coteaux du Sézannais ;
Anaël Topenot, « peintre de l'industrie » et
Janez Zorko sculpteur*
Jean-François MAILLET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay (Escardes)*
Alexandre NIESS
*Devoir de mémoire en Sézannais après la
Grande Guerre : les monuments aux morts*
Monique BÉGUIN
Le génévrier dit « pétériot »
Frédéric SALAÛN
*Les marais de Saint-Gond : un milieu
transformé par la présence de l'homme*

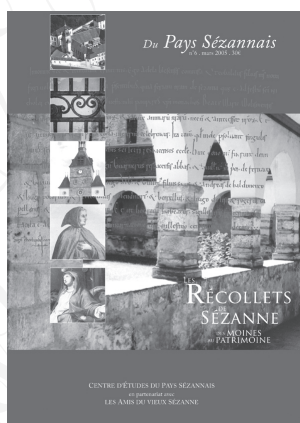


REVUE 6 (avril 2005)

LES RÉCOLLETS DE SÉZANNE : DES MOINES AU PATRIMOINE

René GUYOT
Sézanne, une ville foisonnante d'histoire
Annette PRÉVOST
*Les Récollets, une émanation de
l'ordre franciscain*
François GASPARD
Dans les pas des premiers Récollets
René GUYOT
La vie des Récollets de Sézanne
Agnès GUESNON
Les Récollets célèbres de Sézanne
René BOURGOIN
*L'Hôtel-Dieu s'installe dans les locaux du
monastère à la révolution*
Simon MAKOLONDRA
De l'Empire à la seconde Guerre mondiale
Jean-Pierre TASSE
*Des transformations successives configurent
l'hôpital actuel*
Jean-Pierre RAVAUX
La construction des Récollets de Sézanne

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Histoires de clochers
Laurence MARQUET
Les vitraux de la chapelle
Frère DANIEL
*La place de l'image chez les récollets
au XVII^e siècle*
François NICOLLE
Les tableaux de Frère Luc
Mélanie MOITRIER
*Les biens mobiliers de l'ancien couvent
de la chapelle*
Jean-Louis HARMANT
*Les Récollets un joyau qui s'insère dans
le patrimoine sézannais*
Marc PALERMINI
*L'état actuel des dégradations
et l'urgence de restauration*
Andrée AUBES
La chapelle au bois dormant

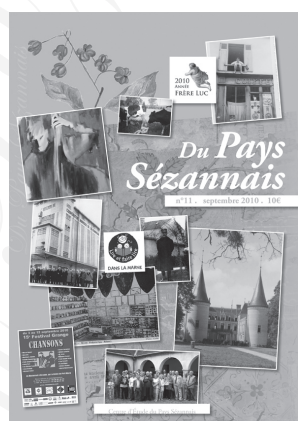
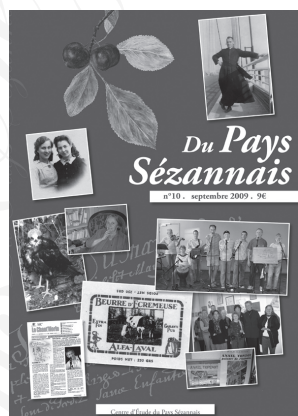
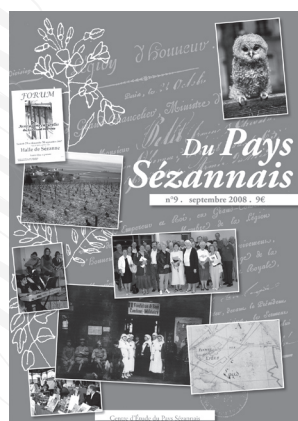
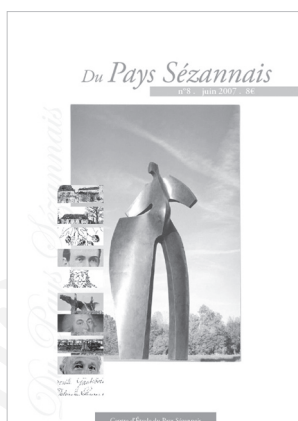


REVUE 7 (juin 2006)

Jean-François MAILLET
*La bataille de la Marne dans le
canton d'Esternay. Courgivaux.*
Monique BÉGUIN
En herborisant dans nos murs.
Alexandre NIESS
*Le château de Mareuil-en-Brie
et la famille Durant (1802-1836)*
Christian WOJNAROWSKI
L'histoire du Sport Athlétique Sézannais
Maurice DERVIN
*1916-1918 : les Russes en France.
84 ans plus tard, Pleurs se souviennent.*
Florent BRISSON
*La brasserie « la champenoise ». Ou quand
Fère-champenoise faisait mousser sa bière...*

René BOURGOIN
*Le séjour de Marie-Françoise de Beaubarnais
à Sézanne (1816-1822)*
Jean-François MAILLET
*La musique en pays sézannais (1)
« Bridge Out » : Rock in Champguyon*
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*Émile Gastebois, dessinateur lithographe sézan-
nais (Sézanne 1853 - Paris 1882)*
René GUYOT
Le « relevé patrimonial rural »
S. GRAS, MCH, V. BELL, G. VALIADIS
écrits de l'atelier « Les mots dans le vent »
René GUYOT
Note de Lecture

TOUS LES ANCIENS NUMÉROS SONT DISPONIBLES ET EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES DU PAYS SÉZANNAIS.



REVUE 8 (juin 2007)

introduction de Jean-François MAILLET,
récit de M. Stanislas FOLLIET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay. Châtillon-sur-Morin.*

Bernard STEULET
La Forêt domaniale de la Traconne

Monique BÉGUIN
Connaissance des arbres de la Traconne

Alexandre NIESS
*Un angluriot au Palais Bourbon : Pierre
Eugène Gustave Forgeot (1888-1956)*

Gurvan LLYWELLYN
aidé de Jean-François MAILLET
Breizh Rock Ar Pleurs (rock breton à Pleurs)

Anaël TOPENOT
William Noblet sculpteur-plasticien

Charles-Maurice LAPRUN
*Un champenois à la bataille de Yorktown : le
général Pierre Laprun*

Albert MATHIEU
*L'explosion de 1957 en gare de Sézanne
(cinquantième anniversaire)*
introduction de René GUYOT suivi d'un
écrit et de propos recueillis par Jacqueline
TOUCHAIS-YANCA

Georges VALIADIS
L'apogée du vide. Dès Potiron-minet.

D. CERCELLIER, R. GUYOT,
M. CHARLEUX, J. TOUCHAIS-YANCA
Notes de Lecture

REVUE 9 (septembre 2008)

René BOURGOIN
en collaboration avec de Josiane GILSON
Le domaine des Épées

Maryse RENARD
Les dames de Baye

François KURRIS S.J.
*Edmond Auger (1530-1591), un jésuite de
notre terroir et sa formation humaniste*

Michel STEMPIAKOWSKI
La Culture à ses Racines

Éliane GEERAERTS
Connaitre et accueillir les oiseaux de nos jardins

René GUYOT
*Les associations culturelles du pays Sézannais
en fête*

Maurice DERVIN
Pleurs, de la Révolution à l'Empire

Jean-François MAILLET
Le groupe Sol'stis

Georges VALIADIS
Garde-à-vous... Repos ; Feuille

Monique BÉGUIN
Balades en Traconne

É. DEMEUVÉ, R. RAOUL, K. KONISHOK
Notes de Lecture

REVUE 10 (septembre 2009)

Albert MATHIEU
1951-1960 : un bail à Broyes

Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Une visite chez Anaël

Josiane GILSON
*La vie quotidienne au château des Épées
à la fin du XIX^e siècle*

Monique BÉGUIN
*Les petites routes... qui ont encore parfois
...une ligne d'herbe en leur milieu*

Éliane GEERAERTS
Un patrimoine naturel en danger : le busard

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*30 ans d'enseignement artistique à l'atelier
d'Anaël Topenot*

Claudine LEPONT
*L'exode et l'occupation à Sézanne –
Témoignages*

Chant'Morin et Jean-Pierre BÉAL
Chant'Morin connaît la chanson

Maurice DERVIN
Loyse de Pleurre épouse Jean Mauroy en 1541

Jean-François MAILLET
Les P'tits Marins du Grand Morin

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Regard sur Maryse Renard

Georges VALIADIS
Chut !... ; J'ai quatre vains ans

É. DEMEUVÉ, R. GUYOT
Notes de Lecture

REVUE 11 (septembre 2010)

Josiane GILSON
*Les Épées : Les travaux des femmes à la ferme
au début du XX^e siècle*

Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Augustin Roland (1867-1943)

Jacqueline LESAGE-HAUDRY
Mon enfance à Val-des-Marais

René GUYOT
*Chronique du pays sézannais au temps de
Claude Haton (1553-1582) : 1^{re} partie*

Georges DART
Le dolmen du « Trou du Bœuf » à Montmirail

Monique BÉGUIN
Conversation à propos de la Traconne

Jean-François MAILLET
Brezza et le bar de l'irréel

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*Une journée de colonie de vacances
au château de Nogentel (le 16 août 1942)*

Maurice DERVIN
Le général Foch à Pleurs

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
à partir des souvenirs de Michel DUCOURTY
49 ans de coiffure pour hommes à Sézanne

Françoise MARCK
*Retracer la traversée du temps des maisons
et retrouver l'empreinte de leurs occupants*

Claire MÉTRÉAU
*Escale à Sézanne pour l'association
« Lire et Faire Lire dans la Marne »*

Jean-Pierre BÉAL
Du vin dans la chanson française

Georges VALIADIS
Ab ne pas effacer !

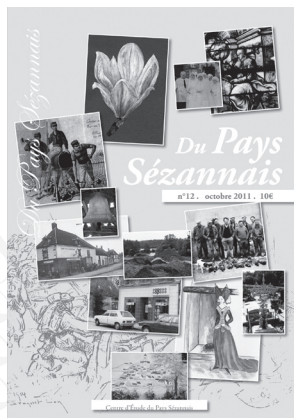
René GUYOT
Georges Valiadis à tous prix

A. BOURLON, J. TOUCHAIS-YANCA,
C. LEROY
Notes de Lecture

René GUYOT
Françoise Nicolle, passionnée et passionnante

Anciens numéros

ANCIENS NUMÉROS



REVUE 12 (octobre 2011)

Jacqueline LESAGE-HAUDRY
L'abbé Voillereau, une figure emblématique du début du XX^e siècle

René GUYOT
Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582) : 2^e partie

Christian ADAM
Il était une fois Broyes, des origines à aujourd'hui

Josiane GILSON
Le temps des travaux de la terre et de la chasse aux Epées au début du XX^e siècle

Marie-Thérèse POILVERT
Les cimetières de Talus-Saint-Prix

Maurice DERVIN
«La Pleurs», société de gymnastique en 1900

Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Je m'appelle Charlotte...

Jean MACLIN
L'exploitation de la tourbe dans les régions humides du Sud-Ouest-Marnais

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*à partir des souvenirs d'Armand FERREIRA
Gérant du Coop à Sézanne pendant 28 ans*

Monique BÉGUIN
La flore exotique à Sézanne

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
La Champagne dans ses murs, peinture murale d'Anaël Topenot au cellier Maurice Dugay

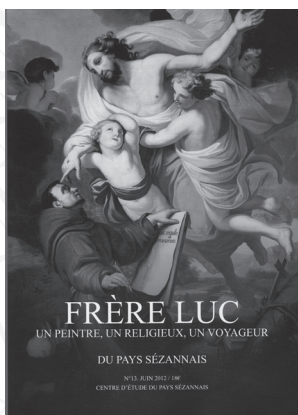
Claudie LEPONT
Parmeline ou les doigts de fée

Georges VALIADIS
STP. Temps et tant de fois

Gérard LABRUNE
Souvenir d'automne... le laboureur

E. DEMEUVÉ, C. LEROY
Notes de Lecture

René GUYOT
À Jean-Claude Manciaux



REVUE 13 (avril 2012)

**FRÈRE LUC (Amiens 1615 – Paris 1685),
UN PEINTRE, UN RELIGIEUX, UN VOYAGEUR ;
ses tableaux à l'ancien couvent des Récollets de Sézanne**

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Présentation de l'année Frère Luc

Pierre ROSENBERG
Un nouveau dessin de Frère Luc

Guillaume KAZEROUNI
Quatre nouvelles peintures dans les églises de Paris

Pierre MORACCHINI
La diffusion de la réforme récollette dans la moitié nord de la France, des origines (1597) jusqu'aux années 1630

Caroline GALLAND
Un récollet en Nouvelle-France, retour sur l'œuvre de Frère Luc dans l'Amérique française

Bruno BOURG-BROC
Frère Luc, un compagnon du châlonnais Jean Talon

Karen CHASTAGNOL
Claude François et la peinture profane

Jean-Jacques DANIEL
Frère Luc, une spiritualité mise en images, une sensibilité au service de la méditation

*Tous les anciens numéros sont disponibles et en vente
dans les librairies du pays sézannais.*

CENTRE D'ÉTUDE DU PAYS SÉZANNAIS,
11 place de la mairie, 51120 PÉAS.
Tél. : 03 26 81 41 58
www.ceps.ovh.org/spip